.0ᵉ ANNEE NOUVELLE SÉRIE — T. LX

La Vie Intellectuelle



LES EDITIONS DU CERF
29, boulevard La-Tour-Maubourg,
PARIS-VIIᵉ

10e ANNEE 25 NOVEMBRE 1938

La Vie Intellectuelle



LES EDITIONS DU CERF

29, boulevard La-Tour-Maubourg,
PARIS-VIIe

Sommaire

25 NOVEMBRE 1938

QUESTIONS RELIGIEUSES

LE FOYER CHRÉTIEN

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

LES LETTRES ET LES ARTS

T. LX — N° 1 25 Novembre 1938

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

Billet de Christianus

Sainteté du mariage

Les conditions modernes d'existence ont désorganisé l famille. Privée des institutions naturelles qui servent d'armature à sa vie et à son influence, sans possibilité sociale de rénovation, la famille d'aujourd'hui est de plus en plus anémiée. Entre mille autres rappelons les avertissements vigoureux d'un Cardijn en Belgique et pour nos lecteurs ceux que M. Joseph Aynard faisait entendre récemmen dans cette revue. Nous ne parlerons pas aujourd'hui sta tistique, mais nous voudrions souligner comment un re nouveau de l'esprit chrétien peut être l'annonce de l résurrection de nos foyers.

Car les plus fervents de ceux qui servent le Christ a foyer ont de plus en plus conscience de puiser dans l'exer cice même de leur vie conjugale le principe de leur perfec tion chrétienne. Ils savent que les grâces qu'ils reçoivent n leur sont pas données pour les aider à s'accommoder tan bien que mal d'une condition humaine qui serait dan le royaume de Dieu comme disqualifiée par avance, mai pour les sanctifier dans *et* par *leur mariage. Cette certi tude est sentie avec allégresse par des foyers chrétiens d plus en plus nombreux qui l'éprouvent comme une libé ration et une promesse aux virtualités infinies. Ce n'es pas rien que cette émergence soudaine dans les milieux le plus divers, d'un sacrement qui apparaît aux yeux de tou dans son réalisme originel.* Christianus *voudrait s'inter roger sur les origines et la portée de cette découverte.*



n s'est tout d'abord aperçu que le sacrement de Ma-e, sans être essentiel, comme la Confirmation et l'Or- à l'Action catholique, est requis par elle et doit, en que sorte, lui être incorporé, du fait que le foyer donne société terrestre ces nouveaux membres que le prêtre, le Baptême, introduira dans l'Église. Ce n'était pour- encore là qu'une dignité indirecte et, si l'on ose dire, runtée à celle du Baptême. Entre temps, les chrétiens aient l'habitude de se rencontrer entre eux ailleurs l'église. Ils parlaient de ce qui faisait la trame de leurs : de leur travail et de leur famille. Ces chrétiens, pour i dociles qu'ils fussent, s'avouaient dans le même temps ce rythme simple et profond de leur vie était trop sou- mal senti par ceux qui avaient mission officielle de en apprendre la valeur spirituelle, et qui d'ailleurs, haut de la chaire, leur en parlaient peu, et, d'habitude, (les déclarations de l'abbé Cardijn sont à cet égard si-icatives). Leurs questions se firent plus pressantes et précises ; et arguant d'une science vécue et non ap-e, on suggérait déjà les réponses.



st-ce à dire qu'en un pareil sujet les théologiens n'aient à entériner les expériences du peuple chrétien ? Nous sons plutôt qu'il importe de rendre sa véritable signi-tion à l'enseignement traditionnel que des manuels trop ématiques et des leçons trop hâtives ont parfois déna-. Mais devant les réactions trop compréhensibles du ple fidèle, la tâche demeure de défendre les droits des tères chrétiens, — et « ce mystère est grand », — l'un eux qui échappent le plus aux estimations naturelles des mes, même droits. De tous temps la tâche de ceux qui prêchèrent fut rude. Saint Jean-Baptiste en sut quelque se, et le Christ lui-même dut essuyer l'humeur de ses iples quand il leur dit quelles étaient à cet égard les ences de sa loi.

On s'est avisé avec raison que dans le mariage l'an sensuel était une réalité non négligeable et qu'elle en mait la trame essentielle. Est-il juste d'en conclure qu exprime à elle seule, ou en tout cas d'une manière profonde et plus adéquate que tout le reste de la vie jugale, le symbolisme profond de la vie-à-deux-dan Christ *? « Ni la chair ni le sang n'entreront dans le roya de Dieu. » On peut se demander jusqu'à quel point promotion inattendue s'accorde avec l'expérience des ép chrétiens qui savent de quelle tempérance ils doivent tourer cet amour pour qu'il ne les entraîne pas à une cature permanente de leur union.*

Je signalerai une seconde déviation qui, pour être subtile, ne me semble devoir en être que plus grave. viendrait de toute doctrine du mariage qui donnerait à ser que la communauté conjugale, en ce qu'elle a de noble et de plus idéalement senti, constitue dans l'o humain un absolu par rapport auquel on devrait hi chiser tout le reste. C'est là, je le crains, une concep faussement édénique de l'amour humain légitime. Th giquement, elle nous vient d'Allemagne et garde la sa romantique de son origine. Nous n'avons pas à édifier doctrine du mariage en l'accordant à cette réalité abs de l'amour, mais bien — ce qui est tout différent — montrant comment le mariage est une institution qu transcende l'amour que parce qu'il l'a d'abord mor La grâce du sacrement de mariage est une grâce du Ch et comme telle une grâce douloureuse. La charité conju est un amour qui s'est dépassé lui-même, qui a bris cercle dans lequel il s'était d'abord enfermé. L'enfant meure aux yeux de l'Église la raison essentielle de institution humaine qu'est la communauté conjugale. telligence complète de cette vérité peut seule rendre nos foyers.

CHRISTIANUS.

L'amour et l'enfant

I. — Problèmes

Le spectacle de tant d'époux chrétiens, préparés à leur tâche par la droiture de leur jeunesse et capables d'en ressentir la gravité comme d'en apprécier la signification, rend surprenant qu'il soit si difficile de décrire la structure du mariage et d'en discerner les éléments. L'intuition de l'honnête homme semble ici la plus sûre démarche. L'intelligence, à poursuivre ses analyses, court, en revanche, grand risque de s'égarer ; car le mariage, issu de la sagesse divine, est une institution harmonieuse, et les éléments en sont si exactement ajustés, qu'on ne saurait exagérer le relief de l'un d'eux sans compromettre l'équilibre de l'ensemble.

Cela rend redoutable de se prononcer à l'égard d'un des problèmes les plus aigus de ce temps et de préciser la place que tient l'enfant dans la vie personnelle de ses parents. Faut-il penser que ce petit être, né de leur amour réciproque, est encore le sauveur de ce même amour ? Ou bien, sa présence, loin d'être un bénéfice, ne vient-elle pas rompre une solitude à deux qui n'avait que faire d'un tiers gênant ? Telle est l'alternative à propos de laquelle bien des opinions s'affrontent. Un besoin de clarté invite à en réduire la variété à deux positions extrêmes dont il serait bien injuste d'attribuer à qui que ce soit la paternité.

La première attitude serait de réduire l'enfant à n'être que le représentant de la race, à le saluer uniquement comme le porteur d'une humanité sans cesse défaillante et qui veut obscurément se perpétuer dans un sang plus jeune et plus chaud. Si d'être l'un des types de l'espèce est la suprême dignité de l'enfant, peut-on éviter de regarder ses procréateurs comme de simples instruments de la nature, attirés fatalement à ses jeux séduisants et n'ayant que transmis, pour des fins obscures, une vie qu'eux-mêmes n'étaient plus en mesure de garder? Engendrer, en ce cas, c'est annoncer sa propre mort. Mais peu importe! la race est sauve.

Bien des ménages, parmi les meilleurs, ressentent profondément l'injure de pareilles appréciations; mais c'est pour en venir, sans assez de discernement, à estimer avant tout l'achèvement que chacun des époux apporte à son conjoint, à exalter l'épanouissement personnel que tous deux trouvent en leur commerce, au point de reléguer à l'arrière-plan les fins procréatrices. Ce n'est pas qu'on ait l'égoïsme de refuser une descendance. La tentation serait trop grossière, et trop grave la faute. Mais à ces foyers, l'enfant ne sera pas accueilli dans l'enthousiasme; car il n'est plus qu'un fruit de l'amour, venu par une sorte de luxe et de surcroît, la bénédiction de Dieu sur une union qui trouvait déjà en elle-même sa pleine suffisance et sa totale justification. Tout à l'heure, c'était l'asservissement des personnes aux intérêts de la race; maintenant, c'est une admiration inconditionnée du don personnel que comporte le mariage, hors même des perspectives de la fécondité. Attitude nouvelle qui séduit par son franc idéalisme, à laquelle de subtils arguments ne font point défaut, et dont on jugerait les tenants avec plus d'indulgence s'ils ne mêlaient à leurs exposés des critiques malséantes contre l'Église et ses docteurs les plus

ılifiés, saint Augustin et saint Thomas. Il est trou-
nt, nous disent-ils, que l'Église n'ait pas découvert le
énomène de l'amour et n'ait rien eu à dire sur sa
nification sinon des balbutiements d'un niveau infé-
ır et d'une pitoyable banalité! Les théologiens catho-
ıes n'ont-ils pas désigné l'enfant comme but principal
mariage, n'ont-ils pas affublé l'aide mutuelle que
antit l'union conjugale du titre modeste de but secon-
re, alors que l'expérience enseigne manifestement le
port inverse et qu'on ne se marie pas d'abord en vue
ne progéniture, mais afin de trouver en son conjoint
re complémentaire. Tel est le réquisitoire. Il n'est pas
ıteux qu'il ne rencontre bien des sensibilités moder-
. Il me souvient de ces deux jeunes gens qui, à la pre-
ère annonce de leur fécondité, se mirent l'un et l'au-
à verser des larmes, non dans la crainte de charges
ıvelles, mais avec le sentiment de pleurer leur intimité
rte ou, à tout le moins, diminuée par la venue d'un
rus : l'enfant. Le cas est touchant et ne mérite pas
on s'indigne. On serait moins tenté de sourire en face
publications qui, dans le but très noble de délivrer les
es en exaltant la dignité des époux chrétiens, ne pré-
teraient cependant du mariage qu'une image par-
le et du même coup dangereuse. La vérité seule déli-
. Tâchons de l'accueillir intégralement et de satisfaire
out, non par un concordisme facile et fallacieux, mais
une exacte analyse de la complexe réalité.

II. — Les « fins » du mariage

C'est de la pensée grecque — d'Aristote en particulier
que l'Occident a reçu la désignation des fins du

mariage. L'Église a sanctionné sur ce point, par l'u
qu'elle en fit, la sagesse du Philosophe.

Le premier but du mariage est l'enfant. Le mettr
monde, l'éduquer, l'amener en la condition d'hon
accompli, c'est là où tend la société conjugale. Il est
sible à chacun de récuser ce fait ou de le méconna
pratiquement, mais nul ne peut se méprendre sur
doctrine qui voit dans la transmission de la vie ce
oriente et qualifie au premier chef l'union de l'homm
de la femme.

Il s'en faut qu'on interprète avec autant de bonheu
que les anciens dénommaient la fin secondaire
mariage, ce que, par ailleurs, nos manuels désignent
vent d'une formule qui prête à confusion : l' «
mutuelle ». Les écrivains modernes dont nous dé
cions tout à l'heure le « personnalisme » ombrageux,
cru y reconnaître cette très haute intimité conju
jusqu'à ce jour, pensent-ils, méprisée ou méconnue
âmes religieuses, et se sont scandalisés de ce que l'É
ait ainsi relégué au second plan ce qui apparaît pri
dial : l'épanouissement physique et moral que chacu
époux trouve en la personne de son conjoint. C'est l
contresens regrettable, disons, pour parler net, une lo
méprise. Jamais les écrivains ecclésiastiques qua
n'ont fait de l'achèvement mutuel, de l' « unité à de
réalisée par le consentement matrimonial, l'un des
du mariage, pour la simple raison qu'ils pensaie
reconnaître *le mariage même,* lequel n'a pas d'autre
sistance que d'être union complémentaire et don réc
que. La réalité que les textes anciens désignent co
fin secondaire est tout autre : c'est l'ensemble des c
pations quotidiennes de la maisonnée, c'est le partag
activités aptes à subvenir aux nécessités élémentair
la vie et pour l'accomplissement desquelles chacun

x prête sa compétence propre, c'est la vie domesti-
en laquelle tous deux communient et qui est la con-
n et le terrain même de leur intimité, c'est le foyer.
, *l'enfant* à faire naître à la lumière du jour et à sa
ère intérieure, *la maisonnée* bruissante et maternelle,
sont les deux buts que nos pères, appuyés au meilleur
. pensée antique et plus encore à l'autorité de l'É-
, assignaient au mariage. Qui oserait prétendre qu'ils
ient trompés ?

peine est-il besoin de magnifier l'enfant et le foyer,
uligner à quel juste titre l'un et l'autre méritent le
ificatif de *fin* et représentent des valeurs absolues,
es de respect et de louanges, hors même l'agrément
s utilités qu'on en peut attendre.

est méconnaître l'enfant que de saluer en lui le
ésentant de l'espèce et le type d'une race à l'exclu-
de toutes autres valeurs, ou de l'éduquer comme un
ériel humain apte à l'administration d'un patrimoine,
ommerce, à l'industrie ou à la guerre. Si le don con-
l ne laisse point étranger le Dieu de qui l'un et l'au-
époux détient sa dignité personnelle, il engage non
is directement l'intervention créatrice. Ce n'est pas
petit d'homme » qui va naître, le numéro anonyme
e série, mais un produit absolument unique et origi-
le la vie ; ce n'est point une répétition pure et simple
s'accomplit, c'est l'éclosion d'une valeur nouvelle
une humanité meilleure. L'enfant est comme le
e vivant de ce que les époux ont engagé d'absolu en
union. Sa naissance, loin d'être le résultat pur et
le de l'œuvre charnelle, est, à la faveur de la procréa-
une manifestation de la puissance créatrice de Dieu,
lant au jour une nouvelle et irremplaçable image de
ace.

is plus que l'enfant, on ne peut réduire le foyer au

rang de moyen. Il a certes ses utilités, mais aussi u
beauté qui n'appartient qu'à lui. C'est un centre d'int
rêts, mais, plus encore, le lieu des vertus domestiques. l
vie familiale se justifie elle même ; elle peut revêtir ta
d'attraits que le danger surgit pour ceux qui la partage
de s'y enfoncer et de s'y perdre, au point d'oublier l
horizons plus larges et d'interdire au passant, solitaire
misérable, de se reposer un instant près de l'âtre ; en
cas, sur les foyers clos et les portes refermées tombe
malédiction de l'aventurier ; mais alors même que sa vo
flagelle avec efficace l'égoïsme familial, elle proclame
l'instant la séduction de la demeure et combien
flamme du foyer a de chaleur pour réchauffer le cœur
l'homme.

Qu'ils étaient sages, nos maîtres, de prêter à la ma
sonnée le titre, je le veux bien barbare, de « fin seco
daire » du mariage. C'était tout à la fois reconnaître q
l'ensemble des activités domestiques tirent leur spéci
cité de l'enfant (fin première de l'union conjugale) do
elles servent l'épanouissement et, d'autre part, se refus
à faire injure à la vie familiale en la réduisant au rang
moyen et en ne voyant en elle que le cadre et le mili
protecteur de l'enfance. Elle est cela, elle est plus qu
cela : l'un des biens humains les plus estimables. Un
tente qui se ferme, un foyer qui s'éteint, une demeu
en ruines, c'est moins d'authentique humanité, moi
de fidélité, moins de religion et de piété. Voyez combie
les jeunes époux ont hâte de bâtir leur nid, de franch
un seuil nouveau, de commencer une tradition. C'est
beauté du monde qu'ils accroissent.

Ce n'est pas que la maison se suffise absolument
comprenne les relations humaines les plus évoluées. El
ne peut assurer à ses membres le plein épanouisseme
de leur vie. Cellule-mère de la Cité, elle bénéficie e

retour du contact de la vie sociale. Faute de regarder au-delà de ses propres limites, la vie familiale n'est pas sauvée d'une certaine médiocrité égalitaire. Elle gagne à s'achever dans la vie sociale, d'autant que cette condition subordonnée ne signifie pas absorption ni perte de toute autonomie. La prudence du prince ne supplée pas à la prudence du chef de famille, pas plus que la gloire de la Cité ne porte atteinte au rayonnement du foyer, mais en accroît l'éclat.

L'enfant, la maison, telles sont les deux fins du mariage, ce que les époux se proposent d'accomplir, ce qui mérite tout leur soin. Idéal sublime mais, il faut le dire, aussi accaparant que séduisant. Au service de l'enfant, dans les tâches obscures du foyer, les époux sont conviés à user leur vie, à brûler leurs jeunes énergies, à dépenser leurs meilleures ressources. Et qu'importe, si telle est leur vocation, si la cause à laquelle leur mariage les consacre mérite pareil dévouement ! Or c'est ce dont il semble qu'on veuille nous faire douter. Assigner à l'union conjugale des buts objectifs, en souligner la grandeur et les exigences, ne serait-ce point sacrifier la personnalité des conjoints, méconnaître leur dignité, bien plus, mépriser ce qu'ils ont de plus précieux et de plus cher : l'intimité de leur union et leur amour même? C'est ce qu'il faut examiner.

III. — Le « sens » ou valeur absolue du mariage

Le problème posé n'est pas un faux problème ; car entre humains, l'union sexuelle, dans l'hypothèse (absurde) où il serait loisible de la dissocier de ses buts, garderait un sens et serait encore justifiée. Il vaut d'y insister. Il

faut redire que l'Église se refuse à ne voir dans le mariage qu'un moyen de reproduction et qu'elle n'a pas moins exalté l'intimité des époux que la grandeur des fins qu'ils servent ; en leur union, si totale qu'elle va jusqu'à se consommer dans la chair, l'Église voit le mariage même, l'objet précisément du consentement et l'effet de ce « oui » qu'elle est jalouse de bénir et qu'elle solennise de sa liturgie.

Ce n'est pas qu'en régime chrétien, la structure du mariage ait changé en quoi que ce soit, ni que le christianisme ait fait passer définitivement au premier plan le don personnel des époux l'un à l'autre, dont l'importance aurait été, auparavant, subordonnée aux fins de l'espèce. Non ! le Christ, en divinisant l'union de l'homme et de la femme, en l'instituant signe de son alliance avec l'Église, n'en bouleversait pas l'économie. En même temps qu'il la transfigurait, il la confirmait du coup dans sa ligne propre. Et qui donc oserait contester qu'une beauté et une valeur absolue appartînt dès les origines au don total et réciproque de deux personnes humaines ?

Les animaux n'atteignent pas à ce sommet. Pas plus qu'ils n'ont de vie personnelle, ils n'aiment au sens fort du mot. C'est plutôt l'espèce qui aime en eux et les force à procréer des formes nouvelles. C'est sa volonté redoutable qui leur fait suivre des chemins séduisants. Mais, si l'hallucination vitale est artiste, la réalité n'en est pas moins tragique, ou plutôt elle le serait si les bêtes étaient plus qu'elles ne sont, avaient quelque prétention à un destin personnel et l'ambition de se survivre mieux qu'en leur descendance. L'animal engendre parce qu'il est marqué par la mort ; dans l'instant même où il communique la vie, il atteste la caducité de son existence et annonce sa perte ; s'il a pour son partenaire quelque

enveillance, c'est pour un compagnon emporté fatale-ent dans la même aventure et que la nature a choisi our lui. — L'homme et la femme ont d'autres destins. lieux qu'à sauver l'espèce, disions-nous, ils sont appelés procréer avec Dieu des êtres immortels et à dilater umanité. Voici maintenant que leur union même nous pparaît issue d'un amour de choix et le lieu d'une fidé-té. L'union complémentaire des époux pourrait (en oit sinon en fait) n'avoir d'autre justification qu'elle-ême. Car une part de sa clarté lui vient incontestable-ent du respect des personnes engagées et des promesses ites ; c'est dans la beauté de ce respect qu'est dépassée honte de la chair, cette honte que la dépravation et la erte de toute modestie ne pourrait que médiocrement rmonter. Le mariage est beau, honnête (*honestum* saient les anciens), hors même la considération de ses its ; ceux à qui il advint, en un jour d'erreur de traiter es personnes humaines en instruments d'intérêt ou de aisir, ceux qui ont profané les noms d'époux et d'épouse sont pas les derniers à l'entendre.

En un livre retentissant : *Du sens et de la fin du ariage*, le Dr Herbert Doms, privat-dozent à l'univer-é de Breslau, regrettait, il y a peu, qu'on réduisît trop uvent le mariage à ses fonctions. Ses pages, où il est ns doute facile de relever des exposés malaisés à enten-e, voire quelque outrance de pensée, gardent l'incon-stable mérite d'avoir rappelé opportunément l'absolue gnité de l'union conjugale ; doctrine ancienne à vrai re et qui trouverait dans l'enseignement traditionnel us d'appui qu'on ne pense. Il m'en souvient, nos théo-giens se refusaient jadis à voir la beauté spirituelle des ations sexuelles dans la seule vertu de religion et le ul propos de donner à Dieu des enfants qui bénissent n nom ; ils honoraient encore le don conjugal comme

l'expression d'une fidélité, un lien très achevé et très par
fait. Car tenir ses engagements et vérifier le don con
senti ce n'est point pratiquer la justice que sanctionnen
les contrats et les tribunaux, mais une justice très inté
rieure qu'un rien suffit à exprimer et qui parle beaucou
au cœur, une justice trop personnelle et trop délicat
pour s'appuyer à la police de la Cité, une justice qu'on s
doit à soi-même plus qu'on ne la doit à autrui et dont o
lui fait tout spontanément l'offrande.

Le mariage, ne serait-il que le lieu d'élection de la fidé
lité, serait déjà justifié.

IV. — Harmonies et coordinations

Nos réflexions nous conduisent à reconnaître comm
valeurs absolues tout à la fois l'union des époux (l
mariage) et les fins qu'ils ont à servir : l'enfant et le foyer
Ajoutons que le mariage n'est pas réduit au rang de sim
ple moyen du fait qu'il est appelé à promouvoir les inté
rêts de l'enfant et la prospérité de la maisonnée. Si l'u
nion conjugale est tout entière orientée à la réalisatio
de buts objectifs, on ne voit point qu'elle en soit dimi
nuée. Un philosophe remarquerait qu'une valeur absolu
peut, sans déchoir, inclure une utilité. C'est au reste un
pensée familière au christianisme que l'humble service
loin de porter atteinte à la dignité personnelle, en tire l
meilleur de son prix. Pareillement, la beauté du mariag
n'est point ternie par le voisinage d'une tâche à rempli
d'une œuvre à réaliser. Voilà qui semble incontestable
Mais c'est encore ne rien dire. Entre l'amour conjugal e
les buts du mariage se révèle à nos yeux un rappor
beaucoup plus étroit qu'il n'apparaissait au premie

egard. L'amour des époux l'un pour l'autre est essen-
ellement un amour fécond. Nous ne nions pas qu'une
thique fondée sur la dignité de la personne humaine
oive qualifier d'immorale l'union de l'homme et de la
mme ravalée au rang de simple moyen de reproduc-
on. Mais ce serait un autre excès d'imaginer que se
efuser délibérément, et sans motif plausible, à la fécon-
té et aux sollicitudes d'un foyer ne soit aucunement
orter atteinte à l'amour. C'est la vieille erreur que le
éâtre et la littérature voudraient illustrer. Ni le méta-
ysicien ni l'homme religieux n'en tombent d'accord.
*'amour conjugal et la fécondité sont deux réalités qu'il est
ain de vouloir, de quelque manière que ce soit, dissocier.*
es rapports stériles eux-mêmes ne sont pas étrangers à
fécondité ; car on ne peut les dire simplement *dépour-
us* de leur résultat, mais véritablement *privés* de succès
frustrés de leur pleine signification.

Accordons que l'homme et la femme sont des êtres
mplémentaires. N'allons pas aussitôt diviniser le couple
ns l'illusion qu'il se suffise à lui-même. Non ! les époux
 sont ensemble qu'une plénitude créée, et laissés à leur
litude, ne forment pas un tout parfaitement clos en lui-
ême ; c'est là le privilège de Dieu ou même des rapports
l'homme avec Dieu. L'union conjugale, de toute
cessité, garde un sens qui, sans détourner les époux
n de l'autre, les oriente hors d'eux-mêmes et, loin que
 buts offerts au dévouement familial soit de nature à
iner les échanges, ils en sont la condition essentielle et
éluctable. Une personne humaine, en effet, ne livre
mais le fond de ce qu'elle est et, le voudrait-elle, qu'elle
le pourrait pas. La seule façon pour des créatures de
donner l'une à l'autre est de communier ensemble à
mêmes objets. On ne rencontre de relations person-
lles pleinement autonomes que dans l'amitié divine, là

où Dieu, pour se faire aimer, a la ressource d'introdui l'homme dans son propre bonheur. Mais ici-bas deu amis sont toujours orientés vers autre chose qu'eux mêmes. Jeux, chasse, philosophie, problèmes sociaux o spirituels, peu importe ce qui sollicite leur double atten tion ; il reste qu'ils ne jouiront l'un de l'autre qu'en com muniant en un même idéal. Or c'est le miracle d mariage que cet idéal commun, extérieur aux époux mais condition essentielle de leur amitié, soit le mystè d'une nouvelle personnalité, celle de l'enfant. *Je me refu à ne voir dans l'enfant qu'un fruit de l'amour. Il en est l'i dispensable climat ; il en fait tout le réalisme.* C'est *en* l que les époux communient, *en* lui qu'ils sont donnés l'u à l'autre, *en* lui qu'ils jouissent, pour ainsi dire, ho d'eux-mêmes, l'un de l'autre. C'est encore l'enfant q suscite leur étroite collaboration, rend plus urgent l'aide mutuelle, fait accepter des sacrifices qu'on n'eût pa consentis au seul partenaire. Le don réciproque de époux ne trouve qu'à l'intérieur de la vie domestique e plus encore dans l'enfant, son fondement, son réalism sa stabilité. Bref, il n'est pas d'amour sexuel hors l'en fant. Car, avant même d'être venu au jour, l'enfant es présent lors de l'union nuptiale, au titre d'espéranc lointaine assurément, mais aussi comme une fin qu exerce à l'égard des jeunes mariés toute sa virulenc qualifiant et conditionnant leur amour même. N'imagi nons pas à part l'union des époux, puis, survenant d façon adventice et comme par surcroît, le fruit de leu amour. Non, l'amour conjugal est essentiellement fécon et ne s'entend pas hors la fécondité, à tout le moin souhaitée.

Que le cercle familial s'élargisse, que l'enfant paraisse c'en est fait de la solitude à deux, mais l'intimité

gagne. Le mariage stérile, au cas où il ne serait pas une nécessité malheureuse, est une faute contre l'amour même. Assurément, la maison, même privée des balbutiements et des cris de l'enfance, vide du petit peuple qu'elle aurait voulu abriter sous son toit, demeure un lieu de rencontre privilégié. C'est un lien puissant que la vie quotidienne menée de concert. Mais de cette vie même l'enfant est le premier animateur comme le premier bénéficiaire. S'il paraît, les rapports familiaux s'en trouvent exhaussés et les liens se resserrent. Absent, la flamme du foyer est moins vive. On ressent davantage l'usure de la vie, les sacrifices quotidiens, le conflit entre le banal devoir et les exigences de la culture personnelle. Ce n'est pas que les ménages à qui est refusée la gloire de transmettre la vie ne puissent connaître d'authentique intimité. Loin de là. Mais les voies par où ils s'acheminent, si hautes soient-elles, ont quelque chose d'inhumain et de particulièrement austère. Le lieu de communion des époux est normalement la personne même de l'enfant. Hors cela il est sans doute d'autres terrains de conversation, où il advient qu'on admire de hautes fidélités ; mais on ne peut rien y voir d'autre que des suppléances heureuses.

Nous sommes loin de cet « amour de cinéma », de ce « roman de couturière » à quoi l'on voudrait réduire la belle aventure du mariage. L'enfant délibérément exclu, il n'y a plus que sensibilité maladive et romantisme faux. Lui présent, c'en est fait de l'égoïsme. L'amour même est sauvé. Pas plus qu'on n'aime Dieu à moins d'entrer dans sa joie, les époux ne s'appartiennent à moins de communier en leur enfant qui fait toute leur joie et reflète en ses traits leurs deux visages confondus. Il présidait à leur union et voici que sa venue l'approfondit encore. Car la paternité et la maternité ne sont point données

toutes faites; elles s'achèvent à mesure que le pe
devient homme. La dignité du père et de la mère s'a
complit chaque jour. Leur amour réciproque y gagne
se nourrit de nouvelles séductions. L'amour conjugal
l'amour parental, loin de s'exclure ou même de s'oppos
se conditionnent et s'appuient l'un l'autre.

On s'indigne; on nous dit : prenez donc vos leçons
l'expérience! Voyez combien de jeunes fiancés so
inquiets de tout ce qui ferait obstacle à leur intimité
peu soucieux d'une progéniture. Il se peut. Les meille
d'entre eux, cependant, ont à l'avance une grande te
dresse pour les petits êtres qui viendront au jour et n
ne peut prétendre se marier validement sous la conditi
expresse de n'avoir pas de descendance. L'enfant deme
toujours dans la perspective du mariage sans qu'il faille
songer toujours. Si l'on gravit une montagne, on n'en fi
pas la cime sans discontinuer; le sommet n'en est p
moins le but où l'on s'achemine et que chaque pas f
plus proche.

Ce n'est pas que de jeunes époux, en préparant les la
ges et le berceau, aient pour un petit être... qui n'exis
pas encore, un amour vraiment personnel. Il suffit q
l'enfant soit une grande espérance, un idéal très agi
sant, créant entre les époux cet ajustement, cette propo
tion, cette communion sans quoi nul amour réciproq
n'est possible, pour que nous refusions de reconnaît
dans le couple humain un tout clos en lui-même. I
Christianisme qui tout à la fois exalte l'union de l'homn
et de la femme et, la sachant essentiellement vouée
communiquer la vie, refuse de la diviniser, donne un b
exemple d'équilibre et de santé. L'expérience quo
dienne ne contredit pas, au reste, une doctrine aus
réaliste. Les époux les plus unis sont aussi les plus jalo
des intérêts de l'enfant. Les fronts ne sont jamais pr

ches que soucieux de la vie naissante ou penchés sur le berceau d'un petit. C'est en usant leur vie, en se perdant pour leur enfant, que l'homme et la femme se gagnent l'un l'autre.

Le Saulchoir.

J.-A. Robilliard, O. P.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Vers une nouvelle synthèse de la doctrine du mariage

Le livre remarqué en Allemagne du Dr Herbert Doms, *V... sinn und Zweck der Ehe* (1), dont on a lu ici même quelq... pages (2), a été traduit pour la collection « Moralia » (3). L... ticle du R. P. Robilliard, qu'on a pu lire plus haut, tire s... principal intérêt du fait qu'il est une très remarquable discuss... de ce livre. Nous croyons donc utile d'analyser de près les c... pitres essentiels de l'œuvre de Doms, dont aucun lecteur, mê... récalcitrant à la thèse, ne saurait nier l'importance. Un résu... trop succinct ne pourrait donner l'idée exacte des positio... nuancées de l'auteur et de ses raisons.



Une brève introduction pose le problème : selon Doms, ... conception classique à laquelle le nom et l'autorité de sai... Thomas ont donné la prépondérance dans les ouvrages de thé... logie, et que semble consacrer définitivement le code de Dro... canonique (can. 1013, 2), présente le mariage avant tout comm... une institution destinée à la procréation et à l'éducation de... enfants, et groupe autour de cette fin première ou primordial... toutes les autres. Aujourd'hui, « on discerne dans l'Église u... autre courant doctrinal, qui insiste plus fortement sur l'unit... l'aide et le perfectionnement mutuel des époux et parfois le... fait passer avant l'enfant comme but du mariage », il est év... dent qu'on n'a pas encore mis au point le rapport réciproqu... des fins dites premières et des fins dites secondaires, le ser... complexe de l'acte conjugal, *les fondements ontologiques de ... psychologie de l'amour des époux*, la justification théorique ... l'enseignement pratique traditionnel concernant le sixième com... mandement... Tout le désir de Doms est de préparer la solutio... définitive de ces divers problèmes.

Rapport juridique et moral, ayant pour base un contrat ent...

(1) Un vol. de 200 pages. Ostdeutsche Verlagsanstalt, Breslau.
(2) *La Vie Intellectuelle* du 25 avril 1938.
(3) Un vol. de 242 pages. Desclée de Brouwer, Paris.

deux personnes de sexe différent, le mariage est une institution spécifiquement humaine. L'objet, le contenu de la vivante relation conjugale, ce ne sont pas seulement les corps, la vie physique, mais l'accomplissement des personnes humaines comme telles, *la pleine communauté de vie de deux êtres personnels.* Elle est régie, non par la loi de l'instinct, comme les unions animales, mais « par les exigences du primat de l'esprit ». Tandis que, dans les règnes végétal et animal, la nature subordonne le bien des reproducteurs, parfois sans tenir compte de leur bien individuel, au bien des rejetons ou des petits, le service de l'espèce humaine et de la société humaine dans le mariage représente un des moyens les plus précieux de perfectionnement personnel des époux. « Le mariage suppose donc à la fois, et l'esprit capable de reconnaître les valeurs et d'établir le droit, et des corps sexuellement différenciés. C'est pourquoi il ne peut y avoir mariage ni chez les animaux ni chez les anges. »

Telle est l'idée que l'auteur cherche à démontrer, illustrer et confirmer, avant de la mettre en contact avec les vérités de foi et la théologie du sacrement de mariage, pour en déduire les conséquences morales et pastorales.



Elle trouve une première justification dans des *préliminaires biologiques et ontologiques.* La sexualité, en effet, détermine toute la personne; la différenciation sexuelle n'est pas seulement principe de l'activité des organes servant directement à la propagation de l'espèce, mais elle a une importance capitale pour l'être et l'activité de la personne humaine tout entière. Dans l'ordre physique et spirituel, individuel, social, culturel, être une personne naturellement parfaite, *c'est être vraiment et authentiquement homme ou femme. L'acte sexuel humain pénètre jusqu'aux profondeurs de la personne*, il exprime et réalise l'abandon, le don et la saisie réciproque de deux personnes s'aimant d'un amour avant tout spirituel.

La difficulté, l'impossibilité pour l'homme de vivre seul, le pousse à s'unir à ses semblables, pour des fins communes en toute sorte de rapports sociaux. **L'union ou communauté conjugale n'oriente pas d'abord l'homme et la femme à une fin commune, mais l'un à l'autre. S'unir, c'est se donner réciproquement.**



C'est ce qu'explique plus profondément le chapitre *Comment la diversité des sexes rend possible la formation d'une communauté spéciale : le mariage.* Spirituellement, psychiquement, corporellement, l'homme et la femme sont organisés pour être *un*. Leur aptitude à cette forme typique de complément réciproque en engendre le désir. Mais ce complément ne

se réalise pas par de simples actes passagers. Il exige une communauté permanente, une « unité à deux », identique en son type spécifique pour tous les couples, mais aussi riche de diversités individuelles que les couples eux-mêmes. Le complément humain étant à la fois spirituel et physique, la dignité de l'homme veut qu'il commence dans l'esprit pour s'achever dans la chair. Deux personnes, *cet* homme et *cette* femme, trouvent dans l'acte sexuel l'expression sensible, librement voulue, adéquate, de leur vivante communauté. **Le principe immédiat de l'unité du mariage se prend donc du rapport même des époux qui se donnent l'un à l'autre, plutôt que de la fécondité de l'acte conjugal.** L'amour spirituel entre deux personnes devient amour conjugal, quand elles incorporent à leur amour leur différence sexuelle, veulent se compléter dans une communauté de vie totale, se parfaire comme époux et épouse dans la vie à deux.

Allons plus loin. L'amour conjugal ne se comprend à fond que par la mise en lumière du rapport de l'individu à l'espèce. Il est une manifestation particulière de l'instinct plus profond qui tend au plein développement de la vie de l'espèce dans l'individu. Le bien de l'espèce ne se présente à lui que comme perfection de personnes concrètes; et cela est surtout vrai de la tendance instinctive à l'abandon de personne à personne dans l'acte d'unité, dans la fusion actuelle avec la personne de sexe différent. Cet abandon est une expérience telle, un acte vital si profond que l'amour reçoit de sa relation à la sexualité sa note tout à fait particulière et sa force spécifique d'expérience vécue. L'acte sexuel normal représente une perfection « ontologique ». Son dernier fruit, l'enfant, confère aux parents un achèvement personnel propre à la nature humaine. De l'éduquer ensemble les parfait eux-mêmes spirituellement et moralement.

L'homme et la femme décidant de s'appartenir comme époux visent donc instinctivement leur perfection réciproque, mais celle-ci s'oriente naturellement vers des achèvements qui les dépassent eux-mêmes et sont sans parallèle dans le règne animal. Indépendamment du fruit éventuel de l'union et des exigences de sa formation humaine, l'union qui tend d'abord à l'achèvement réciproque des conjoints veut durer toujours.



On n'a pas assez considéré l'acte sexuel sous son aspect d'expression et d'actuation de la communauté conjugale. Rien ne contribue autant à l'influence transformatrice réciproque des époux que cet acte où les corps participent au don des âmes, où chaque conjoint imprime à son partenaire son propre sceau et en reçoit l'immédiate empreinte. C'est par là que s'expliquent la profondeur unique du sentiment conjugal, l'amour qui offre et cherche une personne. Dans la communion sexuelle, l'acte même de chaque personne est reçu comme moyen propre d'achèvement de l'autre. Si l'amour n'existe pas encore ou est faible, elle tend à le faire naître ou grandir. Deux êtres qui ont ainsi communié restent profondément modifiés chacun en lui

même et par rapport à celui dont il a partagé la vie, avec qui il est devenu un seul corps. Saint Paul l'a compris et défend précisément de devenir un corps avec une femme sans lui être uni par le lien spirituel et personnel du mariage.



On a lu ici même (1) le bref chapitre *Le mariage comme communauté et le rapport sexuel des époux.* Aucune communauté non sexuelle n'équivaut à la communauté conjugale; nulle part ailleurs l'unité de vie n'est si riche et féconde et n'atteint à une telle profondeur. La personne humaine peut certes se réaliser, s'achever sans le mariage, mais le mariage est incontestablement un moyen éminent de perfection personnelle pour la majorité des personnes humaines. Ce qu'on est convenu d'appeler « fin secondaire » (2) a déjà une immense portée pour la société humaine, **et ce n'est pas seulement parce qu'il produit l'enfant que le mariage est une réalité sociologique unique. Il l'est déjà par la nature même de son acte.**

Et voici maintenant *comment la fin procréatrice s'insère dans la communauté.*

C'est parce que l'acte d'union sexuelle suppose l'appartenance réciproque des partenaires, la qualité de conjoints, le mariage, que la procréation, suite naturelle de cet acte, est réservée aux époux. A eux seuls Dieu veut la confier avec son achèvement : l'éducation. Mais les nécessités de l'éducation humaine ne sont pas la raison déterminante première de l'indissolubilité du mariage, si tant est qu'elles l'exigent absolument. Il vaut mieux dire que l'aptitude à éduquer l'enfant est un fruit naturel de la communauté conjugale, par elle-même indissoluble et étendant sa force et sa vertu à faire mûrir le fruit naturel de l'acte où se déploient surtout l'opposition relative et l'unité de l'homme et de la femme. Avant d'insister sur l'ordination des parents à l'enfant, il faut mettre en relief l'épanouissement des époux par la paternité et la maternité. La femme devient mère par l'homme, c'est un achèvement; l'homme devient père par la femme, il lui doit cette incomparable dignité nouvelle. L'enfant, « nouvelle expression corporelle et visible de l'union de leurs propriétés », n'est pas seulement issu des époux, *il réalise et intègre l'achèvement des époux unis* (3). Aussi le mariage sans enfants manque-t-il de sa perfection dernière, d'une profondeur irremplaçable. Et si riches sont les aptitudes humaines que l'unité des époux ne saurait

(1) *La Vie Intellectuelle* du 25 avril, pp. 267 ss.

(2) C'est sur ce point que, dans l'article précédent, auquel on se reportera, le P. Robilliard reproche aux nouveaux auteurs une confusion, une « lourde méprise ».

(3) Il y aurait donc une injustice réelle à vouloir ignorer les affirmations de Doms à cet égard. Elles sont très fortes, en particulier pp. 81-82. Plusieurs de ses critiques n'en ont manifestement pas assez tenu compte.

normalement trouver son expression parfaite dans un se
rejeton. Les enfants qui se succèdent contribuent au bonheu
au renouvellement de la jeunesse des époux dont l'amour s'
tend sur eux et tient de sa nature même la vertu de les fai
éclore en hommes : *Amour des époux et amour des paren
sont moins deux amours distincts que la plénitude d'un uniq
amour, ou, s'il les faut distinguer, l'influence de l'un sur l'a
tre n'est pas à sens unique, mais réciproque.*

La mise en lumière des deux aspects complémentaires de
vérité, que les enfants représentent un achèvement pour le
époux et que, biologiquement, le mariage est pour l'enfa
permet d'aborder directement le problème des *fins*.



Que penser de l'application au mariage du schéma classiq
des fins première ou principale (l'enfant) et des fins second
res ? Doms, tout en reconnaissant, au moins dans l'édition fra
çaise, que la théorie classique accorde à ces fins secondes pris
en elles-mêmes une valeur humaine précieuse et même u
certaine indépendance, lui reproche de les subordonner tr
étroitement à la fin première et de les envisager surtout p
rapport à celle-ci, de ne pas s'ouvrir à une appréciation syst
matique de la valeur de l'amour et à l'idée — qu'elle semb
même exclure, pense-t-il — que le mariage puisse être, d'abor
pour l'achèvement et le bien des époux. La réalité conjuga
lui paraît donc déborder le schématisme des fins et la systém
tisation qu'il commande. Celle-ci doit faire l'objet d'un exam
critique rigoureux, respectueux certes, de l'autorité des do
teurs qui l'ont accréditée, mais tenant compte, autant qu'il s
doit, des apports et des aperçus nouveaux des sciences biolog
ques et psychologiques. L'enfant est une troisième personn
distincte des deux époux. Si la communauté conjugale dépen
comme de sa première raison d'être, de l'enfant à engendre
quelle consistance peut-elle garder dans tous les cas concre
où la procréation est pratiquement impossible, où l'on sait qu
les rapports conjugaux ne peuvent pas ou ne peuvent plus
aboutir ? Quel contenu, quelle valeur gardent alors ces ra
ports ? On dit bien qu'un époux est toujours tenu de rendre
son conjoint le devoir conjugal (*debitum*), mais comment appr
cier l'exigence de ce dernier, et, si elle est l'aveu d'un désordr
comment l'acte commun des deux garderait-il encore sa no
blesse ? Et puis, comment expliquer que les fiancés et les épou
ne s'aiment pas premièrement *en vue de, à cause de* l'enfant
etc., etc.

Il semble qu'à vouloir hiérarchiser les diverses fins, ver
lesquelles s'oriente naturellement le mariage, on s'engage dan
une impasse. Par ces réflexions et d'autres du même genr
notre auteur prépare son propre *exposé systématique*.

S'il s'agit du mariage lui-même, son sens immanent ser

on pas précisément l'amour, réalité purement psychologique, nais la communauté de vie tout ensemble spirituelle, sensible t physique, dont l'amour est la joie. En réalisant leur sens, les nariages, dans l'ensemble, atteignent les fins providentielles u mariage, mais celui-ci n'est pas constitué premièrement par on ordination à l'enfant, **fin extrinsèque à la communauté conıgale** (1). Il est vrai que, d'un point de vue biologique, ou ociologique, ou juridique, il est parfaitement légitime de voir ans l'enfant la fin première et principale de l'union des poux : la société, dont les lois visent le bien commun, s'intéesse avant tout à la multiplication de ses membres, et le code anonique déclare donc à bon droit l'enfant fin première (caon 1013, 2). Mais cette terminologie ne s'impose pas dans une ynthèse philosophique et il ne sied pas d'opposer à l'enfant es autres fins comme secondaires. La nature, ou mieux, Dieu, on auteur, par des institutions aussi profondément naturelles ue le mariage, peut viser, vise effectivement à la fois plusieurs ns dont les rapports de *sub-* ou de *sur-* ordination ne sauaient être clairement perçus. *Parlons donc plutôt du* SENS, *des ns, en distinguant celles qui concernent les époux eux-mêmes t celle que représente l'enfant.*

D'ailleurs, si grande que soit (même en l'absence de toute rocréation) la valeur humaine de l'unité à deux et de son cte, il est clair que cet acte reçoit un immense surcroît de aleur de son ordination effective à l'enfant, son fruit naturel plus précieux. Aussi bien lorsque deux époux prennent et ardent, même en parfait accord, la résolution de rester vieres ou de vivre dans la continence, leur union est-elle ontologiuement inachevée, imparfaite ? Elle peut d'ailleurs, d'un point e vue moral, religieux, surnaturel, valoir mieux que tel maiage consommé. Quelque insistance qu'on doive mettre à sougner l'irremplaçable valeur du mariage pour la propagation e l'espèce humaine, dont il est le moyen propre, divinement ıstitué, **il faut d'abord, non seulement parce qu'on accuse les atholiques de l'oublier, mais parce que la vérité et l'ordre bjectif des choses le requièrent, déclarer la valeur personnelle : sociale du mariage comme vie à deux.**



Telles sont fidèlement analysées, presque dans les termes de auteur, les vues développées par Doms dans les chapitres phisophiques de son livre (on laisse de côté, pour l'instant, la artie proprement théologique). Que valent ces vues ? sont-elles ıstes et heureusement présentées ? On a lu les critiques du . Robilliard. Nous n'y ajouterons rien et n'entendons pas les scuter. Nous voudrions simplement, pour terminer, souligner mbien il est facile d'accorder la nouvelle théorie avec la praque de l'Église en pareille matière.

(1) Il faut reconnaître que l'expression est ambiguë.

Les moralistes catholiques d'aujourd'hui admettent unanimement la parfaite licéité de l'acte conjugal dans les périodes de stérilité, *ad fovendum mutuum amorem, ad vitandam incontinentiam, ad vincendam tentationem infidelitatis*, etc. Ils déclarent même permis, pourvu qu'il y ait de justes et graves raisons de désirer que les rapports conjugaux ne provoquent pas une nouvelle conception (par exemple quand la grossesse ou l'accouchement mettrait en danger les jours de la mère, ou quand les conditions économiques du ménage sont par trop critiques), de choisir d'une manière systématique et exclusive, tant que ces raisons durent, les périodes d'infécondité, pour y exercer les rapports conjugaux.

L'attitude pratique de l'Église ne se discute pas. Les solutions communes des moralistes s'imposent absolument. Mais leur continuité logique avec les principes mis en avant dans les traités de type classique n'est pas au premier abord manifeste. La distinction des fins première et seconde, telle qu'on l'expose habituellement, ne se raccorde aux conclusions morales universellement adoptées qu'à la faveur de raisonnements un peu subtils. Au contraire, dans les essais nouveaux, la cohérence entre la pratique de l'Église, les solutions des moralistes d'une part, et la théorie d'autre part, est d'emblée manifeste à tous les yeux. Les conclusions bénignes n'y sont pas ajoutées comme du dehors sous la pression de la vie. Elles en sortent d'une manière organique. Et c'est cela que beaucoup d'époux sérieux, épris de clarté et de loyauté, apprécient particulièrement. C'est cette cohérence et cette franchise qui leur donne un effet de soulagement et de libération.

N'est-ce pas là une présomption de vérité en faveur des thèses modernes, considérées au moins dans leur orientation générale et leurs lignes essentielles ? (1) Ceux-là mêmes qui soulèvent contre elles le plus d'objections (pas toujours efficaces à vrai dire, nous croyons l'avoir montré pour certaines dans les

(1) Accueil favorable dans les *Études* (R. P. Doncoeur), la *Revue d'Ascétique et de Mystique* (R. P. Olphe-Galliard), les *Cahiers Laënnec* (un anonyme aisément reconnaissable). Plus précieux que tous les témoignages, l'article de l'*Osservatore Romano* (21 mars 1938), où le recenseur de Doms écrivait avec l'autorité qui lui est propre : « La confusion actuelle des idées au sujet du mariage a conduit plusieurs auteurs catholiques à penser à nouveau le problème du mariage chrétien d'un point de vue quelque peu différent de celui de la doctrine classique. Beaucoup de savants insistent, à propos de la fin du mariage, sur la vie conjugale et lui attribuent une importance plus grande. Ce courant d'idées s'est amplifié dans les dernières années et le présent livre y contribue largement. L'auteur apporte dans le développement de l'œuvre, où ne manquent pas les argumentations parfois hardies, la précieuse contribution d'une solide préparation théologique, biologique et psychologique. L'avenir dira si les idées nouvelles résisteront à l'épreuve des inévitables critiques, mais on ne peut nier qu'elles semblent de nature à mieux résoudre certaines difficultés et à éclaircir efficacement des points délicats et controversés. »

?evue Thomiste d'octobre 1938) sont loin de lui refuser toute aleur, et plusieurs apportent des suffrages où les réserves forıulées ne sont plus guère que des clauses de style. J'ai dit ıoi-même, à plusieurs reprises, pourquoi un renouvellement st souhaitable, voire nécessaire et même urgent, **non certes ans la doctrine de l'Église, mais dans la présentation scolaire u'on en a fait.** Voilà pourquoi je n'ai pas hésité à me faire le apporteur bienveillant et jusqu'à un certain point le défenseur es travaux récents sur la question, je pense surtout à Doms et Rocholl. J'avais cependant conscience du caractère imparfait e ces travaux et c'est pourquoi je salue avec joie la brillante ɔntribution apportée au débat par le R. P. Robilliard. Je me emande toutefois si Doms reconnaîtra dans *tous* les passages ù il est visé l'exacte expression de sa pensée (1). Quoi qu'il en ɔit, on s'achemine certainement vers une synthèse plus harıonieuse et plus compréhensive, et déjà le meilleur de l'intuiion de Doms semble bien devoir être intégré à la doctrine traitionnelle du mariage. Celle-ci, sans rien perdre de son équilire, s'en trouve incontestablement enrichie.

Fribourg, 15 novembre.

B. Lavaud, O. P.

(1) Il ne nie pas que l'enfant soit fin du mariage, il n'en fait pas *ulement* le fruit. Force nous est ici de renvoyer au livre même et notre analyse dans la *Revue Thomiste*, en particulier pp. 744-745.

Le prêtre et la grâce du foyer [1]

Quand l'homme, et puis la femme, sortirent des mains de Dieu, il était entendu qu'ils seraient, dans et par leur union, médiateurs de la grâce : leurs enfants devaient naître sanctifiés. Aujourd'hui, quand un enfant naît d'un chrétien et d'une chrétienne unis par « un grand sacrement », se rencontrant conjugalement en état de grâce, recevant de cette rencontre même un accroissement de grâce, cet enfant naît pécheur. Le mariage, sanctifié par le sacrement comme communauté de vie, ne l'est plus comme principe de génération. La génération et la croissance surnaturelles sont proprement et directement l'œuvre de l'Église par ses prêtres. Sans la chute originelle, le père et la mère auraient été eux-mêmes sans doute les prêtres du foyer ; ils auraient pu eux-mêmes faire hommage à Dieu de leur union, de leur activité de parents, de leurs enfants. Aujourd'hui, un foyer ne peut plus accomplir sa tâche intégrale d'amour, de vie, de sainteté sans le prêtre, qui continue d'une manière privilégiée le Christ rédempteur et sanctificateur. Le prêtre tient donc dans les familles un rôle essentiel. Quel est ce rôle au point de vue de la vie apostolique des foyers, c'est ce que nous essayerons de préciser un peu.

Nous supposons admis que la famille a, en tant que telle, un caractère apostolique. L'homme et la femme, en s'unissant par amour, recherchent et se donnent un complément de vie, un achèvement personnel. L'apostolat est la communication de la vie ; il est un don spontané, une expansion normale, pour collaborer à la Rédemption, de la personne du chrétien. Dès lors, comment une communauté de vie qui a son sens profond, pour une grande part, dans le perfectionnement des personnes, ne devrait-elle pas s'achever en apostolat ? Ce n'est donc pas seulement **en** époux baptisés et confirmés, mais **en tant** qu'époux que l'homme et la femme seront apôtres. S'il en est ainsi, que peut, que doit faire le prêtre pour y aider ?

Il sera utile peut-être de faire d'abord deux remarques d'ordre plus général.

(1) Ce rapport, présenté au Congrès des œuvres du diocèse de Lille, le 24 octobre 1938, pour poser encore de nombreuses questions théologiques, est une contribution importante à l'incorporation du foyer dans l'Action catholique.

LA SAINTETÉ DU PRÊTRE AU SERVICE DU FOYER

La première, c'est que, depuis la chute, l'état de virginité, n pas d'une virginité faite d'impuissance, ou d'ignorance, de froideur, ou d'égoïsme, mais d'une virginité faite d'a-our de Dieu, de renoncement, de maîtrise et de prudence, état de virginité est supérieur en soi à l'état de mariage. glise l'a affirmé, et tous les hommes en ont le sentiment. la plupart, aujourd'hui, critiquent et méprisent cet état, st parce qu'ils n'y croient pas. Qu'un contact loyal et pro-gé et une conversation éclairante les détrompent, ils s'in-ient avec respect. L'expérience de l'amour et du mariage gendre facilement chez ceux qui l'ont faite un sentiment de périorité sur les célibataires : le monde où ils sont entrés si nouveau, si riche en joies... et en difficultés, si com-exe ; ils y ont trouvé un tel complément de personnalité 'ils donnent l'impression de se sentir très loin, très au-des-désormais de ceux qui n'y sont point entrés. Et pourtant e des époux se trouvent devant un prêtre tout rempli d'a-ûr de Dieu, ils ne pensent plus qu'ils lui soient supérieurs. n au contraire, ils sentent que ce qu'ils cherchent et ce 'ils trouvent par intermédiaire corporel et humain, le bon-ur dans l'amour et la fécondité, le prêtre l'a trouvé dans immédiate union de cœur à Dieu. Et, dès lors, la première ose qu'ils demandent au prêtre, c'est d'avoir foi dans la nauté de son sacerdoce. Ils ont conscience que la pre-ère richesse de leur famille, c'est notre sacerdoce intégra-ient vécu ; qu'ils ne comprendront la valeur de leur ma-ge que si nous comprenons la valeur de notre sacerdoce ; que les familles ne pourront devenir apostoliques, de la nière qui convient à leur état et à leur milieu de vie laïc, si les prêtres travaillent à devenir chaque jour plus ostoliques, suivant les méthodes, adaptées aux temps et fonctions, que l'Église a jugées les meilleures pour leur t sacerdotal. C'est donc d'abord la vie de prière, de sacri-, de charité que l'Église demande à ses prêtres, que nous ons mettre au service de l'apostolat des foyers.

PRÊTRE EST ÉTRANGER A L'EXPÉRIENCE DU FOYER

a seconde remarque, qu'aurait faite M. de la Palisse, cet nme étrange qui remarquait des évidences, c'est que nous vons jamais été mariés, et que nous avons été formés en du célibat.

ous aurons beau faire, nous ne saurons jamais par expé-

rience ce que c'est que d'être mariés humainement et divi-ment. Notre expérience familiale tient tout entière dans chers souvenirs d'enfance, dans des confidences, des in-tions, des enquêtes, des lectures. Et tout cela dépasse s-vent les limites d'une expérience individuelle : un pr-observateur et expérimenté sait bien plus de choses, à certain point de vue, sur le mariage et la vie conjugale tels époux confinés dans leur expérience propre. Mais cela ne remplacera jamais l'expérience vécue de cet d'indissoluble communauté de vie. Nous savons que lors des laïcs parlent du prêtre, ils peuvent nous faire beau-de bien, mais qu'ils peuvent aussi manquer totalement effet, soit qu'ils ne voient que sa condition humaine, qu'ils ne voient que sa fonction divine, soit qu'ils oub-que l'expérience individuelle ne rentre jamais tout à dans un cadre d'expériences analogues ou dans une thé-soit qu'ils oublient la discrétion que commande leur i-rance expérimentale d'un état de vie tellement différen-leur. Nous de même. Si nous voulons avoir une influence, seulement sur des époux, mais sur des époux en qu'époux, et c'est ce qui nous préoccupe ici, il faut nous -peler qu'elle doit s'exercer en deçà de certaines limites, nous sommes d'un autre état, et s'il nous appartient de enseigner, nous devons nous en remettre à eux de trou-comment faire passer exactement dans leur état d'époux dans leur expérience personnelle ces vérités et cette cha-apostoliques que nous avons mission de leur communiq-

Et puis, dès l'appel de Dieu, nous avons grandi dans perspective d'où nous écartions volontairement et d'où écartait avec nous le mariage. Notre vocation et le milieu l'Église l'a cultivée nous ont habitués à considérer une af-tion sensible et féminine comme une faiblesse, une émo-charnelle comme une souillure, une image et une pensée y conduisent comme une tentation, appelés que nous éti-à vivre séparés et au-dessus de l'état de mariage. Nous vons guère entendu exalter cet état autrement qu'au co-de théologie, dans un cadre scolaire bien inoffensif : le rè-ment ne nous interdisait-il pas d'assister à la célébrat-d'un mariage, même d'un frère ou d'une sœur, pendant l'-née scolaire. Et ceci n'est pas une critique. Le célibat sa-dotal a ses exigences. Et l'Église est une vieille maman connaît la faibesse humaine, qui a mille raisons d'être p-dente, et qui n'a pas la naïveté de penser qu'en matière c-jugale et sexuelle il suffit de penser juste pour agir bien depuis plusieurs siècles elle a jugé bon de cultiver en se des germes de vocation destinés à s'épanouir en plein air sous la tempête, cela ne veut pas dire qu'elle le fera t-

ours, mais qu'elle avait ses raisons pour cela, infiniment res-
pectables. Mais en cherchant des avantages précieux : re-
cueillement, prière, étude, vie commune, protection et stimu-
lant du cadre, elle n'ignorait pas que des avantages, ici-bas,
ont toujours une rançon. Et c'est cette rançon précisément
qu'il nous faut bien voir, car elle est lourde sur le point qui
nous occupe. Ainsi formés, des prêtres sont exposés à consi-
dérer comme désirable en soi pour tous la domination la plus
complète possible de la chair, à voir dans le mariage une
concession plus ou moins humiliante, en vue du bien de l'es-
pèce, aux besoins inférieurs de la nature, à se dérober à
l'étude approfondie des problèmes de l'amour et du mariage
qui sont troublants parfois et ne conviennent pas à des prê-
tres. Appelons cela l'angélisme si vous voulez, et disons que
de là au naturalisme, épicurien ou pessimiste, qui ne voit
guère dans le mariage que ses réalités humaines, pour leur
sourire ou pour s'en offusquer, il n'y a qu'un pas facilement
franchi. Combien savent regarder sans dédain, sans crainte,
sans trouble curiosité, sans envie, avec un regard de foi qui
ne méconnaît et ne surestime rien de leur valeur surnatu-
relle, avec un regard de chair qui ne méconnaît et ne sures-
time rien de leur valeur naturelle, avec un respect profond
pour l'œuvre de Dieu, avec une sympathie réelle et pourtant
désintéressée pour toutes les joies des époux, avec un cœur
tout pacifié dans le Christ Jésus, toutes les réalités conjuga-
les et familiales ? C'est difficile toujours et pour tous. Que
cela tienne d'abord à la faiblesse humaine, c'est trop clair.
Mais que cela tienne aussi en partie à notre état et à notre
formation, il faut en prendre conscience si nous voulons, et
nous le devons, non seulement comprendre les époux, mais
les aider à comprendre et à aimer leur état, à en exploiter les
richesses. Car il nous faut faire un effort difficile et méritoire
de dépouillement et d'objectivité pour abandonner avec eux
la table de valeurs qui nous a spontanément servi jusque-là,
et un effort tout aussi méritoire pour la garder intacte quand
il s'agit de notre état ; pour trouver bien pour eux ce qui est
mal pour nous, et mal pour eux ce qui est bien pour nous.

Sous le bénéfice de ces deux remarques, précisons un peu
nos réflexions. Quatre mots les guideront désormais : savoir,
croire, comprendre, enseigner.

RÉVÉLER AUX ÉPOUX LA DIMENSION CHRÉTIENNE DE LEUR MARIAGE, ET DONC LA CONNAITRE SOI-MÊME

Ici comme ailleurs notre premier devoir, c'est de savoir. A
quoi bon une voiture puissante qui fait du 130 à l'heure si

l'on se trompe de chemin. Les époux seront apôtres dans par leur mariage dans la mesure où ils connaîtront la signification apostolique de leur mariage. Cette connaissance n suffit certes pas, mais elle leur est indispensable, et c'es nous qui sommes chargés de la leur donner. Les exhortations au dévouement n'y suffisent pas, il y faut une science, la plu exacte et la plus précise possible, de la théologie et de psychologie du mariage, de la théologie et de la psycholog de l'Action catholique, et aussi des réalités, des faits où faut les insérer.

Nous vivons en France aujourd'hui dans une atmosphè d'érotisme et de néo-malthusianisme. Pour toutes sortes d raisons historiques, intellectuelles, politiques, économiqu sociales et simplement humaines, l'amour considéré com attrait et satisfaction sensibles est exalté publiquement a jourd'hui d'une manière presque obsédante, et l'enfant e considéré d'abord comme une charge. Ce que l'on réserv jadis à l'intimité la plus stricte, les fautes que l'on gardait a secret de la conscience, on l'étale et on s'en glorifie sur l' cran, au micro, dans le journal, à l'atelier ou au burea dans les salons, avec une obstination provocante et ma saine. Il n'y a que deux manières de dominer cela : La pr mière, extérieure, policière, qui ne dépend de nous que d'a sez loin, est nécessaire, urgente, et ses résultats négatifs so d'un grand prix. La seconde, éducative, est bien plus impo tante encore, seule profondément efficace, et elle dépend d rectement de nous. Une erreur est vaincue le jour où le chrétiens ont ressaisi pour en vivre pleinement la vérité q la soutient, et qui souvent s'était obscurcie. Il s'agit dor pour nous, très humblement et en nous appuyant sur Die d'entrer dans le courant moderne des idées et des mœu amoureuses, de regarder ces problèmes tels qu'ils se poser de les comprendre et de les résoudre comme fait chaque jo M. Cardijn pour la jeunesse salariée. — Pour cela, il fa savoir, et donc il faut lire. **Plus on est dans le détail concr et singulier, plus il faut retrouver les livres substantiels q dominent les problèmes et nous guident dans l'interprétatio du réel.** Relisons de temps à autre le Ier chapitre de la **Genèse,** le XIXe de **saint Matthieu,** le Ve de l'**Épître aux Éphésiens,** le texte du **Concile de Trente,** session XXIV, le canc 1081; et puis **Arcanum** et **Casti Connubii.** Sachons la valeu des articles **Mariage** de nos Dictionnaires, du livre du P. Le vaud sur **« Le Monde moderne et le Mariage chrétien »,** d celui que l'abbé J. Leclercq a consacré à la Famille dans so **Traité de Droit naturel,** du **Catéchisme du Mariage chrétien** du P. Vermeesch, de l'opuscule si riche de Von Hildebran sur **Le Mariage,** du livre de Doms sur **Le sens et la fin d**

lariage, de celui de Foerster sur **Morale et Pédagogie exuelle,** du recueil édité chez Plon sous le titre **Problèmes e sexualité,** de **la collection de Lyon** publiée par le Dr Biot, es ouvrages et périodiques de l'**A.M.C.,** etc... C'est un vrai éconfort de voir l'effort intellectuel qui se fait dans l'Église our repenser ces sujets. Comment remplir notre tâche si ous y restions étrangers ?

Car est-il vrai que l'amour a toujours été et demeure, pour plupart des gens, la première réalité humaine, celle qui tteint et qui modifie le plus profondément et le plus intégrament leur être ? Est-il vrai, pour descendre plus bas, qu'une encontre sexuelle sincère et spontanée est présentée à eaucoup de nos contemporains — je pense à ce qu'en a crit M. Blum dans son livre d'un amoralisme si pernicieux - comme la quintessence du bonheur ? Mais alors, avonsous approfondi, nous prêtres, le sens de cet abandon non as symbolique, mais réel et total d'une personne à une aue personne, pour qu'elles se communiquent leur propre vie, our qu'elles ne fassent plus qu'un dans un acte de vie comune ? Que signifie, non pas tellement le geste épisodique, ais l'état indissoluble qu'il implique ? On parle d'abord du ien de l'espèce, et pourtant quand Adam se réveilla de son ommeil mystérieux, il ne dit pas : « celle-ci sera la mère de es enfants », mais « celle-ci est os de mes os et chair de a chair. Celle-ci sera appelée femme parce qu'elle a été rise de l'homme (1) ». Lorsqu'un jeune homme et une jeune le tremblent de leur premier émoi, ce n'est pas d'abord aux nfants qu'ils pensent, mais l'un à l'autre; et quand l'homme la femme se rencontrent, ce n'est pas d'abord aux enfants u'ils pensent pour l'ordinaire, mais l'un à l'autre. Faire des ies du mariage une sorte d'attrape-nigauds des individus u profit de l'espèce, c'est offenser la Providence. Et il peut y voir pour des prêtres une manière de concevoir et de préenter la thèse traditionnelle de l'enfant fin première du maage, qui détourne à jamais beaucoup de nos contemporains e la doctrine chrétienne du mariage. C'est celle qui oublieit que toute société, même la société familiale, est faite our les personnes, non les personnes pour les sociétés; et ue, si la fin biologique de l'acte sexuel et si l'achèvement e l'amour est la génération de personnes qui valent par les-mêmes et qui ont Dieu pour fin, ces personnes, ces en-

(1) « C'est pourquoi, continue le texte, l'homme quittera son ère et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront une eule chair ! » Ce cri de la nature, ce mot profond de l'Esrit-Saint, l'expérience les vérifie tous les jours.

fants, sont en même temps la perfection même des époux. **Les époux ne seront apôtres en tant que tels que si cet apostolat leur apparaît dans la ligne même de leur amour, du même ordre que lui, essentiel à lui. Et ils ne pourront savoir que leur amour est essentiellement apostolique que si nous scrutons, nous prêtres, car c'est notre fonction, le sens qui Dieu a attaché à cet amour.** L'union et la vie conjugale valent par le sens que l'on y met, et c'est nous qui devons l'apprendre aux époux.

Or, ce sens, c'est que si cet amour est un instinct, un instinct blessé par la concupiscence, si cet amour est un contrat, cet instinct et ce contrat désormais, pour nos fidèles sont un sacrement, c'est-à-dire un signe, un signe efficace. Ne voir dans cet instinct qu'une activité corporelle d'organes particuliers, c'est une sottise et une mutilation; séparer le contrat du sacrement, nous savons quel mal a fait cette erreur d'où est sorti le civilisme. La vérité, c'est que l'amour humain, la compénétration de deux vies qu'il implique, la participation d'une personne à l'acte de vie d'une autre personne, est le signe le plus expressif et le plus profond que Dieu nous ait donné pour comprendre que l'homme n'est point fait pour vivre seul, mais pour participer à la vie même de Dieu, à l'unité de l'essence divine dans la trinité des personnes. Ce n'est pas sans raison que les Pères, si souvent appelèrent épousailles les relations de l'homme avec Dieu. La vérité, c'est que l'homme et la femme, déchus de leur dignité première qui faisait d'eux « les représentants visibles de la mission invisible du Fils et de l'Esprit dans le monde » furent remplacés pour cela par le Christ Jésus et l'Église. Leur union, dès lors, c'est l'image même de celle du Christ et de l'Église. Ils engendrent de nouvelles vies comme le Christ uni à l'Église; ils s'aiment comme le Christ et l'Église; ils ne font qu'un seul corps, une seule personne, par amour comme le Christ et l'Église. Comme le Christ a fait de son corps l'instrument de communication de la vie divine en le livrant au Calvaire, l'époux et l'épouse enrichissent mutuellement leur propre vie par intermédiaire corporel. Ne disons pas : quelle grandeur y a-t-il à être une image ? Dire que l'union conjugale est grande parce qu'elle est l'image du Christ et de l'Église, n'est-ce pas comme si l'on disait que la valeur de ce vieil ouvrier consiste en ce qu'il ressemble physiquement à Foch ? — Non, cette signification n'est pas un accident, mais le témoignage réel et stable d'une dignité passée incomparable et d'une promesse infiniment plus belle encore; et le lien est réel qui unit le mariage à l'Incarnation et à la Rédemption, et par elles à la vie trinitaire. A la Rédemption : c'est précisément cette pensée qui, méditée e

similée, peut faire de la vie conjugale une vie apostolique.
ı époux disait récemment qu'il y avait trouvé le secret lu-
neux d'un comportement tout différent avec sa femme, et
ıe cela passait peu à peu dans leur vie, qu'il était comme
Christ et qu'elle était comme l'Église.
La vie apostolique des époux réclame aussi de nous que
ous ayons une pensée juste sur le rôle de la femme au
yer. La formule est devenue slogan parmi nous, et nous la
ettons au service d'une cause sacrée, celle que **Quadrage-
mo** nous a si instamment recommandée : remettre la femme
ıns la ligne de sa vraie destinée naturelle, et donc surna-
relle, et l'arracher à ce féminisme pernicieux qu'a engen-
é l'individualisme libéral et égalitaire de Rousseau, des-
ıcteur de toute hiérarchie, de tout ordre familial. Mais
vons-nous toujours conscience qu'il y a une manière de
ncevoir et d'exprimer cette vérité qui peut parfaitement
mpromettre la cause que nous voulons servir ? Savons-nous
sez que Hitler a fait sienne la théorie traditionnelle des
ois K : **Kinder, Küche, Kirche,** les enfants, la cuisine, l'é-
ise, et que le racisme et le communisme réduisent, en fait,
femme à sa fonction. Nous rappelons-nous assez Chrysale
ıi vivait de bonne soupe et non de beau langage ? Sentons-
ous ce qu'il y a de suspect dans la pensée des dictateurs
dans celle du petit bourgeois sans flamme et sans horizon,
que la même formule peut couvrir tout aussi bien un sens
ïen et un sens chrétien ? Voyons bien les deux bouts de la
aîne : la personne de la femme et sa fonction. Et quand
ous rappelons la femme moderne à sa fonction, à son ser-
ce, montrons-lui que le bon Dieu y a mis pour elle la di-
ıité et l'accomplissement de sa personne qu'elle doit épa-
ouir pour la gloire de Dieu, car on ne se trouve qu'en se
erdant, et on ne vit que de mourir. — Et puis, rappelons-
ous que ce serait chimère et faute de vouloir revenir en
rière. La bataille de Tolbiac et la bataille de la Marne, on
s appelle toutes les deux des batailles, et qui oserait dire
ıe le même mot recouvre la même réalité. La femme au
yer il y a cent ans et la femme au foyer en 1938, la formule
t la même, mais depuis cent ans il y a eu le train, l'élec-
cité, l'automobile, l'avion, le cinéma, la T.S.F., les appa-
ils ménagers, le travail au dehors de la jeune fille et de la
mme, la vie estudiantine féminine, un développement de
vie de groupe, une prise de conscience plus vive, et au
nd plus chrétienne, de la personnalité féminine : sans être
arxiste, qui oserait dire que tout cela ne doit pas modifier
manière pratique, pour la femme, de remplir son rôle au
yer et d'exercer l'apostolat auquel l'Église la convie. Faute
s'en rendre compte, un prêtre pourrait parfaitement com-

promettre la vie apostolique des foyers telle que l'Église veut.

Car l'Église appelle les foyers comme tels à l'Action cath lique. Après ce qui fut dit plus haut, est-il utile d'y insiste La famille n'est-elle pas un domaine privilégié pour que no nous rendions compte de nos limites sacerdotales ? Les épo ne retrouveront le sens de leur amour, le courage d'avoir d enfants, l'art de les élever que par l'exemple lumineux contagieux de foyers qui s'épanouissent dans le Christ sa rien renier de l'humain. Cessons de dire : **Nous d'Église,** de nous appeler « hommes d'Église », **comme si un foyer n' tait pas lui aussi une cellule d'Église dont l'apostolat, d'a leurs hiérarchisé, est essentiel à l'apostolat de l'Église, remplaçable, complémentaire, au sens propre, de l'aposto du pape et des évêques.** Et soyons convaincus que cette v profonde, que le Saint-Esprit a inspirée au Souverain Ponti aboutira à une mise en ordre qui tuera dans leur source cléricalisme et le laïcisme, ces frères ennemis qui ont pro qué tant de persécutions et perdu tant d'âmes.

Et, enfin, un prêtre doit connaître suffisamment les réalit d'aujourd'hui sur la famille : les théories évolutionnistes s les origines de la famille contemporaine enseignées à ta de nos jeunes paroissiens, les arguments de l'eugénisme du divorce qui imprègnent l'atmosphère que nous respiron tous. Il doit savoir qu'on évalue à 500.000 par an en Fran le nombre des avortements, 2.000.000 pour quatre ans, pl que le chiffre de tués pendant la guerre; qu'en Belgique il eut, de 1919 à 1924, 150.000 à 200.000 avortements par an, que, pendant ces cinq ans, il y eut 3.323 affaires qualifié avortement et 283 condamnations; que dans une seule sall de grande usine à Lille, de mars à décembre 1937, six enfan de quinze à seize ans devinrent mamans; que le chiffre d'a faires des trafiquants de femmes s'élève en France à envir 5 milliards par an. Mais je n'insiste pas. Nous savons mieu désormais, que nous ne pouvons être de vrais prêtres qu'e faisant un effort de métier, de technique, où l'enquête jou un très grand rôle.

CROIRE JUSQU'AU MIRACLE AUX ÉNERGIES DE LA GRACE DU MARIAGE

Je ne ferai plus qu'esquisser ce que je voulais encore vo dire.

La vie apostolique des foyers requiert, outre la scien du prêtre, qu'il ait une foi vive. Quand nous pensons mariage, à quoi pensons-nous davantage ? à ses réalités h

maines, aux misères que nous avons vues, aux péchés que nous avons absous, aux tentations que nous avons connues, à certaine joies, ou bien à la grâce sacramentelle qui veille en chaque époux chrétien et qui attend d'être révélée et fortifiée pour s'épanouir ? Quand nous pensons à l'Action catholique, à quoi pensons-nous davantage ? à ses réalisations humaines, à ses formes extérieures, toujours contingentes et imparfaites, ou à l'Esprit-Saint qui la veut et qui l'anime et qui nous demande une collaboration cordiale, active, positive ? Sommes-nous vraiment convaincus que de tous les moyens de redressement qui s'offrent aujourd'hui aux hommes en désarroi, le plus précieux est notre grâce sacerdotale courageusement cultivée, et qu'il dépend de nous qu'il y ait dans nos paroisses, dans nos mouvements d'A.C., sortant de nos institutions d'enseignement, des époux qui connaissent et qui vivent de mieux en mieux leur grâce du mariage ? Avons-nous foi dans notre effort d'éducation ? Sommes-nous persuadés que si le péché originel est toujours là, la grâce est toujours là aussi qui l'a vaincu, et que des laïcs sont capables d'assimiler, de vivre, de faire passer dans leur milieu, comme un souffle renouvelant, les vérités et les exigences les plus hautes du mariage et de l'apostolat, pour peu que, dans la mesure de nos moyens, **nous fassions effort pour les repenser nous-mêmes et nous y assujettir.** Le miracle de la J.O.C. — car c'en est un, quoi qu'on puisse voir et dire — est né de la foi d'un prêtre dans la grâce. Le renouveau apostolique des foyers chrétiens ne recevra son élan et ses méthodes que de notre foi en travail. Et n'alléguons pas la misère humaine : plus on la connaît et plus on en souffre, plus aussi l'évidence de la miséricorde de Dieu devrait stimuler notre foi. Que celle-ci soit seulement comme un grain de sénevé, et nous soulèverons les montagnes.

SYMPATHISER INTENSÉMENT AVEC DES JOIES ET DES PEINES QUI NOUS SONT ÉTRANGÈRES

Le prêtre doit aussi comprendre les foyers. Et je mets sous ce mot cette manière de sympathie qui fera que des époux, nous sachant et nous voulant au-dessus de leur état, nous parleront, nous consulteront comme si nous étions au cœur même de leur état. Et c'est ce qu'il y a de plus difficile pour nous. Savoir des doctrines et des faits, avoir la foi, soit. Mais être à la fois au dehors et au dedans. Voir les choses de leur point de vue, comme Dieu les voit, alors que nous ne sommes pas à leur place, mais à la nôtre; aimer avec eux et pour

eux tout ce qu'ils aiment comme Dieu l'aime, leurs distractions, leurs joies, alors que nous ne pouvons pas l'aimer pour nous; souffrir vraiment, d'un cœur humblement fraternel, de leurs peines : de cette **tribulatio carnis**, si lourde à porter pour l'un ou l'autre à certains jours, de cette **tribulatio panis** qui les rive à des soucis matériels inexorables, de cette **tribulatio conjugii** qu'engendre, à certains jours, leur vie commune indissoluble, bien plus pénible alors que toutes celles que des prêtres peuvent connaître, de cette **tribulatio prolis** qui les lance tous les deux dans une aventure qui leur réserve plus d'une amertume, plus d'une déception, plus d'un chagrin; souffrir avec eux de ces peines alors que nos sacrifices nous en ont affranchis pour une bonne part, et que le démon nous souffle parfois qu'elles sont la rançon légitime de joies qu'ils étaient libres, après tout, d'écarter comme nous l'avons fait : ... comme si, les uns et les autres, nous n'avions pas tous le devoir de suivre notre vocation. — Il me semble que c'est là notre effort le plus difficile. Il y faut un respect sincère, une estime profonde de ces valeurs laïques de la vie et du monde dont nous avons écarté jadis la séduction. Tout est un en Dieu, c'est clair, et c'est là la solution du problème. Mais, pour y atteindre, il nous faut faire un effort d'abnégation totale. — Je pense en ce moment à ce saint chanoine mort récemment et dont on me disait qu'étant curé de village il reçut, un jour, un neveu qui venait lui présenter sa jeune femme. Il y a de cela très longtemps, les communications n'étaient pas faciles, ils ne pouvaient repartir que le lendemain. Le curé ne voulut pas les loger au presbytère et leur chercha une chambre dans le village. Ce geste me fut donné comme un symbole. Ne le jugeons pas surtout **in concreto**, nous ne le pouvons pas, mais comme symbole. Eh bien! je vous avoue qu'après avoir été édifié par la délicatesse sacerdotale qu'il exprimait, j'ai fini par le juger presque sévèrement, comme un manque de foi et d'abnégation. On voudrait enseigner que le mariage est un pis-aller qu'on ne s'y prendrait pas autrement. A égale distance de familiarités choquantes, il y a des pudeurs incompréhensives qu'un prêtre doit travailler à maîtriser, car elles sont tout aussi ruineuses pour l'apostolat sacerdotal auprès des familles.

FAIRE DES FOYERS APOSTOLIQUES : IL Y FAUT NOTRE INTELLIGENCE CRÉATRICE

Le prêtre, enfin, doit enseigner. Pleurer sur les mœurs qui s'en vont et morigéner les fidèles qu'emporte le courant, c'est une de nos tâches : « **inter vestibulum et altare plorabunt**

acerdotes... »; « **argue, increpa...** ». Mais elle n'a de sens et e valeur que liée a une autre tâche, celle d'enseigner. Comient, dans nos institutions d'enseignement, nos paroisses, os mouvements d'Action catholique, faire passer ces vérités t cet élan qui feront des foyers apostoliques ? Il me semble ue la condition essentielle pour cela c'est d'avoir un cerin esprit, le plus proche possible de celui de Notre-Seigneur t de l'Église. J'ai essayé comme j'ai pu de le retrouver et de exprimer, dans l'espoir qu'il nous inspirerait à tous, quelles ue soient nos fonctions, une même méthode, positive, adapée, convergente. — **Positive d'abord :** ayons l'obsession de iettre en valeur plutôt que de mettre en tutelle. Il y a dixuit mois, dans une réunion jociste, on posa la question d'enuête : qu'est-ce que le mariage ? Une petite se trouvait là, e treize ans et demi. Aussitôt, la réponse fusa sans détour : mariage, c'est coucher avec un homme. L'aumônier était bsent, et il est peu probable queile aurait dit cela devant n aumônier. Mais imaginez que nous ayons été là pour reevoir ce petit choc. Qu'aurions-nous fait ? Ne pensez-vous as qu'il n'y avait qu'une seule chose à faire : cacher absoiment le choc intérieur, prendre avec respect et sérieux cette éponse... candide, si l'on peut dire, et l'éclairer sereinement t discretement de la lumière de Dieu. — Ainsi de nos jeunes t de nos foyers. Quel est celui qui est indemne de toute rreur, de toute ignorance, de toute faute ? Prenons-les tels u'ils sont, comme nous sommes bien forcés, chaque matin, e nous prendre nous-mêmes, et, avec ce qu'ils ont de bon, ommençons de construire des foyers apostoliques. En chaire, u confessionnal, en conversation, en réunion, que ce soit ce rincipe qui nous guide toujours. Les sanctions, les réprimanes, les répressions seront nécessaires jusqu'à la fin du ionde, mais elles n'aboutissent à construire que si on les mploie dans cet esprit positif de confiance et de respect.

Méthode adaptée aussi. — Rappelons-nous toujours qu'il n'y pas deux foyers qui se ressemblent, et que chaque foyer, ailleurs, a sa vocation propre, indiquée par les aptitudes et s circonstances. S'ils doivent être tous des foyers apôtres, si leur apostolat doit s'organiser et s'unir pour être puisunt, il faut respecter leur diversité. Rappelons-nous aussi ue, pour former des foyers militants, nous devons voir l'époux et l'épouse en particulier, et les deux époux ensemble, ar ils doivent être apôtres en tant qu'époux et en tant que ersonnes, et nous devons respecter le mystère de leur nion, de deux qui sont un tout en restant deux.

Méthode convergente enfin. — Aussi longtemps que la vie onjugale et familiale naura pas retrouvé son sens chrétien,

aucune réforme, dans un autre domaine, ne pourra vraiment aboutir. La formation de foyers apostoliques doit donc occuper, dans la hiérarchie de nos tâches sacerdotales, une place de premier rang. Un professeur de 7e, ou de philosophie, ou de grand séminaire, qui fait effort toujours pour connaître davantage dans leur milieu familial chacun de ses élèves saura plus facilement les préparer à comprendre, l'heure venue, leur tâche familiale. — Dans l'éducation des sens et du cœur, les tentations et les fautes mêmes peuvent être utilisées non pas pour détourner de l'amour humain mais pour en révéler peu à peu, autrement qu'en rêve, la grandeur et le prix à beaucoup qui le cherchent sans le connaître. — Je ne connais rien de la vie paroissiale; je sais seulement qu'un prêtre de passage s'aperçoit très vite si les consciences sont éveillées non seulement au devoir, bien compris, de fécondité, mais au sens chrétien et apostolique de l'amour. — Quant à nous, qui sommes chargés plus spécialement par l'Église de former des militants laïcs, des foyers apostoliques, nous savons quels efforts d'étude et d'adaptation cela réclame : soyons bien rassurés, le prix de l'enjeu les vaut.

« BATIR UN MONDE NOUVEAU » : ESPÉRANCE CHRÉTIENNE OU SLOGAN ?

Si nos efforts à tous, en ces années tournantes, portent juste et ne défaillent point, nous pourrons peut-être, profitant des mérites et des travaux de nos devanciers, ouvrir à l'apostolat de l'Église les chemins nouveaux que réclame l'avènement d'un monde nouveau. La formule paraît prétentieuse : qui oserait dire qu'elle dépasse la réalité. Il ne s'agit pas d'inventer l'homme et la femme, ni le mariage, ni le dévouement des foyers chrétiens, — tout cela est vieux comme le monde et l'Église —; il ne s'agit pas de perdre le sens chrétien de la misère humaine, il y suffit d'un peu de loyauté; il s'agit, une fois de plus, de mettre le vin nouveau dans des outres neuves.

Lille, 24 octobre.

Joseph DECLERCQ.

Souffrances du mariage

(Extraits)

Paris, le 30 décembre 1937.

Mon Père,

...Quand je regarde en arrière, j'évoque des femmes en eine, errantes, attendant qu'une porte s'ouvre, ou pleuant les yeux penchés sur un ouvrage. Vies gâchées! Parois, une révolte, des cris, une porte qui claque et la vie ontinue... vers un dénouement amer. Les rancœurs tissent a trame tragique de l'existence. Dès l'aurore de mon jugeient, j'ai assisté impuissant à des disputes dans bien des naisons; on s'aime mal, chaque être suit une route difféente, on ne se rencontre jamais et l'âme n'a de repos que ans la mort. Je ne compte que des solitudes. .

Car enfin, mon Père, si les aventures dont nous sortons haque fois plus meurtris et plus écœurés, si les unions bres comportent les irritations du mariage sans nous édommager de ses avantages, il est juste, n'est-il pas vrai, ue l'homme boive le lait de la tendresse? Et pour un hrétien, hors du mariage, il n'y a que la solitude. Alors, renoncement total est préférable à une espérance touours trompée. Me taxerez-vous encore de romantisme si je ous confesse que, souvent, j'ai rêvé de cette fiancée dont présence unique désaltérerait toutes mes aspirations? Il e suffit pas d'assouvir les appétits physiques : l'amour est tout ce qui vient après l'amour, lorsque les compaions d'élection préfèrent encore l'âge mûr de leur climat u printemps fallacieux des oiseaux de passage. Plus on ieillit, plus on souffre d'être un vagabond sans foyer, qui 'a que des valises et n'est nulle part chez lui. Pourtant, si on n'a pas l'instinct de l'homme de possession, n'est-il as préférable de s'épargner l'erreur de tomber dans l'enfer e la solitude à deux? Les difficultés de l'existence actuelle, iille circonstances sociales et matérielles, la naissance, la ortune dictent à l'homme et à la femme dans le choix du

mariage des obligations où le cœur ne commande plus. Qu
de noces dont l'amour est exclu !

Lacordaire nous fournit une pensée résumant cette di
cussion : « L'amour conjugal, le plus fort de tous penda
qu'il subsiste, a cependant une infirmité qui naît de so
ardeur même. Les sens n'y sont point étrangers. C'est l
beauté du corps qui en est le principal aliment, et, cet
beauté, courte et fragile, n'est même pas assurée de garde
tant qu'elle dure, l'empire sur le cœur qu'elle a subjugu
Trop souvent, lorsque le monde l'admire encore, elle
perdu la félicité de son règne, et la foule lui offre des vœu
qui tombent sur une ruine secrète et douloureuse. Cet
belle tête ne dit plus rien à qui l'avait adorée et un horr
ble abandon, un abandon inconnu qu'on ne peut pas mêm
plaindre, succède à l'enivrement d'un culte qui s'était pro
mis l'éternité. »

Oui, mais qu'est la vie d'un homme dont le cœur ne b
plus, qui n'a pas de front sur lequel se pencher le soir, pa
une voix qui lui réponde ? Ne voyez-vous pas, mon Pèr
ce qu'un tel état suppose d'inexorable inhumanité ? Au se
de la société, peut-on vivre seulement de mouvements
d'idées, de bruit et même de méditation ? Malgré tout,
sont les dons physiques qui rapprochent et lient les être
de chair que nous sommes. Il est normal de préférer un
main saine à une main moite. Maintes amitiés se fonde
sur la qualité d'un regard et les pièges involontaires qu
tend ce même regard peuvent frayer un chemin au péch

Sans une attirance physique marquée, un couple ne sau
rait être longtemps heureux. Et là encore se pose un grav
problème : celui des enfants. Le dilemme mérite réflexio
Comment, pour bien des ménages, accepter tous ceux qu
la nature peut créer sans commettre le crime de ne pas le
nourrir, de mal les élever, sans parler de la maladie ? E
d'autre part, comment imposer la chasteté à la passion ?

ANDRÉ.

Cher ami,

... Il est bien clair que, sauf le cas de vocation spéciale, l
mariage est la condition normale de l'homme, et qu'il n'
a pas à rougir d'en ressentir l'attrait. « Au commencemen
dit l'Écriture, en cette page magnifique des origines, Die
créa l'homme (entendez l'*homo*, la créature humaine), Il l
créa homme (entendez cette fois *vir*, selon sa détermina

tion sexuelle) et femme. » Mettons donc au compte de je ne sais quelles survivances du manichéisme toute fausse — et malsaine — pudeur se scandalisant hors de propos d'une des données les plus admirables de la nature et de Dieu.

Mais s'il est légitime pour l'homme d'aspirer au bonheur d'un foyer, c'est à la condition qu'il l'aborde et y vive non pas dominé ni conduit par la fougue de ses sens, mais attiré par le désir de se consacrer tout entier à l'amitié qui sera désormais la grande amitié de sa vie. Amitié, dis-je, donc amour dont l'autre et non soi-même est la loi, où chacun, maître de soi, trouve sa joie à aimer l'autre pour lui-même et sans retour sur soi, à l'entourer de chaude affection, à se dévouer cordialement à lui, à l'aider dans sa propre ascension, à se sacrifier au besoin pour lui. Sa joie, entendez-vous : il ne s'agit pas d'une ascèse (encore qu'il y ait de l'ascèse dans la maîtrise de soi qu'un tel amour suppose), il s'agit de la joie d'aimer.

Parler ici d'amitié ne suffit pas, ou plutôt l'amitié conjugale est un cas singulier qui explique pour une part — et que respecte — la fermeté de la doctrine chrétienne du mariage. Ici encore n'ayons pas peur de prendre le point de départ de notre réflexion dans les faits les plus constants de l'expérience humaine. Ce sentiment d'amour qui porte l'un vers l'autre deux fiancés, même assurée cette maîtrise des sens égoïstes que je viens de dire indispensable, il est clair que, dès son principe il se distingue des amitiés ordinaires qu'ils ont pu connaître par ce don réciproque de leur corps qui au temps de leurs noces consommera leur union. A ce don, certes, nous le disions à l'instant, ne se limite pas leur amour ; il n'empêche que celui-ci se distingue par là de tout autre, au point qu'exclure unilatéralement ou d'un accord commun le principe même de ce don réciproque empêcherait radicalement l'existence de tout mariage. Être deux en une seule chair ; cette définition de l'Écriture marque ce qu'il y a de propre à l'amitié conjugale. Dès lors, dans la perspective de cette amitié ainsi considérée se profile dès les premiers échanges une troisième présence, à laquelle la nature et Dieu derrière elle, a ordonné l'union de ces deux êtres qui commencent à s'aimer de la sorte : la présence de leur enfant. « Tout véritable amour, dit Kierkegaard, repose sur ceci qu'on s'aime dans un troisième... ». N'est-ce pas ici le cas majeur ?

L'amitié des époux est, de la sorte, dès son principe le milieu spirituel où leur commune fécondité fera apparaî-

tre, comme en un berceau à eux seuls adapté, les enfants qui, s'il plaît à Dieu, consacreront leur union. Chacun d'eux accède ainsi, l'un par l'autre, l'un avec l'autre et tous deux ensemble par leurs enfants, à sa perfection humaine [...].

Je ne dirai qu'un mot du problème plus particulier que pose encore votre lettre. Non que je méconnaisse son importance de fait, ni le caractère souvent tragique qu'il revêt en plus d'une conscience. Mais parce que, si les principes qui en régissent la solution sont relativement simples, les applications de ces principes engagent dans la complexité des données de fait où cette lettre ne peut entrer. C'est affaire de cas individuels et relève du directeur de conscience. « Comment, demandez-vous, pour bien des ménages, accepter tous les enfants que la nature peut créer sans commettre le crime de ne pas les nourrir, de mal les élever, sans parler de la maladie ? Et d'autre part, comment imposer la chasteté à la passion ? » Parlons franc, cher ami. Hormis le cas de tempéraments naturellement plus insensibles en cet ordre, ou celui d'une rare domination morale de soi-même (et là déjà, même si on l'ignore, la grâce chrétienne est à l'œuvre), je ne pense pas que le problème ait de solution morale réelle qui n'engage une attitude générale de toute la vie. Je renonce ici d'avance à convaincre qui n'est pas vraiment chrétien de la possibilité d'obéir aux exigences de l'Église en ces matières.

Il se peut, en effet, que de valables raisons — les lâchetés de l'égoïsme ou les prévoyances trop humaines n'en sont pas — invitent des parents à ne plus procréer. Il ne peut cependant pour eux être question de renoncer dès lors à l'intimité antérieure de leur vie commune. En eussent-ils le courage, l'atmosphère même du foyer s'en ressentirait, au détriment de leur union et à celui des enfants déjà nés. Où donc est la solution ?

Tenir compte de certains rythmes de la nature et des temps où s'interrompt, semble-t-il, sa fécondité ? En droit, la morale ne peut réprouver cet usage d'une donnée de nature, et, si de justes intentions l'inspirent, en certains cas ce pourra être un bien. En fait, cependant, il est à craindre que l'égoïsme jouisseur ne trouve trop souvent en cette conduite un moyen d'échapper aux contraintes que la conscience devrait lui imposer et dont un véritable amour donnerait le secret. Cette fois l'intention vraie n'étant plus droite, de tels calculs cesseraient d'être moralement légitimes. Le moraliste ne les pourrait plus approuver. Le chrétien les mépriserait comme une déloyauté.

Reste dès lors, comme solution au problème posé, la
asteté conjugale. Est-elle possible? Encore une fois, hors
une vie chrétienne réelle, et, dans le cas, vraiment menée
commun, elle doit être bien difficile aux êtres de chair
ue nous sommes. Par contre, en doctrine et en expérience
rétiennes, elle apparaît comme le fruit normal du sacre-
ent et des grâces qu'il apporte; fruit délicat, bien sûr,
nt la conquête peut être plus ou moins lente, plus ou
oins ardue : qu'importe, Dieu voit le fond des cœurs, et
ce domaine comme en tout autre, sa miséricorde est
ête à pardonner les faiblesses passagères dont une vie de
yal effort condamne elle-même la malice. Mais avec sa
âce cet effort ne peut qu'être couronné de succès. La
asteté, temporaire ou définitive, n'est pas alors au détri-
ent de l'amour conjugal : bien plutôt en sort-il lui-même
nforcé, intériorisé, nuancé de nouvelle et plus profonde
time, de tendresse plus délicate. On a vraiment grandi
n avec l'autre, l'un par l'autre, et cette ascension de
ux âmes l'une sur l'autre appuyée est une bien grande
ose.

Évidemment, au principe de tout cela, il y a eu ce refus
cidé, d'où nous sommes partis, d'obéir aux tendances
oïstes de l'instinct jouisseur. Sans cette première orien-
ion, tout ceci n'a aucun sens. Mais ce point de départ
mis, et assurée dans la vie conjugale cette primauté d'un
ritable amour d'amitié renforcé et consacré par le sacre-
ent, il est normal que la passion charnelle soit finalement
minée par cet amour même, et se soumette peu à peu à
requêtes authentiques. Alors, selon la très belle expres-
n du Dr Biot qui a écrit sur ces choses des pages aussi
rétiennes que soucieuses de réalisme, la chasteté conju-
le naît de l'amour même sans rien perdre, note-t-il
core, des traits qui le caractérisent comme amour viril et
mme amour féminin. Il parle encore dans le même sens
la « chasteté, vertu conquise par le mariage ». Encore
e fois, l'amour vrai, loin d'y rien perdre, connaît alors
joies nouvelles, d'autant plus durables que l'esprit y a
s de part. Songez à cette intimité totale, en même temps
à ce paisible et spirituel rayonnement de bonheur, de
tains vieux ménages où un tel amour fut la règle; le
age de la passion égoïste eut-il jamais tant de charme?

. . . .

fr. X.

Médecine et mariage

« Le Groupe lyonnais d'Études médicales, philoso-ques et biologiques, qui avait consacré ses premières an de travail en commun à des problèmes d'ordre plus cialement biologique (1), poursuit depuis plusieurs sions une vaste investigation sur l'être humain et les tiples questions que son éducation progressive soulève l'esprit du médecin, du psychologue, du moraliste. C'est en ces termes que le Dr René Biot ouvre le der volume, *Médecine et Mariage*, publié par le Groupe ly-nais dont il est l'animateur (2).

Le rappel de ces études antérieures est singulièrem opportun pour marquer le lien qui les unit à celles sur quelles nous sommes aujourd'hui sollicités de réfléc C'est l'homme qui est leur objet commun, et non pas lement son corps, le fonctionnement de ses organes, sa vie tout entière, celle de son intelligence et de son comme celle de ses cellules et de ses tissus : il nous p de retenir en passant et de souligner cette affirma d'une conception humaniste de la médecine où, à côté l'enseignement hippocratique, se devine comme en grane l'inspiration du christianisme dont, depuis d mille ans, la personne humaine a reçu ses plus belles tres de noblesse. On ne saura d'ailleurs s'étonner de retrouver sous la plume de celui qui s'est fait le défens de la « Médecine humaine » et qui, tout récemment enc a signé un ouvrage intitulé *Le Corps et l'Ame* (3).

(1) *Questions relatives à la sexualité; Les rythmes et la vie; Hé-dité et races; Formes, vie et pensée.*

(2) Librairie Lavandier, 5, rue Victor-Hugo, Lyon.

(3) Collection « Présences » Paris, Plon, 1938.

a famille, pour la société tout entière, des risques graves. e problème, d'une importance capitale et d'une très rande complexité, ne comporte que des solutions partiulières. Il ne saurait être résolu par un principe général. eculs une très grande prudence, un respect non moins rand de la dignité de la personne peuvent diriger chacun es difficiles débats commandés par les circonstances et ont les docteurs Péhu, Dumarest, Gate et Riese nous iniquent quelques aspects.

Les problèmes médicaux qui se posent autour du mariage e sont pas seulement ceux dont nous venons de dire un 1ot. Il en est qui ont trait spécialement à la vie matrimoiale. L'ouvrage du Groupe lyonnais ne méconnaît pas eur importance puisqu'il leur consacre ses quatre derniers hapitres.

La vie matrimoniale comporte normalement la fécondité. es constatations faites par les médecins ne contredisent as cet axiome : il est fréquent en effet de voir des jeunes emmes chétives, nerveuses, instables qui doivent à leurs aternités un véritable épanouissement organique. Ne conient-il pas aussi de remarquer que l'homme, de son côté, etire souvent de la paternité un développement de ses quatés natives de chef qui a le plus heureux effet sur sa vie hysique ? D'autre part, la malfaisance des pratiques antionceptionnelles sur la femme est notoire, et nul ne peut ier leur rôle de premier plan dans la genèse de graves oubles nerveux et utéro-ovariens. Le Dr Gaucherand, à ui incombait de traiter ce chapitre, montre avec raison ans la dernière partie de son travail que le problème moal et médical de la limitation des naissances, dans certaines rconstances particulières où il peut se poser légitimement, araît avoir reçu une ébauche de solution acceptable depuis s travaux d'Ogino, de Smulders et de Knaus. Si tant est u'elles se vérifient sûrement dans la pratique, les concluons de ces biologistes ne peuvent d'ailleurs être utilisées ar les intéressés qu'avec circonspection et mesure, après voir reçu les conseils de prêtres ou de médecins particulièement avertis.

La fécondité peut trouver des obstacles qui tiennent, non la volonté des conjoints, mais à leur état de santé. Un des ollaborateurs du Groupe lyonnais, le Dr Vigne, gynécoloue réputé, résume en dix « secrets » son expérience de la

avons personnellement fait remarquer ailleurs (1) q chez l'homme, le caractère non nécessaire de la fonct de reproduction pourrait s'ajouter aux autres critérium station verticale, activité intellectuelle, langage artic pour le distinguer des animaux. Il appartenait à M. l'a Emmanuel Lancrenon, docteur en médecine, après av éliminé quelques faux célibats, de faire une étude psyc physiologique du célibat. Son chapitre se termine par l noncé sommaire d'une technique et d'une ascèse. Il n' pas inutile de signaler que dans le même temps où par sait le livre du Groupe lyonnais, un sexologiste roum assez peu préoccupé de considérations morales dans le p blème sexuel, M. Strominger, faisait paraître un traité langue française de psychophysiologie sexuelle : à pro de la chasteté et de l'abstinence sexuelle, il énumère aussi un certain nombre de règles de diététique et d giène, admettant ainsi implicitement la possibilité d' lutte volontaire et raisonnée contre les impulsions de chair (2).

Des considérants d'eugéniste ne suffisent pas pour d der si un individu doit ou non se marier. Pourtant, l que la médecine limite son objet à la défense de la sa physique, sa pente fatale est de condamner au célibat c qui, par suite de maladie, ont un corps débile. Mais christianisme enseigne la dignité de la personne humai son droit inaliénable à fonder un foyer en toute liberté, valeur spirituelle et morale incomparable du maria sacrement. C'est dans cette doctrine que l'eugénisme m dical, logique et dans une certaine mesure légitime, d trouver son correctif et son frein.

Peut-on autoriser le mariage de tuberculeux, de d cients mentaux, de névropathes, de syphilitiques ? O dans la mesure où ce mariage, auquel de toute éviden l'individu a droit en tant que personne, et qui peut ê pour lui l'occasion d'un épanouissement, une source d' richissement moral, n'entraîne pas pour lui-même, p

(1) *La générosité, fondement de la psychologie, de la morale de la psychologie conjugales* (in *La Vie chrétienne dans le M riage*. Paris, Éditions Familiales de France, 1938, sous presse).
(2) L. Strominger, docent à la Faculté de médecine de Bucar *Psychophysiologie sexuelle*. Paris, Doin, 1938.

Les problèmes de l'éducation de l'enfant et de l'adoles-nt, considérés sous l'angle médical, ont fait pendant ois ans l'objet des séances du Groupe lyonnais. Tour à ur, des médecins, des psychologues, des éducateurs ont ordé ces questions, et de leur collaboration sont nés les ux tomes de *Médecine et Éducation* et le volume de *Mé-cine et Adolescence*, parus en 1934, 1935 et 1936. Voici ıe le Groupe aborde maintenant les problèmes médico-ychologiques de l'âge adulte, et d'abord — c'est la suite rmale — ceux concernant le mariage.

Lorsqu'un être humain parvient à la limite de l'adoles-nce, il se trouve à de redoutables croisées de chemins. ıoix d'une profession, surtout choix d'un genre de vie, ariage ou célibat, telles sont les décisions qu'il doit pren-e et dont dépend tout ce qui lui reste à parcourir de son néraire terrestre.

Choix d'un genre de vie, disons-nous. Il s'agit vraiment un choix en effet, puisque la décision est libre et appar-nt à l'intéressé tout seul. Ni la fortune, ni la situation ciale, ni l'état de santé ne peuvent l'obliger dans un ns ou dans l'autre. Bien plus, il convient de souligner ıe le célibat — c'est-à-dire, pour tout être résolu à se umettre aux prescriptions de la loi morale, l'abstinence xuelle — est possible à l'homme, contrairement aux ani-aux. Il convient de souligner aussi que le mariage n'a s seulement pour but la procréation des enfants, mais ssi l'union intime de deux âmes, de deux volontés, de ux cœurs, pour une ascension spirituelle et morale où acun aide l'autre de toute la force de son amour : tel le sens de ce que le Pape Pie XI désigne de l'expression ıouvante et profonde « charité conjugale » dans l'ency-que *Casti Connubii*. Dès lors, il ne semble pas possible rétrécir le champ de la délibération à des considérants ugéniste, de n'envisager la possibilité du mariage que la santé physique de l'individu et de sa descendance pothétique sont d'abord absolument sauvegardées. D'au-s réalités comptent, aussi importantes que la vigueur ysique de la postérité, et seule la *vocation*, le signe net-nent perçu de la volonté de Dieu sur chacun de nous, ut aider à fixer le choix.

Au *zoon politicon* d'Aristote, le Dr René Biot propose ajouter : l'homme est l'animal capable de célibat. Nous

question des inféconditès pathologiques. Quant aux prob
mes médicaux de nullité de mariage, ils sont examinés p
le Dr Henri Bon, véritable pionnier dans le domaine do
il a tracé les limites et qu'il a appelé la « Médecine cath
lique ».

Les difficultés de la vie à deux ne proviennent pas seul
ment des problèmes relatifs à la procréation. Elles ne so
pas dues non plus d'une façon exclusive à une dysharmon
physiologique, qui peut d'ailleurs disparaître avec le temp
Elles peuvent provenir aussi de causes psychologiques. A
M. Gustave Thibon, nous pouvons dire que c'est en su
mant l'amour, en le transcendant, en le transposant da
le domaine supérieur de l'amitié spirituelle que les heu
inévitables perdent leur acuité, que les dissemblances s'
ténuent et que l'unité profonde du couple s'établit et dé
l'épreuve du temps.

Le Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques
biologiques apporte avec ce volume une nouvelle et t
importante contribution à l'édification d'une « Médeci
humaine », d'une médecine qui ne néglige aucun d
droits de la personne, faite d'une âme et d'un corps. A
titre il ne peut laisser indifférent aucun intellectuel ch
tien.

Dr Pierre Merle.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à u
prochain numéro une étude du R. P. Carré, O. P. : « L
mariage, état de charité », — un article suggestif d
Mme Maria Schlüter-Hermkes : « La famille considér
comme église en petit », — et une note où Mme Camil
Mayran a bien voulu expliquer aux lecteurs de La V
Intellectuelle : « *Pourquoi j'ai écrit* Dame en Noir ».

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS. *Un plan de redressement.*

Les décrets-lois du gouvernement Daladier-Reynaud.

[.] MANKIEWICZ, Secrétaire général de l'Institut de Droit comparé de Lyon. *La conception nationale-socialiste de la Politique. Carl Schmitt et le Droit.*

Bien qu'il ait dû se démettre en 1937 de la plupart des postes que lui avait confiés le régime hitlérien, M. Carl Schmitt n'en demeure pas moins le juriste dont les théories ont le plus contribué à jeter les bases du droit public national-socialiste, et son œuvre est toujours considérée comme un « catéchisme » par les autorités nazies. D'où l'opportunité, pour les Français, de connaître « les idées de base » que l'on considère aujourd'hui, outre-Rhin, comme « des vérités fondamentales de la politique ».

[.] JACQUES. *Chronique de politique étrangère.*

Le déséquilibre européen.

[.] VANEETVELDE. *La diminution du temps de travail est-elle un facteur de progrès social?*

Du discours du mois d'août aux décrets de novembre.

[.] VIATTE. *Les paradoxes canadiens d'après M. André Siegfried.*

Le Canada puissance internationale.

[.] CHANSON. *La fin des Monstres.*

Le mois social : Octobre.

Billet de Ci

Un plan de redressement

Ne nous le cachons pas : nous sommes en présence d'u nouvelle orientation de la politique économique. Le red sement du pays est recherché grâce à une technique n velle dont l'inspiration est libérale. Tâchons d'en déga les caractéristiques essentielles.

Le but que poursuit le gouvernement est de réveiller l' prit d'entreprise et d'inciter les capitaux à s'investir par perspective d'un gain. C'est la renaissance du profit, lo dement comprimé par l'expérience précédente, qui d être, comme il l'a été pendant les phases de prospérité régime libéral, le moteur de la reprise.

C'est donc pour réveiller l'esprit d'entreprise que le pl a aboli, en fait, la loi des quarante heures tout en garda le principe ; qu'il a prévu des mesures fiscales de fave pour les entreprises nouvelles; qu'il a supprimé, pour mois, les emprunts à long terme de l'État ou des collec vités, etc...



M. Paul Reynaud réussira-t-il ? Le réveil de l'esprit d'e treprise qu'il veut susciter suppose la confiance du capit et celle-ci réclame un sentiment de sécurité qui dépe assurément des facteurs économiques, mais aussi des co ditions psychologiques et politiques.

Au point de vue économique, le mouvement des prix gros, qu'on veut orienter à la hausse pour amplifier marge bénéficiaire, prend une importance primordi

Mais, en dépit du contrôle instauré sur les prix de détail, les articles de dernière consommation ne peuvent que monter. Et alors : ou bien le gouvernement acceptera les ajustements successifs des salaires aux prix, et nous retournerons à l'instabilité des affaires; — ou bien le gouvernement bloquera les salaires, et il s'ensuivra une baisse du pouvoir d'achat de la masse déjà amputée par les nouveaux impôts, et sans doute une agitation sociale. Devant pareille insécurité, les capitaux ne refuseront-ils pas de s'investir ?

D'un point de vue psychologique : les nouveaux décrets-lois heurtent le syndicalisme ouvrier dans son désir de participer aux modalités d'application de la législation ouvrière dans les entreprises, et l'accent porté sur la confiance faite au capital peut faire croire à la masse ouvrière qu'elle est tenue en méfiance. Est-ce à tort que la C.G.T., dans son congrès de Nantes, n'a pas manqué d'exploiter ce sentiment ?

Mais il nous semble surtout regrettable que le plan de redressement, pour le succès duquel le gouvernement sollicite le concours de tous les Français, ne s'inspire pas d'un esprit de féconde collaboration. M. Paul Reynaud a dit qu'il avait la physique pour lui. La physique n'est pas tout. Aucun des pays qui ont tenté de se relever, dans ces dernières années, n'a manqué de faire appel à une mystique sans laquelle la physique risque d'être inefficace. Mystiques fausses et dangereuses le plus souvent, il est vrai. Mais nous pensons que l'atmosphère chrétienne dans laquelle la France a encore le privilège de vivre eût permis à M. Paul Reynaud de faire appel à un idéal proprement humain que peu de Français eussent repoussé.



Cependant, nous ne pouvons accepter la tentation de repousser en bloc cette suprême tentative. Plus encore que les dispositions louables (statut des délégués, du personnel, sanction pour le respect des décisions arbitrales, réglementation de la durée du travail, encouragements à la natalité, etc.) l'urgence de l'heure nous y pousse. Si l'expérience actuelle échoue, pensons-nous que la suivante présentera

plus d'intérêt ? N'aurons-nous pas, surtout, perdu un temp infiniment précieux à une époque où la situation interna-tionale commande toutes les mesures sociales ?

La tâche des catholiques est donc plutôt, semble-t-il, d'a-cepter une collaboration provisoire, avec le souci de perfe-tionner ce qui peut l'être, et d'abord de substituer, autan qu'il est en leur pouvoir, dans toutes les relations sociale l'esprit de collaboration à l'esprit de lutte. Il leur incomb de réaliser, sur le fondement de la collaboration en vue d bien commun, les institutions qui seront les germes d'u économie nouvelle. Une fois de plus, à la critique aisée et l'abstention paresseuse, nous préférons la politique de présence, mais d'une présence clairvoyante.

CIVIS.

.a conception nationale-socialiste de la Politique.

Carl Schmitt et le Droit

En 1927, le juriste allemand Carl Schmitt a publié une ourte brochure intitulée *Der Begriff des Politischen*, (le Concept du Politique) qui, depuis, a eu plusieurs éditions. i, en 1937, M. Schmitt, à la suite d'une campagne de resse dirigée contre lui par le *Schwarze Korps*, a dû se émettre de la plupart des postes officiels et semi-officiels ue lui avait confiés le régime hitlérien, il n'en reste pas oins le juriste dont les théories ont le plus contribué à eter les bases du droit public national-socialiste et à donner un fondement d'ordre scientifique à la réalité du II[e] Reich. Comme les Allemands ont qualifié son étude ur le concept du politique de « catéchisme dont les idées e base... doivent être considérées comme des vérités ondamentales de la politique », il nous paraît opportun e les examiner devant un public français.

La définition du politique, donnée par Carl Schmitt, eut se résumer ainsi (1) : Toute politique consiste à disnguer entre amis et ennemis, et à grouper ceux-là pour ouvoir parer à une attaque éventuelle de ceux-ci. « La

(1) Nous avons exposé plus longuement la doctrine de C. Schmit, ans *Le nationalsocialisme allemand, Ses doctrines et ses réalisations* ome I, annexe II. Librairie générale de droit, Paris, 1937.

distinction politique proprement dite est, en effet, pour M. Schmitt, la distinction entre ami et ennemi. C'est elle qui confère aux actes de l'homme leur sens politique. C'est à elle que se ramènent toutes les actions et motivations politiques. »

C'est là une distinction qui n'est ni morale, ni juridique, ni économique, ni sentimentale. Elle est « relativement autonome ». La différence entre l'ami et l'ennemi ne se justifie pas. Elle n'implique aucun jugement. Elle existe. On ne saurait faire autre chose que la constater. « Elle ne saurait être déduite d'autres notions. »

Il faut donc définir la notion d'ami ou d'ennemi *de l'être qui fait de la politique,* c'est-à-dire, en l'espèce, de l'État. La définition de l'une de ces notions implique la définition de l'autre. D'après Schmitt, « l'ennemi au sens politique est un ensemble d'hommes luttant pour leur existence et qui éventuellement se heurtent, c'est-à-dire qui, dans le monde réel, *peuvent* se heurter à un autre ensemble d'hommes luttant également pour leur existence ». Si l'ami est une « personne de la même espèce et allié », l'ennemi, par son existence même, est « autrement ». Il est celui avec qui, dans le cas extrême, s'ouvrent des « conflits où il y va de l'existence ». Évidemment l'État — qui aux yeux de Carl Schmitt possède le monopole politique — peut avoir des ennemis aussi bien en dehors qu'à l'intérieur de ses frontières.

Ce qui domine la politique au sens de Carl Schmitt, c'est donc le « conflit éventuel » engageant l'existence. Il plane sur toute activité politique. Car la « guerre est toujours possible ; elle est une possibilité réelle qui a de l'influence sur les actions humaines et provoque précisément le comportement politique proprement dit ». Avec la possibilité de la guerre disparaîtrait, dès lors, pour Schmitt, la possibilité de la politique elle-même. « Il n'y

urait plus de distinction possible entre ennemis et amis et, dès lors, il n'y aurait plus de politique. »

Dès le moment que la politique est un attribut exclusif de l'État et qu'elle ne vit, comme on l'a vu, que de la possibilité d'un conflit mettant en danger l'existence même de l'État, il est évident que les soucis politiques doivent primer toutes les autres préoccupations du pouvoir public. Bien avant le triomphe du national-socialisme, on a reproché à Carl Schmitt d'avoir établi sa doctrine du politique en vue de fournir le fondement scientifique d'un État qu'il désirait totalitaire. »

De plus, comme il s'agit d'envisager constamment la possibilité réelle d'un conflit décisif et d'éviter qu'il ne tourne à la destruction de l'ensemble des « amis », la politique doit nécessairement être active. Elle ne vise qu'un seul but : « avoir raison de ses ennemis ».

La guerre, qui est le heurt des ennemis et des amis dans des questions engageant l'existence, ne saurait jamais être qualifiée de guerre « juste ». La politique étant étrangère au droit et à la morale, cette qualification relève, en effet, d'une catégorie de concepts qui n'ont rien à voir avec la politique. Pour l'État qui fait de la politique, « il s'agit de puissance, et non pas de droit. La question qui se pose (pour l'État) est de savoir comment il faut s'y prendre pour en finir avec ses ennemis ; il importe peu comment on y gouverne et comment on y vit. A vrai dire, on y gouverne et on y vit de manière à pouvoir déployer contre l'ennemi la force maxima.

La décision politique étant relativement autonome, on ne peut contrôler son bien-fondé et on ne saurait la reviser qu'en tenant compte de données politiques. Il paraît absurde à Carl Schmitt de soumettre une décision politique à la compétence d'un juge statuant selon le droit en formes judiciaires. Bien mieux, on ne saurait même pas

demander à ce juge de dire s'il s'agit ou non d'une dé
sion politique. Car la décision qui énonce qu'une activi
n'est pas *politique* est *déjà une décision politique*.

*
* *

Nous voilà livrés à un pouvoir politique absolu, qui
saurait et ne devrait tenir compte ni du droit, ni de
morale, ni d'aucune autre considération que la possibili
d'un conflit engageant l'existence des « amis ». Tou
activité politique est centrée sur la possibilité d'u
guerre avec les ennemis et, comme celle-ci engage
l'existence même, toute activité de quelque nat
qu'elle soit *doit* se subordonner aux exigences du po
voir politique et lui obéir strictement.

Notre sentiment et notre morale se révoltent cont
ces perspectives et, puisque le raisonnement a sa logiq
contre les fondements mêmes de cette théorie de la po
tique. Selon les idées que nous vivons, nous ne saurio
admettre ni la « primauté » de la politique sur le res
des activités humaines, ni le fait qu'il peut y avoir d
décisions où n'interviendrait aucun élément d'ord
moral ou de justice.

Beaucoup d'autres pourtant ont déjà « constaté » q
la politique est l'art d'agencer des « possibles » dans
réalité des choses et que les notions de la morale l
sont étrangères. Beaucoup, plus simplement, ont enseig
que la nécessité fait loi. D'instinct nous repoussons c
maximes. Or, notre instinct voit-il juste ?

Notre révolte contre la définition de Carl Schmitt es
elle justifiée par rapport à l'état actuel des choses, ou n'es
elle, au fond, qu'une révolte contre cet état des chos
lui-même ? En d'autres termes : faut-il introduire da
la politique des notions de droit ou de morale parce q
c'est déjà possible, ou faudrait-il d'abord arriver à un ét

de choses où ce serait possible? A l'heure actuelle, la politique comprend-elle déjà des éléments de justice et de morale — ce qui veut dire que la définition de Schmitt est inexacte — ou faudrait-il d'abord arriver à un stade de l'évolution où elle pourrait comprendre des éléments de ce genre — ce qui veut dire que la théorie de Schmitt est exacte et que nous nous rebellons contre la situation de fait qu'elle met à nu et que nous voudrions et devrions changer.

J'entends dès maintenant répondre. Pour moi, la définition du politique par Schmitt est exacte, mais je pense que l'ère du politique est déjà dépassée par l'évolution de l'humanité. Il n'y a plus — ou il ne devrait plus y avoir — de politique. Il n'y a, ou il ne devrait plus y avoir que du droit et des infractions au droit qu'il convient de combattre par des mesures de droit.

Schmitt a raison quand il dit que la distinction dans laquelle se résume la politique est une distinction relativement autonome. Elle ne s'inspire pas de données morales, juridiques, économiques, ou autres. Elle ne tient compte que de données réelles, de l'ennemi et de l'ami, qui sont des personnages réels, existants, définis par la présence d'un rapport qui n'est lui aussi que réel, existant, et n'implique aucun élément juridique, moral ou autre dérivant d'une valeur spirituelle. La politique, par conséquent, existe d'une manière autonome, sans lien avec la morale ou le droit. Toutefois — et en ce point je me sépare de Schmitt, — la politique n'existe pas *à côté* de la morale et du droit, mais a une existence *antécédente* à la morale et au droit, dont le but est précisément de faire disparaître « le Politique ».

La morale et le droit tendent essentiellement à faire disparaître « l'ennemi » (notion politique), *et à le muer soit en frère* (morale), *soit en adversaire ou débiteur* (droit).



M. Jacques Lambert nous a donné une fort instructi
étude sur *la Vengeance privée et les fondements du Dr*
international public (1). M. Lambert établit le parallélism
des évolutions qui conduisent de la vengeance privée a
droit privé et de la guerre au droit international publ
et à la Société des Nations.

Nous n'en retiendrons que ce schéma librement inte
prété.

Première étape : vengeance privée. Celui qui frappe e
l'ennemi de celui qu'il a frappé, de ses parents et de s
amis. Une seule réaction est possible : frapper l'agresse
et l'anéantir si c'est nécessaire pour éviter d'autres « co
flits éventuels engageant l'existence ». C'est là, en tou
netteté, *le stade politique* de la vie privée et publique.

Deuxième étape : intervention, après l'agression, d
amis des deux parties pour convaincre la victime qu
l'agresseur n'est pas un « ennemi mortel », mais un déb
teur qui doit réparation, et essai des amis médiateurs d'
boutir à une conciliation. C'est *le stade de vie moral* où
n'y a pas encore des préceptes de droit strict, mais o
les idées de morale invitent les médiateurs à interven
et à faire partager leur point de vue par la victime e
par l'agresseur.

Troisième étape : l'intervention des amis des deux pa
ties après l'agression *devient inutile.* La victime trai
l'agresseur comme sujet d'un droit commun à elle et
lui. Elle le cite devant le tribunal ès qualités de déb
teur. C'est le stade de vie juridique.

M. J. Lambert montre que les mêmes étapes se retrou
vent dans la vie internationale, c'est-à-dire dans cett

(1) Sirey, Paris, 1936.

ne de vie où les parties qui s'affrontent ne sont plus
particulier, ni lui et son clan, ni le clan et ses alliés,
is les formations plus vastes de la vie communautaire
: nous appelons des États. La conclusion de notre
eur est que, dans la vie internationale, nous sommes
lement en train de passer du stade moral au stade
dique.

.es mêmes étapes se retrouvent partout où un droit
t.

'renons l'exemple du droit le plus moderne : le
it collectif du travail.

remière étape (*politique*) : heurt des travailleurs et
employeurs hostiles les uns aux autres. On combat
nemi par la force (grève, lock-out). Comme dit Carl
mitt, il s'agit non pas de droit, mais de puissance.

euxième étape (*morale*) : après le conflit, des média-
rs entrent en action, sans avoir d'autres critères de
inction que leur sentiment d'équité et de justice.
a alors la conciliation et l'arbitrage.

roisième étape (*juridique*) : les combattants deviennent
« parties au litige ». Il s'adressent à des tribunaux
uant selon le droit. Cette étape, d'ailleurs, n'est guère
ore atteinte, car la matière litigieuse que nous exami-
s n'est encore qu'en partie soumise à des règles juri-
ıes. On se reportera à ce propos aux décisions de la
r supérieure d'arbitrage qui pour certains litiges
de déjà en droit, tandis que pour d'autres elle ne peut
ıer qu'en équité.



n matière de relations internationales, nous sommes
euil de la période de vie juridique. Il arrive qu'on
mbe encore dans la période politique. Notre révolte

n'est donc pas motivée par une définition inexacte
Politique, mais par un état de vie inhumain et pr
soire : celui dans lequel on se trouve contraint d'u
encore de notions *politiques*, adéquates à une ph
de l'évolution internationale, en grande partie *pré-ju*
dique.

Le politique et le juridique, en effet, n'ont rien
commun. *Le droit, quand il est né, prime le politiqu*
le fait disparaître. L'exactitude de cette proposition
facile à démontrer quand on considère l'État fédéral
est, en miniature, non pas *une Société*, mais *un État*
Nations.

Avant de s'unir, les États fédérés se trouvaient d
des situations d'amis et d'ennemis. Ils usaient, l'un c
tre l'autre, de moyens politiques. Du moment où ils
formé un État fédéral, ils se sont trouvés régis par
même droit. En ce qui concerne les matières réglées
la Constitution commune de l'État fédéral, l'É
fédéré et l'État fédéral — ainsi que les États fédé
entre eux — ne vivent plus comme des ennemis et
amis. Ils sont tous soumis au droit c'est-à-dire « sujets
droit ». Dans ces domaines, il ne peut plus y avoir en
eux de conflits politiques. Tout conflit est un différ
juridique portant sur l'application du droit qui ré
leurs situations et leurs rapports communs. Dès l
ces conflits peuvent parfaitement être liquidés jur
quement et « en formes judiciaires ». Le fait que la s
tence sera, au besoin, exécutée *manu militari* ne mod
rien du caractère du litige ou de la décision. Le sujet
droit qui voudrait s'opposer à l'exécution de la sente
par des moyens non juridiques quitterait le terrain
droit et retomberait dans la sphère du politique.

Nous continuons donc à considérer la « capture de
Prusse » par le Reich — sous le règne de M. von Papen

comme un « coup d'État » (1), donc comme une entreprise située en dehors du droit, et il n'a pas été ridicule, comme le pense Carl Schmitt, mais parfaitement conforme au droit, de soumettre à une décision juridictionnelle les décrets du Reich pris à cette occasion contre la Prusse.

Ce qui vaut pour les États membres d'un État fédéral vaut pour chaque particulier vivant à l'intérieur d'un État. Dès que les rapports entre des « ennemis » et des « amis » sont soumis à un système commun de droit, l' « ennemi » et l' « ami » disparaissent pour devenir des sujets de ce droit. C'est pourquoi, à l'intérieur d'un système juridique, il ne peut pas y avoir d' « ennemis », et l'État aussi, garantissant un ordre juridique, ne peut pas avoir des « ennemis intérieurs ». D'après Carl Schmitt, celui qui l'attaque à l'intérieur est un ennemi de l'État, un hors-la-loi qu'il convient de combattre politiquement. Nous l'estimons sujet de droit, qui doit voir s'appliquer l'ordre juridique. Ce passage du stade d'ennemi au stade de sujet de droit à l'intérieur d'un État n'est autre chose que ce que tout le monde a coutume d'appeler abdication de l'arbitraire au profit de la règle du droit, le passage de l'État absolu arbitraire à l'État constitutionnel de droit. Il ne saurait donc y avoir de « *politique intérieure* », au sens de C. Schmitt, proprement dite.

Ce qui vaut pour les relations intra-étatiques, ne vaut pas moins pour les rapports entre les États. Quand nous disons qu'il ne peut y avoir des ennemis et des amis à l'intérieur d'un système commun de droit, nous disons, par là même, que le stade de vie politique est un stade de vie antérieur à la vie vraiment sociale. *A l'intérieur d'une société, il n'a plus des ennemis et des amis*, *mais*

(1) Cf. sur cet exemple l'ouvrage sur le National-socialisme cité, p. 138, 104 et ss., ainsi que l'article de GIESE dans le *Bulletin de l'Institut de Droit comparé de Lyon*, 1938, nos 3-4.

des membres d'un même corps social et juridique. C'est, au fond, le sens de l'adage : *Ubi societas, ibi jus.*

Nous refusons donc les positions de Carl Schmitt parce que nous voulons qu'il y ait une société internationale, un droit régissant les relations internationales. Ce droit existe déjà dans le domaine dit du droit privé. On nous affirme qu'il existe aussi dans le domaine du droit public. Mais, ce droit des gens n'a pas la force de s'imposer et de se faire respecter par des moyens pacifiques. Il ne permet pas encore à ses sujets de l'appliquer à ceux qui s'en évadent et retombent dans la sphère politique, sinon par le recours à la guerre, — à cette guerre qu'on a, précisément pour cette raison, déclarée moyen de coercition juridique.

Loin de juger fausse la définition du politique donnée par Carl Schmitt, nous croyons simplement que c'est un concept vieilli et dépassé. Schmitt analyse un concept qui n'a plus de place — ou, du moins, ne devrait plus avoir de place — dans la société contemporaine. Chassé du domaine des relations internes entre les particuliers, il est mis « hors la loi » dans le domaine des relations internationales, sans toutefois y avoir disparu complètement.

Par cette conception, nous ne sommes d'ailleurs pas très loin du juriste allemand lui-même.

Pour Schmitt, le droit n'exclut pas la survivance du politique. Pour nous, là où règne le droit, il n'y a plus place pour la politique au sens de Schmitt. Mais cette conception même n'est pas tout à fait étrangère à Carl Schmitt. Il écrit en effet : « On revendique presque toujours et sans critique pour la Société des Nations qu'elle soit universelle, c'est-à-dire que tous les États du monde en fassent partie. (Mais) l'universalisme serait la « dé-politisation » complète...» Schmitt admet donc, lui

aussi, que l'union des « ennemis » et « amis » par un lien juridique entraînerait la disparition du politique. Cela est en parfaite conformité avec nos vues. Si le lien de droit d'une *Société* des Nations s'étendait effectivement et, surtout, efficacement à tous les États, ceux-ci ne vivraient plus en groupements d'ennemis et d'amis, c'est-à-dire dans la sphère du politique, mais en tant que sujets d'un même droit, c'est-à-dire dans la sphère juridique. Le politique aurait alors perdu son dernier domaine : celui des relations internationales. Cependant — comme l'indique le « Mais » qu'il emploie —, Schmitt ne veut pas et ne croit pas qu'on arrivera jamais à ce stade. Car cette « dé-politisation » impliquerait « avant tout » la disparition des formes étatiques, puisque le politique est le propre de l'État.

Nous croyons avoir démontré que du moins dans le domaine interne des États, il n'y a plus de « politique » proprement dite au sens de C. Schmitt. Est-ce que la disparition de la « politique extérieure » entraînerait celle des États eux-mêmes? Nous n'en savons rien et nous ne pensons pas qu'il en sera ainsi, car à notre avis la fonction de l'État ne s'épuise pas dans le Politique. Mais, alors même qu'il en serait ainsi, nous n'y trouverions aucune raison pour ne pas désirer que la vie internationale sorte enfin du stade du politique pour passer définitivement sous le seul gouvernement du droit.

H. Mankiewicz,
Secrétaire général de l'Institut de Droit
comparé de Lyon.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique de politique étrangèr

Le déséquilibre européen

C'était au lendemain de Versailles. La propagande paci fiste commençait à s'exercer contre le principe même d l'équilibre européen, qu'elle prétendait retrouver à l'o rigine de la Grande Guerre. En septembre 1920, pou la première fois après la tourmente, les sociétés de phi losophie d'Angleterre et de France se réunirent à Oxford Élie Halévy, en qui l'historien corrigeait le philosophe san lui faire tort, eut alors l'audace, non pas de défendre l passé, mais de se refuser à le condamner tout entier. Il a vingt ans bientôt que cette argumentation fut articu lée. En son temps, elle parut refléter la nostalgie d'un ère révolue, quand elle n'était qu'une pertinente mise en garde contre les représailles infaillibles des lois histori ques :

> La paix, c'est la justice, et la justice, c'est l'équilibre. Il y a éta de droit et paix durable quand des forces nationales contraires, au lieu de se heurter et de tendre réciproquement à s'anéantir, s limitent et se balancent. Or cet équilibre suppose réalisées deu conditions. Il faut, en outre, qu'elles soient, dans la mesure du possible, égales entre elles. Tous les systèmes pacifistes, depuis l Droit des Gens de Grotius jusqu'à la Société des Nations du Prési dent Wilson, reposent sur cette fiction de l'égalité des nations. N faut-il pas, pour que ces systèmes soient viables, que la distance n soit pas trop grande entre cette fiction et la réalité ?

Brobdingnag est un État de cent millions d'habitants; il est flan-
é, à droite, par la petite monarchie lilliputienne, avec cinq cent
le habitants; à gauche, par les vastes prairies des Houyhnhnms,
c un million d'habitants. Un peu plus loin, l'île volante de
uta compte vingt millions d'âmes. Supposons que l'État de Brob-
gnag soit pris de velléités conquérantes : que pèseront dans la
ance l'intelligence des Lilliputiens, la sagesse des Houyhnhnms,
tous les plans de paix perpétuelle qui s'élaborent dans l'île de
uta ?

e cas est hypothétique assurément : la réalité est-elle si loin
endant de ressembler à notre fable ? Au centre de l'Europe, une
te Allemagne qui comptera quatre-vingts millions d'habitants si
Allemands d'Autriche demandent à s'unir aux Allemands du
nd Reich. Entre cette Allemagne et les mers Noire et Méditerra-
, une série d'États sans passé politique, sans frontières naturel-
: que d'occasions à de victorieuses incursions! Et que pèseront
tre cette masse les nations occidentales, même appuyées par la
nde-Bretagne ?... Les pacifistes reconnaîtront alors que la philo-
hie de l'équilibre européen s'est justifiée par un siècle de paix,
que l'Europe n'en avait jamais connu. Puissions-nous trouver,
s le chaos actuel, les formules d'un nouvel équilibre ! Ce que
s contestons, c'est que l'on puisse, comme paraissent le croire
écrivains pacifistes, se désintéresser de cette recherche.

a Société des Nations repose, non pas sur un principe simple,
s sur une pluralité de principes qui doivent se compléter l'un
l'autre.

***

ette leçon d'humilité porte aujourd'hui ses fruits amers.
principe unique sur lequel le pacifisme wilsonien pré-
dait construire l'Europe est ruiné. Comment désor-
is rétablir l'équilibre, ce moindre mal qu'on méprisait
is au bénéfice du souverain Bien ? C'est la question dont
Neville Chamberlain et Lord Halifax sont venus déli-
er avec les ministres français.

u lendemain de Munich, son penchant naturel porta
Premier Ministre de Grande-Bretagne à rechercher, se-
l'expression d'un observateur perspicace, « l'équilibre
saturation ».

our rassasier les insatiables, M. Chamberlain croyait
tre pas à court de moyens. En premier lieu, il pro-
ça les 1er et 2 novembre, à la Chambre des communes,
x discours propres à ranimer ce qu'il appelle parfois
ore « l'esprit de Munich » : on l'entendit non seule-

ment reconnaître, mais aussi se féliciter que le Reich lérien prédominât désormais en Europe danubienne balkanique. Passons : il peut être habile de faire co mauvaise fortune bon cœur.

En second lieu, il n'est plus possible de mettre en d que la restitution d'un domaine colonial à l'Allema soit entrée dans les calculs élaborés au numéro 10 D ning Street : l'inquiétude du parti conservateur, les ponses évasives et dilatoires aux questions posées à ce jet par plusieurs membres de la Chambre des comm sont des preuves assez péremptoires.

Enfin le système suppose de toute évidence que de tisfactions raisonnables, c'est-à-dire substantielles, s accordées au « brillant second » : l'accord anglo-italie 16 avril a été mis en vigueur le 15 novembre sans qu condition préalable définie par M. Chamberlain lui-m — à savoir le règlement de la question d'Espagne — été remplie le moins du monde; mieux encore, le probl du statut de la belligérance, c'est-à-dire du droit d'exe le blocus maritime, fut abordé par Londres à un mon tel et dans des circonstances telles que M. Chamber paraissait vouloir offrir au dictateur italien, à titre de c pensation supplémentaire, la victoire définitive du gén Franco.

En bref, tout se passait comme si le Premier Min de Grande-Bretagne croyait nécessaire, pour rétablir équilibre tant soit peu durable, d'accroître la force r tive du système germano-italien, quitte ensuite à prof de son affaiblissement éventuel ou à hâter sa dislocation

***

Mais l'opinion publique n'accepte des concessions hu liantes ou injustes que lorsqu'elles lui semblent néces res, de toute urgence, pour sauver la paix d'une men immédiate et terrible. Les plans de M. Chamberlain n taient pas encore connus que, déjà, ils étaient impopulai

Au soir même de Munich, les Français les plus cl voyants avaient compris que le seul moyen d'empêcher u déchéance irrémédiable de la nation était de ranimer sens impérial, de lui rendre familière l'idée d'Empire,

chercher outre-mer une revanche pacifique, une consolation et un espoir. Le gouvernement lui-même, comme Jules Ferry au lendemain de Sedan, sentit que le réveil de la vocation coloniale était le complément naturel d'une politique de recueillement : M. Daladier dans son discours de Marseille, M. La Chambre au pied de la statue du maréchal Lyautey, M. Georges Mandel en dévoilant le monument élevé à la mémoire de l'administrateur colonial Vollenhoven tué sur le front de Champagne, tinrent un langage semblable et qu'on put croire concerté. Le résultat fut immédiat et surprenant : en fait, les partis politiques se trouvèrent unanimes pour protester contre toute atteinte à l'intégrité des territoires français. De la Fédération républicaine au Parti communiste, la riposte fut identique. La nuance est imperceptible entre le langage tenu par le député Pierre Bloch au Conseil national du Parti socialiste et le *veto* formulé par le sénateur Georges Portmann au congrès de l'Alliance démocratique, qui tourna pourtant à la gloire de M. P.-É. Flandin. Le 16 novembre, le général Tilho, président de l'Académie coloniale, parvint à réunir sur une même tribune M. Louis Rollin, ministre des Colonies de M. Laval, et M. Marius Moutet, ministre des Colonies de M. Léon Blum, autour du neveu du maréchal Lyautey et de l'ancien gouverneur général Alexandre Varenne : sans doute est-ce la présence de M. Georges Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale des anciens combattants, qui unissait ces hommes divers par le lien le plus solide et le plus authentique. Pour la première fois, l'unanimité française a cessé d'être une formule pour devenir un sentiment. Mais la force de ce sentiment décuplera le jour où il apparaîtra que les sacrifices demandés à l'Empire colonial français ont un caractère discriminatoire. On nous assure sans doute que M. Pirow, ministre de la Défense de l'Union sud-africaine, qui a terminé par Berlin sa tournée des capitales européennes, agit comme un enquêteur privé, dont les démarches n'engagent ni son propre gouvernement ni, à plus forte raison, le gouvernement britannique. Il n'en reste pas moins que le Führer trouve dans ce fils d'Allemand un auxiliaire redoutable, animé par deux idées essentielles : d'une part, garantir à l'Union sud-africaine une zone de sécurité qui s'étend jusqu'au Kenya et, par conséquent, repousser énergiquement toute rétro-

cession du Tanganyka ou de l'ancien Sud-Ouest africain au Reich hitlérien; mais, d'autre part, faciliter la rentrée de l'Allemagne raciste sur la scène africaine pour combattre la politique d'assimilation des Noirs pratiquée par la France et assurer une garantie supplémentaire aux deux millions et demi de Blancs d'Afrique du Sud qui n'usent pas toujours des méthodes les plus libérales pour maintenir leur empire sur près de sept millions d'indigènes. La conclusion pratique de cet « égoïsme sacré » ne peut pas être rassurante pour la puissance mandataire du Cameroun et du Togo.

Or la sécurité de l'Empire ne saurait être dissociée du règlement de la guerre d'Espagne. La nature du lien qui relie les deux problèmes est très justement définie par *La Coix* du 12 novembre : « Même ceux qui admettent, écrit M. Jean Caret, que la France était mal placée pour aller au secours des Tchécoslovaques doivent reconnaître que des colonies ne seront cédées à l'Allemagne que si on capitule devant l'intimidation ou le bluff, *à moins que le Führer n'exerce, là où cela lui est possible, en Espagne par exemple, une pression qui amène les puissances coloniales à traiter avec lui.* » C'est au nom même de sa vocation coloniale, réveillée par le recul de sa puissance continentale et la dislocation du système sur lequel sa sécurité nationale était fondée, que la France est en droit de défendre, au besoin contre ses amis, la véritable politique de non-intervention. Certes, la Grande-Bretagne est seule juge des conditions nécessaires et suffisantes pour la mise en vigueur du pacte bilatéral qu'elle a conclu avec Rome. Mais l'Accord anglo-italien est une chose, le plan de Londres adopté en juillet dernier par toutes les puissances signataires du pacte de non-intervention une autre chose. Or ce plan interdit l'octroi des droits de belligérance au général Franco avant l'évacuation, sinon de la totalité, du moins de la majeure partie des combattants non-étrangers qui prolongent la guerre dans la Péninsule. Que cette condition soit méconnue, le pronostic de *La Croix* risque d'être bientôt vérifié : l'Espagne offrira au Führer du Troisième Reich le moyen d'exercer sur les puissances coloniales la pression qui les obligerait en fait à choisir entre la guerre et la mutilation de leur empire.



Mais M. Chamberlain espère-t-il encore ramener l'Eu-
pe à l'équilibre en saturant « les nations prolétaires » ?
presse allemande s'est chargée de définir comment elle
ncevait cet ordre nouveau : selon le *Lokal Anzeiger*, am-
ement confirmé par les discours du Führer à Sarrebruck,
Weimar et à Munich, il implique en premier lieu que la
arge de supériorité dont bénéficient les dictateurs dans
domaine des armements aériens sera respectée, en second
u qu'une assurance sera donnée contre le retour au pou-
ir des adversaires du régime hitlérien ou du régime fas-
ste, c'est-à-dire en fait que les libertés dont jouissent les
uples de l'Occident démocratique seront limitées ou abo-
es.

Au lendemain de l'assassinat du conseiller von Rath,
Chamberlain lui-même dut prescrire à son ambassadeur
aller protester à la Wilhelmstrasse contre les articles de
presse allemande, officieuse et contrôlée, qui représen-
ient MM. Eden, Churchill et Duff-Cooper comme les com-
ices du meurtrier. Les pogroms qui désolèrent le Reich
rès ce geste criminel d'un jeune fanatique ont eu d'ail-
urs d'autres effets. L'archevêque de Canterbury et l'évê-
e de Durham, qui ne sont pas les hommes les moins
rmanophiles de Grande-Bretagne, ont émis l'opinion
e le terrorisme raciste « constituait un obstacle formi-
ble au resserrement des relations entre l'Angletere et
Allemagne ». Deux membres du gouvernement anglais,
Geoffrey Shakespeare et Lord de la War, se sont publi-
ement demandé si « les Allemands étaient vraiment fiers
s persécutions déchaînées contre des hommes dont le seul
ime est d'appartenir à une autre race ». Le Premier Mi-
stre en personne, en pleine Chambre des communes, n'a
s craint d'exprimer sa réprobation. La presse allemande
était réjouie de l'échec relatif subi par les amis du prési-
nt Roosevelt aux récentes élections américaines. Mais
ici que le chef du parti républicain, le président Hoover,
ndigne contre « ces individus qui ramènent l'Allemagne
450 ans en arrière ». Or n'oublions jamais qu'un des
iomes de la politique anglaise est de sauvegarder un mi-

nimum de bonne entente, « de communion sentimentale comme on dit outre-Manche, entre les deux grands peup anglo-saxons. Les souverains britanniques traverseront bi tôt l'Atlantique, et ce n'est pas M. Chamberlain, nous sommes sûrs, qui sacrifiera l'accueil enthousiaste qu leur réserve à la déclaration platonique de paix perpétu entre l'Angleterre et le Reich, si imprudemment sig quelques heures après l'Accord de Munich.

*
* *

Cependant il faut rétablir l'équilibre parce qu'il f sauver la paix. Mais devant ces régimes dont certaines tentions rendent — selon l'expression de M. Chamber lui-même — « la vie indigne d'être vécue pour les peu qui croient à la liberté », la recherche est laborieuse et moyens sont incertains. Lorsque l'Angleterre reçoit a une pompe ostentatoire le roi Carol de Roumanie, lors la France envoie une mission économique dans les B kans, tout se passe comme si elles se rendaient enc compte qu'un barrage contre le pangermanisme est seule condition solide d'une entente avec l'Allemagne. M ont-elles encore les moyens de remplir cette condition ? pour combien de temps sont-elles encore enfermées dan dilemme que définissait le dernier discours de M. Ed aux Communes ? « Depuis des siècles, la paix, notre berté et notre sécurité reposent sur deux méthodes : quilibre des forces ou l'organisation de la sécurité coll tive. Ces deux méthodes ont disparu. Et peut-être, com les derniers sujets de l'Empire romain, sommes-nous duits à chercher notre sauvegarde à l'intérieur de ci fortifiées. »

On s'est moqué jadis, comme d'une vieille idole, de politique d'équilibre.

C'est maintenant l'heure du vertige.

MAURICE-JACQUES.

La diminution du temps de travail est-elle un facteur de progrès social ?

Peu de questions économico-sociales ont été plus con-›versées que celle de la réduction à quarante heures temps hebdomadaire du travail des salariés. Depuis ısieurs années, surtout depuis la crise de 1929-1930, :te réforme était au programme des organisations ıdicales ouvrières et des partis politiques de centre de gauche. La semaine de quarante heures était de-ıue un slogan qui faisait vibrer les masses. Dans le ›nde de la pensée, peu d'esprits soucieux d'améliora-n sociale, de quelque bord qu'ils fussent, n'accueil-ent pas avec sympathie l'idée d'une telle diminution l'effort humain.

Avec le succès électoral du Front Populaire et la ve-e du ministère Blum, tout devenait possible. Les sses longuement travaillées ne connurent plus de ré-ve. En hâte, la loi de quarante heures fut votée avec utres réformes. L'application fut extra rapide. Les crets se succédèrent au *Journal officiel* sans disconti-er. En février 1937, la presque totalité de l'industrie nçaise ne travaillait que quarante heures par semaine, pour la majeure partie, cette semaine n'était que de q jours.

Les controverses ne cessèrent pas. La presse patro-e conserva son attitude hostile à cette innovation, et presse ouvrière en assura une vigilante défense. En faisant voter, M. Blum avait promis la prospérité au ys : disparition du chômage partiel et total, réparti-n des nouvelles dépenses de l'industrie sur une pro-ction accrue, faible montée des prix, etc... Malheu-

reusement, des facteurs inattendus survinrent : accro sement du déficit financier de l'État et des collectivit fuite des capitaux, dépréciations successives de la mo naie. Pour le patronat, la réduction de la durée du tr vail devint la cause profonde des difficultés économ ques. Pour les masses, c'est le patronat lui-même q fut accusé de sabotage de l'économie, des lois socia et de la sécurité du territoire.

Petit à petit, le doute gagna les consciences de ce tains hommes politiques de la majorité. Des appels travail furent lancés dans les discours dominicaux. I à l'hôtel des Monnaies, dans l'industrie aéronautiq dans la métallurgie travaillant pour la défense nation le gouvernement parvint à accroître la durée hebdo daire du travail. Finalement, M. Daladier franchit Rubicon; dans un retentissant discours il proclama nécessité pour l'industrie de disposer des « heures n cessaires à son activité ». Peu après, un décret 30 août assouplit et étendit le régime des heures suppo mentaires. La C.G.T. déclara cet élargissement illég et une campagne d'agitation se développa dans tout pays, pendant quelques semaines. Enfin, après les g ves événements de septembre, le gouvernement comp la nécessité de préciser clairement par des textes ol gatoires ce qu'il avait surtout affirmé jusque-là. L' des éléments primordiaux du plan de redressement pr mulgué, par décrets-lois, le 12 novembre, est l'adapt tion de la semaine de travail aux besoins du pays.

Le principe de la semaine de quarante heures est i tact. M. Pomaret, ministre du Travail, l'affirmait av raison en ouvrant la session du Conseil supérieur travail, le 22 novembre. Mais la loi de juin 1936 e complétée par le principe d'une répartition du trav sur les six jours ouvrables de la semaine. Ce n'est qu' près une autorisation du ministre du Travail que la pr tique des cinq huit pourra subsister. Dorénavant, chef d'entreprise peut disposer de cinquante heures su

plémentaires en prévenant simplement l'inspecteur du travail. Ensuite, l'inspecteur pourra autoriser des tranches successives de quarante heures supplémentaires. De plus, les salaires des 250 premières heures supplémentaires ne seront majorés que de 10 % quelles que soient les stipulations des conventions collectives ; les heures allant de 250 à 400 seront majorées de 15 %.

Voilà, objectivement résumés, les gros traits de l'évolution de la question des quarante heures en France. Que faut-il en penser ?

Pour nous, l'introduction des quarante heures dans l'économie témoigne surtout du succès publicitaire d'un slogan. Le principe des quarante heures ne repose sur aucun fondement scientifique, même pas sur une simple règle de trois, car, si cette réforme avait surtout pour but de résorber le chômage, un simple calcul aurait montré à ses promoteurs que, pour étaler le travail sur toute la main-d'œuvre disponible, une semaine de quarante-six heures environ était nécessaire.

En réalité, l'introduction des quarante heures, en 1936, a été une erreur économique. Elle a succédé à une phase pénible de déflation mal faite. Nos prix-or étaient encore au-dessus du niveau mondial. Mais celui-ci s'élevait en raison de l'essor des économies américaine et britannique. Quelques mois d'attente nous auraient peut-être remis dans l'ambiance de ces pays et nous aurions profité de la reprise. Au lieu de cela, nos prix ont été condamnés à la hausse et notre monnaie à la baisse par la semaine de quarante heures. Logiquement, celle-ci aurait dû être suivie du contrôle des changes et d'autres mesures autarciques.

Dans la semaine de quarante heures, il y a, en réalité, deux éléments : un accroissement du taux horaire du salaire de 20 % et une diminution de 1/6 du temps de travail.

Il est évident que la capacité de production de notre économie était bien supérieure à nos besoins. La restric-

tion du temps de travail avait pour but d'occuper les travailleurs en chômage sur le matériel disponible. Malheureusement, l'économie n'est pas un vaste chantier où l'on peut imposer des solutions uniformes et rigides. Les petites et moyennes entreprises sont encore en majorité. Elle n'ont pas toujours un surplus d'outillage; les locaux sont parfois exigus; bien souvent, il n'y a pas sur place une main-d'œuvre qualifiée disponible... La généralisation des quarante heures sans période de transition a donc été une cause de gêne considérable. Indépendamment du bouleversement dans les prix et de la diminution du rendement horaire due à une période d'intense agitation sociale, *les quarante heures ont accru les délais de fabrication et diminué le volume total de la production.*

L'accroissement des salaires de 20 % succédait à une augmentation générale variable selon la région et les professions et qui, dans l'ensemble, était peut-être de l'ordre de 15 %. C'est à ce taux rehaussé que les arbitrages ont essayé de maintenir le salaire réel. Était-ce possible sans entraîner le vaste mouvement de hausse des prix de gros et du coût de la vie? Nous ne le pensons pas. Indépendamment de l'influence monétaire, même la suppression totale des profits n'aurait pas pu opérer une telle redistribution des revenus. Les milieux ouvriers ont soutenu, sans avoir de bases très sûres, que la part du salaire dans les prix de revient ne justifiait pas une telle montée des prix. Ils ont donc accusé le patronat d'avoir provoqué la hausse pour accroître les profits et saboter les réformes. Les groupements patronaux ont adopté une thèse inverse, et certains ont soutenu que tout se ramenait à des salaires dans les prix de revient... Nous ne reprendrons pas les chiffres, car ils manquent de précision, et un raisonnement d'ensemble paraît fort aléatoire en cette matière.

En dehors de certains scandales dont la presse a fait largement état, il est sûr que certains hommes d'affaires

profité de la tendance haussière des prix, comme
lleurs de la faiblesse persistante du franc, pour spé-
r à la hausse des premiers et à la baisse du second.
s nous sommes encore, malheureusement, en régime
libre concurrence dont la spéculation est un des
ages. Ces éléments existaient antérieurement à la
rme sociale, il fallait en tenir compte ou commencer
améliorer le régime... c'est ce que l'on appelle faire
réformes de structure.

es opérations sur différence de cours ont été très
atives, et il n'est pas douteux que, dans certains
des bénéfices considérables en ont résulté. La con-
ation des bilans montre que les résultats d'exploi-
on en général ont été bien supérieurs en 1936-1937
ux des années précédentes. Parfois, des motifs spé-
x : reprise de certaines exportations, travaux pour
éfense nationale, expliquent ces situations. Il sub-
encore de nombreuses branches industrielles qui
en pleine dépression. Mais, dans l'ensemble, les
ts se sont nettement relevés. Un économiste de gau-
M. Louzun, a évalué cette amélioration à 25 %. Ce
est certain, c'est que cette ascension des bénéfices
'est pas traduite par un relèvement semblable dans
distributions de dividendes aux actionnaires. D'a-
les travaux de la S.G.F., les dividendes des socié-
le capitaux ont été sensiblement les mêmes en 1937
n 1935 (indice 59,0 contre 58,1 base 100 en 1929).

es traitements et salaires globaux, par contre, d'a-
les estimations de M. Dugé de Bernonville, ont été
rieurs en 1937 de 37 % à ceux de 1935.

y a donc eu effectivement un accroissement du re-
des travailleurs salariés. C'est ce que voulaient les
oteurs de l'expérience de 1936. Mais il ne faut pas
ondre revenu et pouvoir d'achat. Les francs actuels
in pouvoir d'achat inférieur de 33 % à ceux de 1935.
conséquent, la puissance de consommation de l'en-
le des salariés (12 millions environ sur une popu-

lation active de 21,6 millions) est un peu supérieure 5 à 10 %) à celle de 1935. Les bénéficiaires des pro industriels, les actionnaires en particulier, ne posséd plus la même capacité d'achat qu'autrefois. Or, ce s en grande partie ces profits qui servent aux réinves sements dans l'industrie sous forme d'outillage per tionné ou de nouvelles usines. Ajoutons que d'aut catégories sociales que celle des salariés ont été durement touchées par la montée du coût de la vie. traitements des fonctionnaires ont été relativement relevés. Certains paysans n'ont pas vu leurs produit revaloriser proportionnellement à la hausse des au prix. Les pensionnés, les rentiers surtout et tous autres détenteurs de revenus fixes ont subi une la réduction dans leurs revenus réels. Ce sont eux qui fait les frais de l'expérience.

Par conséquent, même en ne reconnaissant aux q ques chiffres que nous avons cités qu'une valeur indi tive, force nous est de conclure qu'un vaste bouleve ment a été effectué dans la répartition des revenus.

Cette redistribution a entraîné de profondes modifi tions dans la demande de biens de consommation. C tains produits ont été mis à la portée de nouvelles c ches d'acheteurs; d'autres ont cessé d'être demand Or, la prospérité économique est profondément liée à demande de biens de consommation. M. Blum n'av pas tout à fait tort de chercher une reprise par le dé loppement de la demande. Son erreur était de ne comprendre qu'il n'est pas possible de répartir ce n'est pas produit. L'augmentation de la capacité d chat des salariés a été opérée par un prélèvement a traire sur la production aux dépens des catégories é nomiques plus faibles. Finalement, la production se trouve actuellement sensiblement au même niveau qu juin 1936. Les uns en consomment plus, les autres consomment moins.



Nous sommes maintenant au seuil d'une nouvelle orientation de la politique économique dont la base doit ètre le réveil de l'esprit d'entreprise, comme l'explique *Civis* dans son billet. Le large octroi d'heures supplémentaires doit faciliter cette reprise et, comme le disait M. Pomaret, il faut souhaiter « que l'économie de la nation en ait désormais un besoin chaque jour plus grand ».

L'allongement du temps de travail ne sera probablement pas appliqué, dès le début, dans toutes les branches professionnelles. Beaucoup d'entre elles sont, en effet, en *short time.* Mais d'autres catégories vont travailler plus : les industries travaillant pour la défense nationale et certaines industries exportatrices, par exemple. De proche en proche, le mouvement peut s'étendre. En tout cas, ce qu'il faut bien remarquer, c'est que la semaine des quarante heures n'est plus, dans sa nouvelle conception, un obstacle à la reprise économique. Nous voudrions que le temps de travail puisse s'accroître dans toutes les entreprises afin que la production s'intensifie et que le progrès social devienne une réalité.

Nous voyons ce progrès se faire par deux étapes :

D'abord *par une élévation des revenus réels de la masse des salariés qui serait concomitant à un accroissement de la production.* C'est en marchandises et non pas en unités monétaires que s'évalue un revenu qui est destiné presque en totalité à la consommation. Cet accroissement se ferait par la reprise d'activité qui diminuerait le chômage partiel. Elle se ferait aussi par les majorations des salaires réels individuels. Mais elle devrait se faire surtout par l'accroissement de ce que l'on appelle les accessoires du salaire, mais qui en sont, véritablement, des parties intégrantes : *allocations familia-*

les, allocations logement, primes pour la mère au foyer, retraite des travailleurs âgés, assurance chômage, etc... Le vrai progrès social ne consiste-t-il pas à accroître d'abord les ressources de la famille, à enlever aux usines les femmes qui y peinent, à favoriser la natalité... et ensuite seulement à réduire le temps de travail ? Cette amélioration du niveau de vie des salariés ne peut être que progressive. C'est par une évolution dynamique et non pas par une révolution brutale qu'une part croissante des produits et des services pourra être mise à la disposition de la masse salariée de la population.

Au second stade seulement, il sera possible de réduire progressivement les heures de travail. C'est à juste titre que la libération du travailleur de sa tâche matérielle est considérée comme un véritable progrès. L'homme n'est pas un animal à consommer dont l'idéal est d'avoir le maximum de biens matériels à sa disposition. Son perfectionnement moral, intellectuel, social est un bien de plus grande valeur que la quantité de produits fabriqués ou consommés. Mais il nous paraît dangereux d'abréger brutalement le temps de travail tant que la quantité de biens produits n'est pas suffisante pour assurer à chaque famille et à chaque individu un bien-être moyen. Le développement de la productivité du travail permet un abrègement du temps consacré à la production, à condition que la production soit en voie d'expansion et que la réforme soit progressive (afin d'éviter des bouleversements) et adaptée aux circonstances spéciales, à chacune des professions et régions. Ainsi, la cristallisation du niveau d'existence des travailleurs serait compensée par un loisir accru et ne serait pas acquise au détriment des autres catégories de la population.

A. Vaneetvelde.

Les paradoxes canadiens d'après M. André Siegfried

M. André Siegfried vient de nous donner sur le Canada un de ses meilleurs ouvrages (1). Cette sagacité merveilleuse qu'il apporte à l'étude des pays anglo-saxons se retrouve dans celle, toute différente, de la psychologie canadienne française; il en souligne le paradoxe, en terre d'Amérique, et nous propose des considérations utiles à méditer.

La structure du Canada tout entier a quelque chose de paradoxal. Son appartenance britannique en fait le seul État du Nouveau-Monde qui relève d'un Empire européen : État indépendant cependant, ou presque, en vertu de son statut de Dominion, et propre à jouer ainsi un rôle de liaison entre les deux continents. La population s'y éparpille en bordure de la frontière méridionale, fractionnée en plusieurs groupes que séparent des espaces inhabités, toujours voisins du grand Nord poétique : et son centre de gravité est hors de son territoire, aux États-Unis; ses diverses régions prolongent celles de la République voisine, elles leur sont bien plus unies qu'elles ne le sont entre elles : autre paradoxe, qui comporte un danger. Mais tout ceci relève de la géographie ou de la démographie : les paradoxes moraux, que nous offre seul l'élément français, ont un sens beaucoup plus émouvant.

Entre le Canadien français et l'Américain, bien plus, entre le Canadien français et son compatriote anglais, le contraste saute aux yeux. Dans les conversations, il n'y a pas un point de vue commun; tout repose sur une autre conception du monde; si, par moments, les opinions concrètes se rencontrent, c'est pur accident. Je connais même peu de nations européennes entre qui la différence soit aussi

(1) André Siegfried, *Le Canada puissance internationale*. Armand Colin, 1937.

marquée. A la standardisation du continent, le Canadien français échappe. La civilisation américaine favorise peu la famille nombreuse, et au fond la méprise : il en reste fier. C'est une civilisation d'industriels et de commerçants : lui reste paysan; et il faut lire les belles pages dans lesquelles M. André Siegfried oppose cette vocation terrienne au métier d'entrepreneur agricole, tel qu'on l'entend dans l'Ouest, à ses spéculations, à son imprévoyance. Tout ceci repose sur une éthique faite de discipline et de frugalité : l'Église l'entretient; elle seule en sent pleinement l'importance; le Canada survit par son âme avant tout, et ses luttes sur d'autres terrains seraient perdues d'avance — même matériellement — si elles l'exposaient à laisser fléchir ses valeurs spirituelles.

D'une telle situation résulte un patriotisme complexe, qui se voit tiraillé entre deux ou trois objets différents. Envers l'Angleterre, on ne pourrait guère parler que de soumission au pouvoir établi, bien qu'il faille noter sur ce point encore un paradoxe : contre la masse américaine, le lien avec Londres représente une garantie du destin français. Envers le Dominion, je n'ai jamais constaté beaucoup d'amour, tout au plus l'idée que son étendue facilite l'expansion de notre race, et M. Siegfried de son côté n'a rencontré un sentiment plus chaud que parmi certains fonctionnaires d'Ottawa. Au fond le patriotisme canadien français s'adresse d'ordinaire exclusivement au peuple canadien français, et se mélange à la foi religieuse. Il conserve à la France un attachement traversé de rancunes et de méfiances, qui s'expliquent d'ailleurs, et dont M. Siegfried me paraît bien analyser les nuances contradictoires et la portée exacte.

Mais le « miracle canadien » suppose un effort constant. Il a été contrarié, dès l'origine, par l'isolement du pays, et par je ne sais quelle humilité mal placée devant la civilisation du vainqueur. De nos jours, l'existence se transforme rapidement, et de nouveaux périls en naissent. La proximité des États-Unis, leur contact nécessaire, exposent à toutes les séductions d'une vie, qui fait du confort sa raison d'être; les villes attirent la population, hier toute rurale, et la déracinent. Lorsqu'un Français entend des Canadiens critiquer *Maria Chapdelaine*, il sourit d'abord, il s'étonne, et se dit que peut-être, après tout, Louis Hémon a mal vu; plus tard

oerd de son indulgence : ces critiques lui paraissent méınaître ce que le Canada français a eu de plus grand, son ergie frugale, et traduire un glissement inquiétant vers léal de l'américanisme...

On saura gré au protestant qu'est M. André Siegfried d'ar souligné combien l'avenir du Canada français tient à la cipline catholique. Que celle-ci se relâche, qu'elle s'altère, la nationalité canadienne cesse d'exister. Il ne resterait 'un troupeau d'Américains parlant français, en attenıt que des raisons pratiques les fassent abandonner leur gue. Sans doute nous souhaiterons au Canada un élarsement de sa culture : M. André Siegfried indique à bon it les dangers d'un « provincialisme » intellectuel; la fortion d'une élite, tel est bien un des problèmes urgents de eure, si l'on veut que la classe bourgoise, née de l'urbaation, ne soit pas perpétuellement désaxée et désarmée. is cet élargissement doit se faire à partir des traditions ionales; le développement même de la technique serait sible si une intensification de la vie spirituelle ne le conbalançait. C'est un des points sur lesquels on eût aimé r M. Siegfried préciser un peu plus sa pensée; il parle lque part d'une « culture française indépendante de la ture catholique » : s'il veut dire qu'à côté du clergé il t se constituer une élite de laïcs, rien de mieux; s'il dé lui voir jouer un rôle de dirigeants, et s'il présume une subordination trop étroite entraverait ce rôle, j'y sens; si même il envisage l'épanouissement d'une littéıre, de beaux-arts, dont l'objet ne soit pas exclusivement gieux, cela paraît en effet nécessaire, et l'esprit d'un peune saurait limiter son activité à un seul thème; mais le ıolicisme pleinement vécu, loin de s'opposer à cet unisalisme, l'harmonise, dès lors que l'on travaille parallèent à un enrichissement général de l'intelligence. La nce d'Europe embrasse des familles spirituelles différen: recueillir ce que les unes et les autres apportent de ıbre, et en nourrir la famille catholique, seule représentée Canada, ne serait-ce pas une des tâches que l'on pourproposer à la France du Nouveau-Monde ?

formulerais peut-être une autre réserve sur le chapitre iminaire où M. Siegfried souligne l'unité du continent éricain. Certes, on ne saurait la méconnaître : une cer-

taine unité physique, et le peuplement récent, créent
atmosphère commune; elle serait d'ailleurs plus visibl
pense, en Argentine ou au Chili, pays de large émigra
cosmopolite, qu'aux pourtours méridionaux des État-U
Mais, en dépit de cette communauté, il existe entre
anglo-saxons et latins des contrastes essentiels : passe
Rio Grande, du Texas vers le Mexique, et tout cha
Mexico, la Havane, n'ont absolument rien d'une cap
américaine, et ressemblent à Paris, à Bruxelles, à Ma
l'échelle des valeurs morales redevient la nôtre. La ch
son importance pour le Canada français : du même cô
l'Atlantique, il trouverait d'autres pays imprégnés de c
licisme, et avec lesquels des échanges plus suivis l
raient à rejeter ce pragmatisme d'affaires qui n'est pa
tout une « foralité continentale ».

Il s'agit là de détails, qui n'occupent dans l'ou
qu'une place insignifiante; l'ensemble reste un de ce
bleaux définitifs où se dessine pour l'avenir le visage
peuple, avec ses caractéristiques du moment et ses gra
lignes permanentes.

AUGUSTE VIATTE.

La fin des Monstres [1]

Vous avez lu, n'est-il pas vrai, *A chacun sa chance* et *L'exe*
de Bat'a? Lisez donc également *La Fin des Monstres*, lequ
devait intituler *Nouveau Moyen Age*, n'était le... précédent! C
n'existait point de « monstres », en ce « treizième siècle, qui
que celui du roi fameux, méritait fort justement et à plus
titre le nom de Grand Siècle » (p. 17).

Tout compte fait, estime Dubreuil, « la rémunération des
vailleurs était autrefois beaucoup plus proche qu'aujourd
d'une véritable répartition du produit du travail » (p. 34).

Les Monstres sont venus : la Révolution Industrielle et

(1) Par Hyacinthe Dubreuil. Chez Grasset, 18 fr.

gigantisme d'entreprises et de marchés; la Révolution Sociale (1789) et son individualisme anticorporatif. « Nos fameux Grands dieux ne comprirent pas que les vieux cadres professionnels étaient déjà des organes distincts, et que l'ancienne société, au moins grossièrement, DIFFÉRENCIAIT DÉJA SES FONCTIONS » (p. 37).

Plus de cadres électoraux sinon le suffrage égalitaire et unitaire : « Le Corps électoral est le plus parfait des Monstres — c'est un corps géant sans tête ni membres — et sans colonne vertébrale » (p. 48).

Ce Monstre accoucha d'une nichée de petits monstres, nos Départements : « On pourrait dire qu'on ne conçut jamais rien de plus absurde, si l'on ne savait que cette apparente absurdité cachait un dessein de domination centrale » (p. 279).

Laquelle s'incarna dans cet autre « Monstre », la Bureaucratie d'État. C'est ainsi, pour ne signaler que cet exemple topique, que « l'Assurance d'État fut la caricature de l'entr'aide, la mécanisation de la solidarité, la STANDARDISATION DES ASSISTÉS » (p. 55).

Survinrent synchroniquement l'Entreprise Titanesque et la Ville Tentaculaire. L'ouvrier devint un numéro, lui qui voulait récupérer (ah! le joli mot), SON LOPIN D'ATELIER (p. 62). Quant au banlieusard, campé sur son lotissement, « il est aux antipodes des solidarités locales qui élevèrent les plus beaux monuments de l'Histoire au milieu des foules, il EST SEUL » (p. 265).

La revue passée, comment s'arranger pour ne jamais plus dire « au revoir » à cette exécrable théorie de phénomènes ? Reconstruire les institutions — mais toujours et partout « à la taille de l'homme ». Ne point se désespérer s'il est vrai qu'en dépit du gigantisme technique, « l'automobile et l'avion nous ont restitué l'artisanat du transport » (p. 131). Savourez en passant l'exquise trouvaille — une entre mille — de cette plume aussi « directe » que colorée. Refaire, somme toute, un nouveau Moyen Age en décentralisant l'Entreprise et l'Administration, en intégrant au corps national, grâce à la structure fédéraliste, toutes les communautés objectives et vivantes : les Communes, les Syndicats, les Associations. Chimère ? Nullement. Car le temps n'est pas si lointain que la C.G.T., par exemple, au lieu de s'immiscer plus ou moins dans les querelles politiques, organisait spontanément la vie professionelle, cette vie « quotidienne » et « immédiate » que Dubreuil — témoin et acteur — n'évoque pas sans mélancolique émotion (pp. 157-176).

Au demeurant, il importe de reconsidérer sans aucun parti pris les organismes sociaux correctement institués, serait-ce l'Armée, serait-ce même l'Église « qui s'est toujours efforcée de puiser aux sources populaires, et dont les soldats pouvaient trouver une tiare dans les poches de leur première soutane » (p. 179).

Réaliser ainsi que tout ordre est nécessairement hiérarchique et

différencié, que « mes droits ne sont pas les mêmes que ceux de mon voisin » (p. 226), et que « l'idée d'organisation, d'organes articulés par conséquent, évoque en même temps l'idée d'identité des composants qui la constituent » (p. 226).

Se prémunir enfin contre les slogans trop insidieux : la réduction du travail, l'abondance spontanée, cet « esprit de fuite » devant le labeur qu'il ne s'agit point de supprimer, mais de « libérer ».

C'est à propos de cette libération que nous ne serions peut-être pas tout à fait d'accord, Dubreuil et moi. J'entends bien décentraliser l'atelier, mais je ne vois pas qu'il soit indispensable — ni même équitable — d'associer le travailleur aux risques d'une entreprise que, tout compte fait, il ne gère pas effectivement, en dépit du simulacre « coopératif ».

Le dirais-je ? Mon excellent ami Dubreuil ne me paraît pas avoir suffisamment pourfendu ce monstre que j'exècre cordialement : le capitalisme libéral.

Me permettra-t-il d'attirer par ailleurs son attention — déjà si bienveillante — sur la mission de l'Église, disons plutôt « des Églises » pour ne point trop effaroucher le libéralisme d'un esprit dont l'indépendance est si courageuse ?

« Le militant, constate Dubreuil avant son point final, retombe dans la masse amorphe des indifférents en laissant aux mains de ceux qu'il a élevés au-dessus de lui un pouvoir qu'il cesse de contrôler. L'origine de la faiblesse d'en haut doit en réalité être constatée dans la faiblesse d'en bas » (p. 309).

Soit!... Mais l'origine de cette faiblesse « d'en bas », ne pouvons-nous la constater — abstraction faite de toute considération surnaturelle — dans le dédain des autorités religieuses, et j'entends par là le refus contemporain d'intégrer la mission spirituelle des Églises à la civilisation de la Cité tout entière ?...

Comment imaginer un nouveau Moyen Age sans un renouveau de la Chrétienté ?

C'est déjà beaucoup, répondrait Dubreuil — et non sans raison — que ce respect évident sinon même cette sympathie transparente!

Croyants et incroyants liront avec égale joie et non moins de profit cette *Fin des Monstres* dont on souhaiterait que le titre fût véritablement prophétique.

PAUL CHANSON.

MOIS SOCIAL — OCTOBRE

— Le consortium textile de Roubaix-Tourcoing décide de payer
ıe allocation aux ouvriers mobilisés. L'exemple est suivi dans de
ımbreuses branches industrielles.

— Les grévistes du bâtiment à Lyon provoquent de nouveaux
cidents.

— Le gouvernement obtient des pleins pouvoirs; mais il ne
crétera ni le contrôle des changes ni une conversion forcée des
ntes.
Courte grève des dockers de Rouen.

— L'agitation renaît dans le textile du Nord.
Courte grève aux usines Salmson.

10-11. — Réunion du Comité confédéral national de la C.G.T.

. — Ouverture du Salon de l'Automobile.
A la suite d'incidents de grève dans le bâtiment de Lyon, le
rétaire-adjoint de la Fédération du bâtiment est arrêté.

. — La convention collective des grands magasins de Paris est
onduite. Les différends sont résolus. Les grands magasins ouvri-
ıt le lundi après-midi.

. — Le *Journal Officiel* publie un décret sur la coordination du
l et de la route.

— L'assemblée de la Fédération nationale des transporteurs de
ance se prononce contre les mesures de coordination.

— L'audience de rentrée de la Cour de cassation est marquée
: un discours du premier président de la nouvelle « Chambre
iale », créée par décret-loi en juin dernier.
Le travail reprend en partie dans le bâtiment à Lyon.

— Inauguration de l'Institut de la Borde, en Seine-et-Oise,
ır le relèvement des enfants vagabonds.
Les ouvriers des usines de l'aéronautique refusent de travailler
ıs de quarante heures par semaine.

— Le gouvernement se montre résolu d'assurer l'application

de la sentence Jacomet, prescrivant quarante-cinq heures, dans usines d'aviation.

— Deuxième session de la Commission supérieure des Caisses d pargne.

— D'après un communiqué du ministre du Travail, sur les 20.c chômeurs de la métallurgie de la Seine, il y aurait 1000 à 1200 s cialistes utilisables à bref délai.

21. — Quatrièmes assises du patronat régional (C.G.P.F.).

22. — Le conseil des ministres décide d'appliquer des sanctions cas de non-exécution des heures supplémentaires dans les usi d'aviation.

— Journée d'études des jurisconsultes catholiques sur le statut derne du travail.

— Le Centre d'études et d'informations des jeunes patrons (C.J se réunit pour étudier la question des délégués d'ateliers.

— Les ouvriers du bâtiment de Lyon décident de reprendre le vail.

23. — Discours dominicaux : M. Joseph Caillaux souligne la né sité de protéger l'épargne et d'être uni dans le travail. M. Pomar ministre du Travail, estime que « pour maintenir les progrès ciaux, il faut travailler au rythme qu'imposent les nécessités moment ».

25. — La S.N.C.F. évalue le déficit d'exploitation de 1938 à 3 liards.

28. — Un terrible incendie détruit, à Marseille, un grand magasi plusieurs immeubles. On compte plus de 70 personnes dispar 20 millions de dégâts.

— La Fédération postale réclame la revalorisation des traiteme et menace d'appuyer ses revendications, au besoin, par une gr générale.

29. — Vingtième congrès national de la natalité et des famil nombreuses.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

L. M.

De la méthode pédagogique dans le Second Degré.

Les divers décrets publiés par M. Jean Zay jusqu'à novembre 1938 visent surtout des réalités administratives (classes d'orientation, harmonisation des programmes des premières années d'E. P. S. avec les cinquièmes des lycées). La question du renouvellement des méthodes pédagogiques reste intacte.

L'auteur, qui est un praticien émérite de l'enseignement du Second Degré, nous propose ici, pour le renouvellement des méthodes employées dans cet enseignement, des suggestions dont il n'est pas besoin d'être initié pour apprécier la justesse.

M. A. F.

Action et inspiration.

L'œuvre de Mme Danielou constitue l'une des plus intéressantes initiatives de l'enseignement libre au lendemain de la guerre. Cet article qui lui est consacré, résolument sympathique, suggère cependant un élargissement de l'humanisme tel qu'il est professé à la jeune université Sainte-Marie.

ALLINE.

L'enseignement « européen » au Maroc.

L'éducation nouvelle, qui a porté ses fruits en France, semble promise à un bel avenir dans nos colonies.

De la méthode pédagogique dans le Second Degré

L'« enseignement du Second Degré », contrairement à ce que pense le grand public peu informé, n'est pas à créer : il est effectivement créé ; il a son directeur, M. Châtelet ; il comprend les lycées, collèges, cours secondaires et écoles primaires supérieures (4.000 professeurs, 120.000 élèves environ). Les E.P.S., jusqu'à ces derniers temps, étaient administrativement rattachées à la Direction de l'enseignement primaire ; elles sont rattachées à la « Direction de l'enseignement du Second Degré » ; les inspecteurs primaires n'ont plus droit d'inspection dans ces écoles qui dépendent directement de l'inspecteur d'Académie du département, au même titre que les lycées et collèges (1). Donc la réforme administrative dans son gros œuvre administratif n'est plus à faire ; elle est faite. Certains protestent, accusent d'illégalité les décrets du ministre qui a réorganisé ainsi l'enseignement ; ces protestations, à notre connaissance, n'ont jamais fait l'objet d'un recours au Conseil d'État ; elles n'ont donc pour l'instant que la valeur de vaines criailleries, de man

(1) On sait qu'il existe aussi des « écoles pratiques d'Industrie de Commerce » ; elles appartenaient à l'Enseignement technique sous-secrétariat d'État et non pas branche du « ministère de l'Éducation nationale ». Ces écoles continuent à faire partie de l'E.T. qui, administrativement, est hors du S.D.

festations de mauvaise humeur. Notons en passant que la question du statut des professeurs de ce Second Degré (actuellement soumis à des régimes fort différents et munis de diplômes d'origine différente — primaire ou supérieure —) et la question des horaires, programmes et méthodes sont l'objet de multiples travaux au ministère et dans les associations syndicales. Les catholiques y apportent-ils un suffisant concours constructif? Ce n'est guère notre impression.

On voudra bien trouver ici une modeste contribution aux méthodes pédagogiques qu'il serait possible d'employer dans le Second Degré.

Vue d'ensemble

Pour saisir l'intérêt et la convenance de cette méthode, il est bon d'avoir quelque idée de l'architecture future du Second Degré.

Mais comment la connaître puisqu'elle est en pleine étude? Nous nous fierons aux cadres établis par la « Fédération générale de l'Enseignement » ou F.G.E., groupement des syndicats cégétistes de l'enseignement primaire comprenant donc le célèbre « Syndicat national des instituteurs et institutrices » (avec 110.000 membres environ sur 140.000), de l'enseignement primaire supérieur (plus de 3.000 membres syndiqués sur 4.000), des lycées et collèges (1.500 à 2.000 membres syndiqués à la C.G.T. sur 5.000 environ) Cette puissante F.G.E., grâce à laquelle ont été obtenues en fait, nous le reconnaissons loyalement, les améliorations de traitements indispensables des fonctionnaires de l'enseignement, a, après plusieurs années d'études, rédigé un riche rapport intitulé « la Réforme de l'Enseignement (École unique) et l'Éducation ouvrière », discuté et adopté au cours du XXI[e] Congrès national de

la C.G.T., en septembre 1931. La collaboration intime — en soi non condamnable — du ministère et de la F.G.E. donne lieu de penser que ce rapport servira de base dans ses grandes lignes au futur projet de loi portant réorganisation de « l'enseignement du Second Degré. » C'est dans ce document que les appellations : « Premier, second, troisième degré, sélection, orientation... » ont été, à notre avis, puisées avant de passer dans les textes officiels en vigueur.

Nous ne saurions mieux faire que de citer le texte du « projet de statut organique de l'enseignement public » qui fait partie de ce rapport (1) :

ARTICLE 14. — Dans l'enseignement du second degré, les études doivent subordonner l'acquisition des connaissances et des mécanismes à la formation de l'esprit.

ART. 15. — L'enseignement du second degré comporte deux premières années d'études générales communes sans aucune option Ces études comprennent une initiation aux disciplines fondamentales des diverses sections prévues à l'article 16.

ART. 16. — A partir de la troisième année, l'enseignement es caractérisé, d'une part, par un ensemble de disciplines communes d'autre part, par une importance plus grande donnée, suivant les options, à certains groupes particuliers de disciplines.

Tous les groupes de disciplines (littéraires, artistiques, scientifiques, professionnelles) doivent contribuer à la formation humaine de tous les élèves.

Le caractère particulier de chaque section résulte d'un renforcement du nombre des heures consacrées à tel ou tel groupe d'enseignements.

La répartition des élèves entre les différentes sections se fait d'après leurs goûts et les désirs de leurs familles, compte tenu des aptitudes décelées par les épreuves d'entrée et les résultats des deux années d'études communes.

(1) N° 130 *bis* de *La Voix du Peuple* bulletin officiel de la Confédération générale du Travail, n° de juin 1931.

ART. 17. — Les caractères distinctifs de chaque section, d'abord peu accentués dans les troisième et quatrième années, deviennent plus accusés dans les trois dernières années.

Chaque section peut alors comporter plusieurs options, tenant compte de la destination des élèves et des conditions régionales et locales.

Combien y aura-t-il de sections spécialisées durant les trois dernières années de Second Degré (14 à 17 ans)? Le texte ne nous le dit pas. Nous pouvons donc imaginer que ce qui est « dans l'air » sera réalisé, savoir que nous aurons :

1°) Une *Section littéraire* qui devrait, *selon nous*, viser à former les futurs spécialistes, c'est-à-dire les professeurs littéraires du second degré, — les candidats à l'école normale primaire, — les candidats à certaines fonctions libérales, les futurs élèves des Facultés de lettres et de droit.

2°) Une *Section scientifique* destinée, *selon nous encore*, à préparer les candidats aux grandes écoles scientifiques et les futurs élèves des Facultés des sciences et de médecine.

3°) Une *Section technique* destinée surtout à former des ouvriers qualifiés, mais cultivés par le système qui va être exposé en ces pages.

Certains diront : « Votre section littéraire n'est pas autre chose que A et A'; votre section scientifique, c'est B; et votre section technique, c'est l'E.P.S. plus l'E.T. » Ce serait mal juger; en particulier, la section technique ci-dessus ne correspond pas du tout à l'E.P.S. et ne couvre que partiellement l'activité de l'E.T. actuel (puisqu'il prépare aux « écoles nationales d'arts et métiers »). — D'après ce schéma, la section littéraire serait fréquentée par les élèves de A et A', mais aussi par les élèves des « sections générales » de l'E.P.S. actuelle, plus de 80.000 élèves qui pourraient, soit arrêter leurs études après

quatre années (2 années d'études non spécialisées + 2
années demi-spécialisées), soit candidats à un poste de
professeur du Premier Degré, accomplir les trois années
dernières spécialisées avant de se présenter à l'E.N. pri
maire du département devenue un « institut pédago
gique ».

CARACTÉRISTIQUE DE CHACUNE DES TROIS SECTIONS

Quoi qu'il en soit de cette répartition future des élèves
il reste que le « rapport » qui sert de base à nos réflexion
présente trace de souci d'une véritable « formation de
l'esprit « ; qu'il ne nie pas par conséquent (et les publi
cations cégétistes sur la question en font foi) l'existence
d'une branche fortement « littéraire » ; mais l'article 1
rappelle que, même dans cette branche, « tous les groupe
de disciplines (littéraires, artistiques, scientifiques, profes
sionnelles) doivent contribuer à la formation humaine d
tous les élèves » ; et par conséquent les élèves de la sec
tion littéraire devront avoir bénéficié, au cours de ces sep
années, de la « formation humaine » que sont susceptible
de procurer non seulement leur propre discipline litté
raire, mais encore les disciplines ARTISTIQUE, SCIENTIFIQU
PROFESSIONNELLE. Il y a là un sens très profond, à mo
avis, de l'incarnation de l'esprit, sinon du Verbe, à moin
qu'un pareil programme ne soit utopique. Ces pages on
l'intention de montrer qu'il n'en est rien.

Voici comment nous concevrions le travail de ce Secon
Degré.

La section littéraire

a) En fin d'études, avoir des élèves réellement *spécialisés à conna
tre* l'âme humaine dans la multiplicité de ses grandes manifes

ions historiques et *spécialisés à posséder* presque à fond les ressources de notre langue. (Poésie, art oratoire, etc; naturellement, latin-grec.)

b) Au point de vue scientifique, avoir une idée EXACTE, mais PAUVRE (1), de l'intérêt passionnant de la recherche scientifique et le sa difficulté; avoir aussi l'idée EXACTE, mais PAUVRE de la rigueur mathématique; mais laisser délibérément de côté la connaissance encyclopédique, même très élémentaire, des sciences expérimentales ignorer tout, par exemple, des formules des miroirs sphériques et les formules de la mécanique et de l'électricité); ne chercher pas même à posséder le tour d'esprit de l'expérimentateur, mais savoir ce que c'est, non pas pour en avoir lu l'analyse, mais pour l'avoir vu à l'œuvre sur quelques échantillons étudiés proprement (Voir plus loin) (2).

c) Au point de vue du travail manuel, le modelage, la reliure, l'agriculture, la menuiserie pourraient avoir une valeur humaniste. Je vois mal laquelle. Quelqu'un pourrait-il compléter, mais par du vécu?

La section scientifique

a) Au point de vue scientifique, en fin d'études, l'élève, par de nombreux exercices pratiques, aurait passablement *acquis* le tour de main et le tour d'esprit de l'experimentateur (travail du verre, habileté dans les pesées, les mesures, les coupes, les dissections, etc.); de même pour les mathématiques : pratique du calcul mathématique, initiation aux hautes mathématiques. (On voit la différence avec le « littéraire » qui *connaîtra* seulement ce qu'a *acquis* son camarade scientifique.)

b) Au point de vue littéraire, ce « scientifique » aura *acquis* des qualités (et même les qualités) de la COMPOSITION; et une bonne partie des ressources de la langue (mais il laissera de côté l'acquisition — mot à prendre toujours au sens fort — de la prosodie, des pro-

(1) Là est la clef, selon nous, de la possibilité d'une pédagogie qui vise à la culture; voir plus loin.

(2) Ces notes étaient rédigées lorsque ce texte nous est venu sous les yeux : « Substituer partout l'échantillon typique et concret à l'encyclopédie qui écrase l'esprit sous des cadres vides (Lalande) — cité dans la *Tribune des Fonctionnaires* du 29 janvier 1938.

cédés oratoires, etc.). Il connaîtra, de cette connaissance EXAC mais PAUVRE, acquise par la méthode des échantillons, ce qui est *chose* littéraire, qui, selon nous, consiste dans l'art de dire exac ment (ce qui emporte avec soi toute la poésie); cet art, où excell le « littéraire » lui sera exactement connu, mais il sera loin d'y ê maître.

c) Au point de vue du travail manuel?

La section technique

a) ***Au point de vue littéraire***, ces élèves recevraient le mê enseignement que ceux de la section scientifique;

b) ***Au point de vue scientifique***, ils recevraient l'enseignement turel scientifique de la section littéraire;

c) ***Au point de vue du travail manuel***, ils seraient des maîtres la matière.

LA MÉTHODE DES COUPS DE SONDE

Les coups de sonde littéraires

Nous préférons appeller coups de sonde ce q M. Lalande appelait échantillons; l'image du coup sonde connote plus de sérieux, de portée, d'effort de pén tration (dans le langage usuel) que le mot échantillo

Le problème est tel : est-il possible de donner, p exemple, à des « scientifiques », une connaissance EXAC mais PAUVRE de la « chose littéraire », du fait littérair Mettons-nous dans l'hypothèse assez défavorable où no n'aurions que *deux heures hebdomadaires* pour ce fair mais il s'agit, bien entendu, non pas de deux heures d français tout court, mais d'heures consacrées à la cultu littéraire et non pas à l'acquisition — au sens fort — d principes, des règles et de la pratique de la COMPOSITIC ni d'une bonne part des ressources de la langue (gra

aire, orthographe, vocabulaire, rédaction) pour lesquelles
ıatre à cinq heures apparaissent un minimum.

Voici d'abord ce que nous entendons par le « fait lit-
raire ». C'est essentiellement l'art de l'agencement des
ots pour exprimer de l'âme ; à quelqu'un qui s'exerce
oitement en cet art, deux biens sont réservés : saisir,
une part, la *pénétration* de tel texte(et par là, attein-
e la réalité qu'il traduit) ; saisir, d'autre part, la *beauté*
us ou moins grande que l'artiste a su donner à l'expres-
on. C'est à ces plaisirs nourrissants — à intégrer dans
ıumanisme chrétien — que la culture littéraire, et que
nseignement littéraire en tant que culture, — doit
ıener les êtres humains sous peine de verser dans un
andarinisme voire un pédantisme méprisables.

Comment concevoir un enseignement si ambitieux
ns son dessein — mais de cette saine ambition qui
nsiste à demander à l'homme qu'il donne toute sa taille
et si réduit (2 heures) dans ses moyens ?

Voici une esquisse, susceptible évidemment de pas mal
retouches.

Aux enfants de 12 à 14 ans accomplis, nous révélerions
richesse et la beauté des analyses et des synthèses SEN-
RIELLES d'une Colette, d'un Pergaud, d'un Ramuz par
emple. — Il serait fort bon d'user de la contre-partie :
ture de textes pauvres pris dans la littérature à bon
ırché (certains romans-feuilletons).

Aux adolescents de 14 à 17-18 ans, nous révélerions le
onde (avec le vocabulaire pris comme moyen, au vu et
su de tous, au lieu de le traiter comme une sorte de
et d'avoir comme souvent la paresse de chercher plus
n que le signe) du SENTIMENT et même le monde du
GEMENT. Il s'agirait alors de faire prendre conscience
ır de bon à nos élèves (rappelons qu'il s'agit des non-
éraires par exemple, du convenu de certaines analyses,

de certaines réactions, de l'authenticité de certaines autres (notion capitale de l'authentique, ressort de toute civilisation), de la fraîcheur du véritable poète qui change, sans fraude, notre vision de l'univers. Bref, une connaissance de bon aloi, de l'effort et de la vibration vitale qui firent et qui font les génies.

La méthode? Elle serait (pour ces deux heures) plus *intuitive* qu'analytique. Par exemple : on y connaîtrait les poètes uniquement (ou presque) par l'ouïe (disques) et on exercerait l'oreille par la *pratique* de la DICTION, et de la DÉCLAMATION : on favoriserait les initiatives personnelles : lecture de tel poème découvert par un élève, lectures personnelles d'un même texte par deux ou trois bons élèves : appréciation par les camarades ; on jouerait des passages de certaines pièces, etc. Mais hâtons-nous de dire ce qu'on éviterait : l'analyse des beaux passages, analyse souvent ridicule, maladroite, bâclée, mal entendue des élèves et qui sévit à travers la France entière sous le vocable combien trompeur de « lecture expliquée »

Qu' « expliquer » dans « Salut, bois couronnés... » (répétons qu'il s'agit ici des non-littéraires). Je ne vois pas pour eux la nécessité d'analyser le charme réel et *supposé senti* de ces beaux vers ; je préférerais que, se confiant à leur sens intime, ils retrouvent telle personnelle impression, tel morceau lu, telle œuvre d'art qui s'apparente visiblement ou *subtilement* à ce passage. Bref, pour ces non-littéraires, on se garderait — ô routine — de faire des « critiques littéraires », mais on viserait si possible à hâter la naissance d'amateurs intelligents.

Dès lors, on ne saurait chercher à donner un enseignement méthodique de l'histoire littéraire, autre calamité qui accable notre jeunesse estudiantine. L'éducateur aurait le droit de considérer le patrimoine littéraire comme un merveilleux jardin, mais dont il n'aurait pas à ensei

gner — dans cette section — l'exacte topographie, mais à montrer tel massif de roses ou tel parterre de tulipes.

Nous consentirions bien volontiers que ces élèves ne connaissent à la fin de leurs études, en fait d'*histoire* littéraire de leur pays, que ce qu'en disent les manuels d'histoire. — Au moins les élèves sauraient qu'ils la savent peu, et cela rendrait soixante heures de classe disponibles par an pour accroître leurs capacités scientifiques où il faut beaucoup de temps pour devenir une valeur, même comme écolier.

Remarques diverses

Première. — Soulignons qu'un pareil enseignement vise à préserver la FRAICHEUR d'âme de nos élèves ; et, l'on voit que nos observations y visent sérieusement par ce qu'elles rejettent : cette formaliste « analyse » de texte ; cette « bouillie pour les chats » que devient dans l'esprit d'élèves non spécialisés l'histoire littéraire. « Enseignement qui flattera les paresseux, qui dispensera les élèves de travailler. » Assez exact : à tout le moins ils ne besogneront pas, mais, si ces exercices sont bien menés, (1) les élèves travailleront (2) sans même s'en rendre compte, mais d'un travail désintéressé, d'un travail de loisirs. (La même remarque s'applique aux coups de sonde donnés par les littéraires dans les disciplinet scientifiques.)

(1) Ici s'amorce l'un des hics de ce projet : le corps enseignant serait-il actuellement apte à se renouveler, à devenir « éveilleur » au lieu de rester le « tâcheron » qu'il est devenu de par l'organisation déplorable du traval scolaire ?

(2) Nous empruntons les deux termes aux ouvrages de M. Payot qui a consacré une vie d'apôtre à dénoncer la confusion du travail et de la besogne. Je lui dois un grand merci pour son *Travail intellectuel et la Volonté*, que je découvris à vingt ans.

Deuxième. — La croyance en l'efficacité de cette méthode, c'est-à-dire dans la possibilité d'éveil de la noble curiosité, du noble attrait, du noble « frisson » chez les élèves, n'est pas vaine. Dix ans d'enseignement littéraire chez les élèves de l'E.P.S. dont le recrutement et le mode de travail sont faits exprès pour l'étouffer, me l'ont montré suffisamment.

Troisième. — (Contre le préjugé de la « muraille de Chine ».)

N'est-il pas vrai qu'un pareil dessein s'apparente à l'*essence* de la pédagogie? Si l'art de « conduire » les jeunes esprits existe, et si c'est un art, il serait bien grossier, à consister par exemple à donner quelque idée du fait littéraire après avoir entassé connaissances techniques sur connaissances techniques, arides, sèches, rébarbatives pendant longtemps et par consommation d'heures innombrables. Ce n'est pas un pont pesant, solide, où va s'engager une vie entière que nous prétendons jeter vers le Jardin des Lettres, mais une passerelle qui souffrira un pas léger. Que par le choix des exercices, par l'auscultation intellectuelle des esprits en face qui vibrent là, ici s'endorment, nous arrivions, par une sorte de résonance, à éveiller ces âmes à ce qui fit la grandeur des génies, c'est ce que nous croyons possible pour le pédagogue devenu lui aussi un grand artiste qui engendre des esprits à la lumière et à l'harmonie. Nous espérons l'avoir montré.

Quatrième. — Il serait bien étonnant que cette prouesse pédagogique ne fût pas possible pour l'enseignement culturel scientifique dispensé aux non-scientifiques.

Cinquième. — Rappelons enfin qu'outre cela, un enseignement littéraire mi-utilitaire, mi-culturel, consistant

ans une certaine maîtrise de la langue rationnelle serait spensé à ces non-littéraires à raison de quatre ou cinq eures par semaine.



Note sur la valeur humaniste du travail manuel. — On ous fait part d'une expérience vécue à ce sujet.

a) D'abord, le travail manuel en général donne à l'éve le sens de la sanction naturelle : le bon travail paye, mauvais rate. (Ceci rappelle la contribution de M. Olier Leroy.)

Objection : si, dans les travaux intellectuels, la sanction intervient pas, si l'élève a l'impression que c'est du flou du fuyant, c'est, selon nous, que le maître n'a pas su re le pédagogue qu'on lui demande d'être. Il faut, en dagogie intellectuelle, que la sanction soit, au bout de elques exercices, aussi prévisible et inéluctable, que la rtitude qu'un coup de rabot mal donné va abîmer une ece. Organiser ainsi son travail demande au maître une tre activité que celle qui consiste à « faire la leçon », à corriger des devoirs » en se laissant aller aux seuls lexes de l'adulte. — Il reste que cette leçon-sanction travail manuel corroborera merveilleusement la leçon-action du travail intellectuel. La dignité de l'un rencera la dignité de l'autre mais ne la créera pas.

) Le travail agricole serait aussi très éducatif. Rien mpêche d'avoir à côté des écoles des jardins. L'élève y prendrait encore l'importance de l'attention, mais aussi sens de la patience (les plantes ne poussent pas en un r), l'importance de la préparation, le choix judicieux graines, de l'arrosage (arroser ne consiste pas à jeter l'eau au hasard). Bref, une sagesse s'incarnerait en lui contact de la vie végétale.

L. M.

Action et inspiration

Le petit lilvre qui porte ce titre est l'expression riche e savoureuse d'une vie consacrée à l'éducation (1). Ce n'es qu'en se référant à ce contexte vivant que constitue l'U niversité libre de Sainte-Marie de Neuilly, dont Mme Da nielou est la directrice, que cet ouvrage prend tout so sens : son caractère beaucoup plus descriptif que sys tématique, le souci qu'a l'auteur d'exposer bien plu que de prouver, pourrait donner le change sur la valeu profonde de ces pages, valeur qui réside tout entièr dans l'expérience qu'elles traduisent. « S'adapter à u être, écrit l'auteur, c'est, par-delà ses paroles, ses habi tudes, son histoire, même l'indétermination de sa jeu nesse, discerner ses intérêts profonds, la pente secrè de son âme... »

Les formules de l'auteur ne sont pas moins heureuse lorsqu'elles évoquent le « milieu » éducateur. Mais, nou l'avons dit, il y a là bien mieux que des formules, des cription d'un cas concret :

> Le discernement des dons n'est pas tout. Il faut mettre ceu chez lesquels on pressent une vraie valeur dans les conditions f vorables à leur formation.

L'auteur décrit ce milieu comme « une petite églis (qui) peut aspirer à cet influx réciproque qui est la v même ». Surtout pas « de recettes toutes faites », c « conseils passe-partout », pas de cette « formation e série qui méconnaît, comme il arrive trop souvent, l

(1) M. Danielou, *Action et inspiration*. Paris, Beauchesne, 193 in-8, 208 pp.

vraies ressources d'un être ». Il s'agit, après avoir discerné les dons intimes des âmes qu'on a la mission de former, de leur permettre de se développer dans « une atmosphère pure, simple et joyeuse ». L'insistance avec laquelle l'auteur décrit les ravages causés par la neurasthénie est significative à cet égard : il faut absolument « éviter tout refoulement par une atmosphère de vérité et de sympathie ». D'un mot, il faut, selon le titre d'un des chapitres de ce livre, se laisser toujours guider, en éducation, par « les lois de la vie ».

Nul éducateur n'a le droit d'ignorer le rôle des intérêts profonds dans la synthèse psychologique, la nécessité de discerner, de libérer, de développer en chacun le meilleur moi, d'en faire le centre d'unification de toutes les tendances et de toutes les activités. Rien de plus dangereux que de contrarier, délibérément ou en fait, les goûts et les attraits les meilleurs; il faut utiliser pour le bien, faire œuvre positive, tirer du sauvageon le bel arbre qu'il préfigure...

Enfin le milieu éducateur ne méritera vraiment ce titre que s'il reste véritablement un milieu, c'est-à-dire une zone d'interférences vitales :

L'adaptation à un milieu ne se fait pas une fois pour toutes, elle se modifie avec le milieu lui-même. Ne plus s'adapter, ne plus s'enrichir de son milieu, ne plus réagir sur lui, c'est exactement vieillir...

Bref, ce que les œuvres d'éducation, comme toutes les œuvres apostoliques, doivent craindre par-dessus tout, c'est « de devenir des administrations ».

***

C'est toujours la même attitude respectueuse devant le secret de la personne qu'on a la grande mission de « cultiver », le même souci de « libérer la source » en elle, de rejoindre son origine mystérieuse — car « elle vient de plus loin que nous » — qui pousse Mme Daelou à consacrer la deuxième partie de son livre à

l'inspiration. On serait surpris, à parcourir ces pages superficiellement, de voir traiter ici de problèmes apparemment si ésotériques : en réalité, nous sommes là encore en présence d'une expérience qui se livre, plus profondément de l'expérience d'une éducatrice chrétienne, très soucieuse d'être ouverte à tout l'humain pour lui permettre de servir à l'incarnation de tout le divin.

C'est comme un apostolat que Mme Danielou comprend son œuvre d'éducatrice, et son livre s'ouvre précisément sur une « idée de l'apostolat ». On a assez compris par ce qui précède que la culture que vise à donner l'éducation chrétienne n'est pas moins humaine parce qu'elle est chrétienne. Certes, Mme Danielou est loin de se laisser entraîner par une conception « humaniste » facile et dangereuse, mais Dieu viendrait-il en l'homme pour le diminuer ?

Il est difficile, dit-on souvent, de corriger sans détruire parce qu'en touchant à l'équilibre d'un organisme on risque de l'ébranler intérieurement; ainsi en voulant modifier et régler l'activité d'un être, souvent on brise sa spontanéité, on l'affole, on l'égare. Mais l'action si délicate et pénétrante de l'Esprit de Dieu ignore ces maladresses, elle s'insinue si doucement, si justement, si efficacement que rien n'est brisé ni froissé par elle. Dieu est chez lui dans ce cœur qu'il a créé :

Imple superna gratia
Quae tu creasti pectora.

Autant l'auteur manifeste le souci de respecter la nature dans une œuvre d'éducation, autant et plus encore se montre-t-elle soucieuse de respecter dans les âmes la touche du « Maître intérieur ». Le « milieu » éducateur nous apparaît maintenant comme un milieu spirituel où le mot « esprit » désigne non seulement celui de l'homme, mais aussi celui de Dieu. C'est pourquoi dans la description de ce milieu spirituel se lit par transparence celui de la communauté chrétienne :

La vie chrétienne, nous dit l'auteur, est essentiellement com-

munautaire. Et encore : « Il n'y a pas de destinée purement individuelle, le christianisme est essentiellement communautaire... La communauté chrétienne doit toujours croître spirituellement, en étendue, en union, en dignité, en délicatesse... C'est ainsi que de tous temps travaillera l'Esprit de Dieu, groupant les apôtres en des communautés toutes spirituelles, depuis les grands ordres jusqu'à ces équipes d'intellectuels ou de travailleurs que nous voyons en ces temps de fermentation intense se former partout... »



Le sens du livre que nous venons d'analyser apparaîtra davantage au lecteur attentif de la jeune revue de l'Université Sainte-Marie qui porte le titre significatif de *Culture*.

La préface du premier numéro de *Culture* se présentait comme un corollaire pratique d' « action et inspiration » : il s'agit de permettre aux jeunes filles et jeunes femmes sorties de l'Université de garder leur pensée « ouverte à tous les courants d'idées qui traversent leur temps, capable d'en discerner la valeur relative pour en retenir tout ce qui est juste, aimable et bienfaisant, à la lumière d'un humanisme et d'un christianisme non moins sincères l'un que l'autre ». Et l'on nous donne de la culture cette définition : « *C'est cette intervention intelligente qui aide un être à atteindre son plein développement.* »

Montrons, par quelques brèves indications, comment *Culture* répond à ce programme et quelle en est la note.

Dès le premier numéro un article de Mme Jeanne Mercier sur le neuvième Congrès International de philosophie nous prouvait que la revue ne craint pas de montrer, lorsqu'il le faut, un visage austère ! Dans la même livraison, des comptes rendus sur Bernanos, Virginia Woolf, etc... Relevons une critique de l'*Approbaniste* d'André Billy dans laquelle on faisait le procès de certaines méthodes d'éducation où « les dons individuels des enfants sont parfois moins respectés que certains privilèges de caste », et où se manifeste davantage « le

souci peut-être de tremper des caractères par l'effort et le sacrifice que celui d'aimer et de développer les esprits ».

Signalons, dans les numéros suivants, des études sur Newmann éducateur, une critique très équilibrée d'*Asmodée,* la pièce de F. Mauriac, etc.

*
* *

« Nous ne toucherons dans *Culture,* nous dit aussi le programme de la revue, à aucune question politique, si envahissantes qu'elles soient aujourd'hui. » Cela est parfait si l'on entend par politique cette lutte haineuse des partis qui chaque jour si tristement s'offre à nou en spectacle ! Mais il y a une « politique » qui est une partie de la morale, la plus haute même, parce qu'ell concerne le bien de tous. Notre temps ignore cette doc trine : c'est son mal. Mais cette rupture entre l'ordr politique et l'ordre moral dont nous souffrons tant — rupture mortelle pour une société — est-elle décisive Le chrétien, qui sait la force de l'Esprit, ne peut s' résoudre. Et ceci nous amène à proposer quelques ré flexions sur l'orientation générale de l'œuvre réalisée l'Université Sainte-Marie.

Il s'agit ici d'éducation; plus profondément, de cu ture. Or, lorsqu'on parle de culture, il est une idé essentielle qu'il faut avoir sans cesse à l'esprit, c'es qu'il n'y a de culture que du *vivant.* Ce qui signifi aussi que la culture vise *tout* le vivant. Les citations qu nous avons faites montrent assez l'intelligence qu Mme Danielou a de la chose : c'est « la pente secrète de chaque âme qu'il faut découvrir, car la culture ne s fait qu'à partir du germe vivant ; ce sont toutes no aspirations — et impérieusement cette aspiration e nous de l'Esprit — qui exigent une réponse, car c'e tout le vivant qui doit s'épanouir et porter du fruit.

Voilà pour le germe. Mais n'oublions pas la terre où pour se développer, ce germe doit être semé. En d'a

res termes, si l'éducation s'adresse bien au « vivant », elle doit aussi tenir compte du « milieu de vie ». Et de même qu'on a toujours affaire à tel vivant et non à un vivant idéal, de même aussi ce vivant est toujours en dépendance, non d'un milieu idéal, mais de tel milieu.

Mme Danielou a très bien dit, dès les premières pages de son livre, que c'était une « loi de la vie » que « l'organisme s'adapte à son milieu et réalise avec lui un équilibre permanent ». L'auteur ajoute : « L'apôtre doit insérer son action dans un milieu et dans un temps donné. » Ceci est parfait, mais ce qui est dit ici de l'éducateur ne doit-il pas s'entendre aussi de l'élève ? Si l'éducateur doit « s'adapter » à son milieu d'action, n'est-ce pas une de ses tâches essentielles que d'aider les « élèves » à s'adapter à leur milieu de vie ?

Or, nous le demandons, l'éducation telle qu'elle est donnée dans nos collèges catholiques tient-elle un compte suffisant du « milieu de vie », du milieu où effectivement « l'élève » devra vivre et vivre en homme ? Il faut répondre, pour la presque totalité des cas, non ! Nous formulons là, en termes faibles, une critique extrêmement grave. Une « culture » qui ne se soucie pas du milieu, de tout le milieu (avec ses arrière-plans familiaux, professionnels, sociaux, politiques), une culture qui n'enracine pas, n'est pas une vraie culture.

Qu'on nous comprenne bien. Il serait facile de pousser notre critique et de lui donner un sens outré. Il ne s'agit pas d'opposer ici une « culture ouvrière » et une « culture bourgeoise ». Mais nous ne devons pas perdre de vue non plus la réalité profonde, humaine, terriblement sérieuse des choses. Un apôtre surtout n'a pas le droit de se payer de mots. Pour combien d'éducateurs la culture de l'homme, la culture du vivant et de tout le vivant, se réduit-elle à un culte, à une superstition du littéraire ?

Répétons-le, ce n'est pas l'assimilation du milieu qui fait la culture : celle-ci n'est que la condition de celle-là; finalement, ce qu'il s'agit d'obtenir c'est un homme,

une âme : en *terre* chrétienne, un saint. Mais au voyons les choses comme elles sont : cet homme vit s la terre et même dans un coin de terre, cette âme dans un corps, ce saint est à fabriquer avec un pauv être qui se sent bien souvent plus pécheur que saint !

Et puis l'apôtre entend de partout, comme saint Pa au moment de passer en Macédoine, le cri : « Sau nous ! » Mme Danielou l'a remarqué, c'est dans s milieu, dans son temps, que l'apôtre doit insérer s action salvatrice : c'est tout cela qui est notre « pr chain »... si proche même que, comme le prêtre et le vite près de l'homme gisant sur la route de Jéric nous risquons de passer sans le voir !

Penchons-nous donc sur notre temps : il est formid blement travaillé par des mouvements sociologiques q chaque jour, insensiblement mais radicalement, tran forment notre civilisation. Sans doute le sage est a dessus des révolutions. Mais combien y a-t-il de sage Et les autres, que deviendront-ils ? Pauvre âme h maine, qu'il lui faut d'efforts pour se dégager de matière ! Se dégager ? Il s'agit de mieux que ce Cette « matière » n'est pas seulement pour l'âme u prison, elle est un milieu enrichissant, un humus no ricier, un sol où elle s'appuie. L'âme encore débile trouve retenue par le milieu comme par « la force site ».

Il y a donc comme deux aspects à envisager dans l' tude du milieu de vie :

1° La connaissance du milieu de vie doit permet aux âmes de s'enraciner, et en s'enracinant de s'en chir, de croître et de s'épanouir. Combien d'êtres q après avoir reçu la meilleure des éducations dans meilleur des milieux, se trouvent complètement dépa sés, déracinés, « perdus », dès qu'ils sont « jetés da la vie », c'est-à-dire dès qu'ils se trouvent placés da leur véritable milieu de vie ? Et cela faute d'avoir pris à l'assimiler, c'est-à-dire à le comprendre, à spiritualiser, à le christianiser ?

2° La connaissance de ce milieu est indispensable our nous mettre en communion avec tous nos frères, our leur partager la vie dont nous vivons, dont nous ırtout, chrétiens, nous devons vivre pour les sauver. ormidable incompréhension que celle qui règne entre « classe bourgeoise » et la « masse ouvrière ». Or, ans cette incompréhension, il y a sans doute du parti ris, de l'égoïsme, une misère profonde qui suscite la aine, mais surtout, surtout, il y a une effrayante ignonce !

Les instituteurs cégétistes ont tenu, ces dernières nnées, un congrès sur ce sujet : « le développement du ens social dans l'enseignement secondaire ». Dans ombien de collèges catholiques se pose-t-on vraiment ette question et en comprend-on l'urgence ? (1)

Que l'on veuille bien ne voir en ces dernières réexions qu'une modeste contribution à cette œuvre spituelle commune où l'auteur d'*Action et inspiration* oit avec raison la grande tâche de notre temps : à cette che nous voulons nous associer de toutes nos forces, isant pleinement nôtre le vœu de Mme Danielou dans conclusion de son ouvrage :

C'est ainsi que de tous temps travaillera l'Esprit de Dieu, grount les apôtres en des communautés toutes spirituelles, depuis les ands ordres jusqu'à ces équipes d'intellectuels ou de travailleurs e nous voyons en ces temps de fermentation intense se former rtout... Si ces groupes sont assez nombreux, unis et fervents...

(1) A force d'être répétées, les directives si formelles de l'encyque *Divini Redemptoris* finiront peut-être par être entendues : Il est absolument nécessaire de développer dans toutes les clas- de la société une formation sociale plus intense, en rapport ec les degrés divers de culture intellectuelle. » « Plus intense? » faudrait pour cela qu'elle existât! Et où se fera cette éducation elle ne se fait pas au collège? A cet égard, signalons la très rerquable étude du R. P. Jaouen : *La formation sociale dans nseignement secondaire* (Éd. du Cerf).

M. A. F.

DOCUMENT

L'enseignement « européen » au Maroc

L'enseignement donné dans nos possessions d'outre-mer pr
sente deux aspects bien distincts. D'une part, il se soucie d'appre
dre aux populations indigènes, dans le cadre de leurs traditio
et de leurs institutions, les éléments de civilisation française et
technique moderne qui leur sont indispensables pour collabo
efficacement à l'œuvre entreprise par la métropole. D'autre pa
il doit donner aux enfants français, et plus généralement eu
péens, dont les familles sont appelées à vivre dans ces régions –
fonctionnaires civils ou militaires, colons, commerçants, che
d'industrie — l'instruction correspondante à celle qu'ils rec
vraient dans la métropole.

A côté de l'enseignement musulman et israélite, se dévelop
donc au Maroc l'enseignement « européen ». S'il tend au mê
résultat que l'enseignement donné dans la métropole, il en di
fère souvent par les méthodes; nous pensons même qu'il va ju
qu'à s'en différencier par l'esprit. Une grande largeur de vue
la part de ses dirigeants, que la nécessité d'édifier de toutes piè
une œuvre jusqu'alors inexistante débarrassait des préjugés de
routine, a permis d'y tenter de fort intéressantes innovatio
Depuis vingt ans, il sert en quelque sorte de champ d'expérienc
à la France et la politique d' « échantillonnage » que l'on y pr
tique a montré fréquemment à la métropole, par les heureux r
sultats qu'elles donnaient en terre d'Afrique, l'intérêt de certain
réformes.

*
* *

Une initiative.

Il y a quelques années naissait un mouvement dont l'initiate
M. J. Lalande (1), a précisé la portée lors d'un congrès d'éduc

(1) M. J. Lalande, depuis octobre 1937 proviseur du lycée d'A
ger, était jusqu'alors directeur de l'Enseignement du second deg
au Maroc. Les précisions portant sur les noms des établisseme
et les effectifs des élèves qui ont suivi l'initiative de M. Lalan
concernent la période où M. Lalande était en fonctions au Mar

ion tenu au Havre (Pentecôte 1936) (1). L'instruction tend à levenir éducation. L'école ne doit plus se contenter désormais de lispenser à l'enfant une culture intellectuelle : elle s'intéressera à on développement physique et surtout à la formation de son aractère. Par ailleurs, combien de pensionnaires n'ont pas gardé n mauvais souvenir de ces années de réclusion qu'éclairaient à eine des amitiés d'une nature parfois douteuse ? L'internat ne oit plus être une prison. On y respirera un air sain; il deviendra n joyeux foyer de travail en équipe.

Certains pays se préoccupent de la formation totale de l'enfant. our ne parler que de ceux qui nous entourent, nous trouvons ngagés dans cette voie l'Italie, l'Allemagne, bientôt peut-être Espagne. Ils estiment que le contrôle de l'État doit s'étendre u-delà d'une simple culture de l'intelligence, et qu'ils ne prenront jamais assez jeune l'enfant pour façonner en lui l'homme omplet de demain. La famille et le prêtre doivent s'effacer : c'est l'État seul qu'appartient l'éducation.

L'initiative de M. Lalande ne s'inspire pas d'une telle doctrine. certains parents se montrent défaillants, l'État ne prétend nullement en tirer le droit de se substituer à tous les autres. La faille conserve l'enfant et garde la liberté de lui donner l'instruction morale et religieuse qu'elle désire. Mais, sans la priver de ses érogatives, sans arracher l'enfant à son milieu naturel, il y avait rtaines réformes à tenter - celles peut-être qui nous éviteront connaître un jour une éducation totalitaire. — La neutralité ficielle de l'internat était devenue de l'indifférence. Pour ne s encourir le reproche d'influencer l'enfant, professeurs et adinistration s'étaient désintéressés de lui. Ils avaient affaire à des rveaux, mais ils ignoraient les cœurs. Et quand bien même ils raient voulu s'en approcher, le temps leur faisait défaut pour oondre à cette impulsion, Cependant un jeune de six à dixit ans, loin de sa famille, n'a-t-il pas besoin d'affection, de ieté ? Il n'avait que des murs gris, des salles froides, des livres hés.

Le travail, enfin, qui lui apparaissait comme une éternelle pu-ion, n'avait pas grand chance d'être fructueux. C'est donc une orme générale qu'il fallait envisager : moderniser, aérer, embel- les locaux; alléger les programmes, adopter une méthode plus nple et donner aux professeurs un esprit d' « allant » et de jeu-sse; rendre aux élèves la gaieté, leur donner le goût de l'effort, joie dans le travail.

C'est à ce dernier point que s'est attaché M. Lalande. Il a voulu

1) Congrès pour l'étude de la réforme de l'enseignement du ond degré. Sa section IV se préoccupait de « l'organisation de lucation morale ».

d'abord savoir si ce renouveau était possible : il a donc commenc par une expérience. Le collège de jeunes filles d'Oudjda lui e a fourni le terrain.

Collège moderne, le plus moderne du Maroc, c'est-à-dire asse différent des maisons d'éducation françaises. Beaucoup d'espac des arbres, des fleurs; les grands locaux supplantés par une orga nisation en « maisons », c'est-à-dire en pavillons séparés perdu au milieu de la verdure. C'est, dans ses grandes lignes, la dispos tion anglaise, celle qu'ont adoptée en France l'école des Roches l'école Saint-Martin de Pontoise.

Transformer un état d'esprit n'est pas un effort impossib surtout lorsque le cadre s'y prête. Il faut néanmoins un *animate* un être jeune encore, mais qui sait se défier des enthousiasm faciles et ne pas se laisser abattre par les désillusions qui en rés tent, une personne qui ait la confiance de l'administration sa que son âge l'éloigne trop des adolescents qu'elle veut attein Dans le collège d'Oudjda, M. Lalande a trouvé de telles colla ratrices. Son expérience a réussi.

Pour créer un contact réel entre l'*animatrice* et les élèves, il nécessaire que celles-ci ne soient pas en trop grand nomb Oudjda groupait vingt-huit jeunes filles internes (1). Aussi passés les réflexes de prudence, d'hésitation ou de réserve iné tables lors de la prise de contact, l'entente s'avérait excellente.

Les élèves ont désormais un local qui leur appartient en prop et qu'elles meublent à leur goût. Chaque soir, pendant une heu elles s'y réunissent; dans ce nouveau foyer qu'elles se sont cr elles étudient la technique de leur organisation, préparent les s ties du jeudi suivant, organisent des fêtes et des feux de cam font tour à tour des lectures commentées. Au lever, quelqu mouvements de gymnastique; toutes les récréations se passent so forme de jeux dirigés; les repas se prennent par équipe, av chants autorisés. Le détail importe peu; il varie avec les *anim trices* et les endroits. L'essentiel demeure ceci : à l'école, on réintroduit une certaine vie de famille.

La suppression des punitions est une conséquence de cet espr nouveau; le *self government* s'est instauré et les élèves sont cha gées elles-mêmes d'assurer la discipline de leur établissement. S se produit un cas grave, elles décident, dans leur réunion hebd madaire de « compte rendu moral », où la coupable est traduit de la sanction à appliquer. Cette mesure, qui n'avait pas été tent sans une certaine inquiétude, a donné d'excellents résultats. J mais les proviseurs n'avaient eu plus entière satisfaction d enfants qui leur étaient confiés.

(1) Cette expérience fut entreprise au cours de l'année scolai 1934-1935.

Réussite et extension.

L'expérience d'Oudjda, ayant réussi, s'est étendue, à une exception près, à tous les lycées de jeunes filles du Maroc. Le mouvement a pris le nom de « Fédération des Groupes d'éducation intégrale féminine » et par abréviation d'*Arielles,* hommage au bon génie ailé de la *Tempête.* Les lycées et collèges mixtes de Meknès, Marrakech, Port-Lyautey, Mazagan, Rabat et Fès ont également, dans leur élément féminin, leur groupe d'Arielles (1). Un bulletin d'élèves et un bulletin d'animatrices, tous deux mensuels, complètent cette organisation.

Établissements mixtes... Ils existent en effet au Maroc, et certains sont pourvus d'internats, mixtes également. A l'avis de M. le Proviseur du lycée de Meknès, le niveau du travail y est plus élevé que dans les lycées ordinaires. L'émulation y joue pour une bien plus grande part. En dehors même de la valeur du travail, le lycée mixte stimule chez les garçons et les filles une certaine recherche d'élégance — ne serait-ce que de simple propreté! — dont nous pourrions trop souvent déplorer l'absence dans les autres établissements. Pourquoi faut-il que la jeune fille « intellectuelle » soit si souvent laide, affublée de grosses lunettes à monture d'écaille, ignorante ou dédaigneuse des soins les plus élémentaires de toilette ? Les lycées mixtes restituent à certaines leur goût, voire leur charme.

La morale ? Certes la morale est le point principal d'une œuvre d'éducation, et de tels établissements valent à ceux qui en ont la responsabilité un surcroît d'inquiétudes, particulièrement lorsque les dortoirs, comme à Meknès, se trouvent à proximité les uns des autres. Que ceux qui ont l'expérience des jeunes veuillent néanmoins se rappeler les déplorables constatations dont les internats séparés sont l'objet. Ils conviendront qu'une expérience de lycée mixte, bien surveillée, trouve des excuses à être tentée. Celle-ci n'a d'ailleurs été imposée que par l'impossibilité de créer, pour des éléments européens insuffisants à l'origine, deux lycées différents; et la réalisation imminente d'un nouveau plan d'aménagement calmera les alarmes de l'Administration et des parents meknassis.

Le succès des Groupes d'éducation intégrale s'est jusqu'alors limité aux collèges féminins, et plus exactement aux internats féminins. Non qu'il n'existe des groupes d'Arielles parmi les jeunes filles externes. Ils sont même en plus grand nombre que les précédents et s'étendent dès maintenant aux écoles primaires. Mais s'il n'y a pratiquement pas d'internat sans Arielles, le mouvement est loin d'avoir pénétré toutes les classes d'externes. Dans ce milieu, son développement répondait à un besoin moins pres-

(1) Les trois premiers ont des internats où toutes les filles sont Arielles. Le collège mixte de Rabat est celui des « Orangers ».

sant. Car s'il est nécessaire aux externes, autant qu'à leurs con pagnes, de connaître la joie de l'effort et de pratiquer le travail e équipe, elles ne sont généralement pas privées d'un foyer do l'absence obscurcissait la vie des pensionnaires. De plus, l'*anim* *trice* les a moins « en mains ». Il s'agit donc d'une technique u peu différente dont l'avenir précisera les détails, mais qui doit con naître un rayonnement semblable à celui des Arielles internes.

Par contre, jusqu'à maintenant, le mouvement a échoué aupr des garçons (1). Ancien commissaire des Éclaireurs de Fran M. Lalande savait cependant quelles méthodes employer avec e Sans doute la vie de famille leur manque-t-elle moins, sans dou un vieil esprit frondeur les encourage-t-il à se défier de tout ce q leur semble une menace d' « embrigadement »; mais il faut ch cher la véritable raison dans la déficience des *animateurs*, q n'ont pas collaboré à ce renouveau éducatif avec la même énerg et le même enthousiasme que leurs collègues féminins.

Première difficulté : trouver l'animateur.

L'*animateur* peut difficilement se recruter parmi les professeur que la correction des copies et la préparation des cours absorbe en dehors des heures de présence au lycée, quand il ne s'y ajoute p la charge d'une famille. Il doit se rencontrer chez les répétiteur ou, à la rigueur, les professeurs sans copies — gymnastique, scie ces naturelles, histoire et géographie. Mais les répétiteurs garde avec âpreté pour eux-mêmes ces quelques heures que le trava laisse à leur jeunesse et les professeurs n'ont pas tous des velléité d'apostolat éducatif!

C'est là que nous rencontrons la difficulté principale d'une tell tentative. L'enfant — disons jusqu'à quatorze ans — ne demand généralement qu'à s'intéresser à quelque chose. Certains, asse rares, — les « bons élèves » — trouvent dans le travail intellectue un aliment suffisant pour y consacrer leurs journées et leurs vei les. Cette ardeur va rarement chez eux sans un certain déséquil bre au détriment des autres facultés : aptitudes physiques, sûret de réactions dans la vie courante. Le « bon élève » ne sait plu jouer, ne sait plus s'amuser d'une plaisanterie, n'a plus de sponta néité.

Mais, ces êtres d'exception mis à part, nous constatons qu'au autres, faute d'être mis à leur portée, cet aliment intellectuel n'ap porte pas un intérêt suffisant. Le travail devient une chos ennuyeuse que l'on bâcle et le trop plein d'activité se déverse e « chahuts » ou en petites brimades à l'égard des camarades. C'es

(1) Trois internats, dont un internat musulman, sont actuelle ment l'objet d'un nouvelle tentative.

à que se trouve le rôle de l'*animateur*, qui doit canaliser cette activité, développer chez l'enfant cette ardeur, cette curiosité, ne pas étouffer son besoin de mouvement qui saura toujours réapparaître sous une forme inattendue. Il est possible de rendre une classe attrayante, il est possible d'organiser une récréation joyeuse. Il est possible surtout — mais c'est là que se révélera la valeur de cet organisateur — de créer parmi les jeunes un état d'esprit qui leur fasse voir dans le travail un jeu, le jeu qui convient à leur âge et qui leur permettra un jour, comme à Kim, d'être au niveau du « grand jeu » de la vie.

Le goût des responsabilités s'éveille tôt chez l'enfant. En les faisant collaborer à l'administration de leur lycée et à l'organisation de leur travail, on obtiendra davantage des élèves qu'en les contraignant à apprendre et en brisant leurs initiatives à coups de discipline. Les essais de *self government*, au Maroc comme ailleurs, l'ont prouvé. Ils trouveront bientôt plus d'intérêt à faire le meilleur devoir qu'à développer la plus grande ingéniosité dans le « copiage ». Il suffit de faire appel à leurs sentiments, tout en gardant assez d'autorité pour que cette liberté nouvellement acquise ne devienne pas anarchique. D'où l'avantage des petits internats pour une telle tentative.

Nous touchons maintenant cette difficulté que nous pressentions jusqu'alors. L'enfant, pris assez jeune, est assez malléable, assez enthousiaste pour ne pas manifester d'emblée une opposition irréductible à ceux qui s'intéressent à lui. Le cadre — locaux, programmes — peut s'améliorer : de sérieux efforts sont déjà tentés dans cette voie. Mais un *animateur* ne s'improvise pas et tout, en fin de compte, repose sur lui. Il y a, chez les enfants, des tempéraments de chefs qui seront pour leur aîné d'un précieux secours. Encore faut-il qu'il soit là pour les découvrir, les encourager, les former. Un chef ne se révèle pas seul, sinon un chef de chahuts. S'il y avait eu un *animateur* sachant lui faire accepter son influence, sans doute serait-il devenu un de ses plus précieux auxiliaires.

Il y a quelques années, un mouvement analogue, quoique confessionnel, a connu les mêmes difficultés. Il s'agissait de transformer l'esprit des élèves par les élèves eux-mêmes. La *Jeunesse Étudiante Chrétienne* prétendait se gouverner seule sans avoir recours à des *animateurs* qu'elle n'eût d'ailleurs pas pu recruter dans l'Administration, étant donné son caractère résolument catholique. Dans les grandes classes des lycées, dans les écoles primaires supérieures, dans les Facultés, là où se rencontraient des tempéraments de chefs, elle a obtenu des résultats. Pour les petites classes, elle a dû avoir recours à des *conseillers*, étudiants venus apporter les conseils de leur âge et de leur formation à leurs cadets.

C'est donc sur les plus-de-vingt-ans, *conseillers* ou *animateurs*, que reposera toujours le succès. Il leur faut de l'autorité, du doigté et de la ténacité, trois qualités qui forment le chef, mais

qui se rencontrent rarement chez la même personne. Et le cad dans lequel ils se recrutent est forcément très réduit. La place q nous avons donnée à l'*animateur* dans cette étude trahit not préoccupation : les Groupes d'éducation intégrale ne vaudront q ce que vaudra celui-ci. Sont-ils sûrs d'en rencontrer toujours Voilà la plus grave pierre d'achoppement.

Deuxième difficulté : réactions syndicalistes.

Une autre difficulté s'est manifestée de l'extérieur : syndic cégétistes, inquiets de voir l'instruction officielle s'arracher à routine séculaire et prendre une tendance morale, y suspect déjà une offensive du cléricalisme; — familles, autorités religi ses, scoutisme catholique, alarmés par un mouvement dont l' quette pouvait cacher une action dissolvante : nul n'ignore l'in rêt que portent les Loges maçonniques à certains groupes d'Écl reurs de France.

A l'épreuve, cette méfiance se dissipe. L'expérience tentée p les *Arielles* paraît être exempte d'équivoque. Après la conqu des internats secondaires de jeunes filles, elles se développent da les externats et vont s'organiser dans les classes primaires. Ta qu'ils persévéreront dans le même esprit loyal et sain, les Group d'Éducation intégrale ne peuvent que servir la cause de l'Éduc tion au Maroc. Nous souhaitons même les voir prendre pied France (1).

*
* *

Les avantages d'un « pays neuf ».

Le cadre entre pour une part dans de telles transformations. l'expression de « pays neuf » appliquée au Maroc n'est pas to jours vraie, elle se justifie lorsqu'elle définit l'apport particuli de la Métropole à son Protectorat. En matière d'enseigneme européen le Maroc était une terre vierge. C'est bien dans un pa neuf que la France s'est trouvée pour créer cet enseignement.

Dans les tout premiers temps, l'on faisait la classe dans un ha gar ou dans une boutique abandonnée; mais bientôt s'élevèrent d locaux modernes, indispensables au prestige de cette organisati naissante. Si le lycée de jeunes filles d'Oudjda, que nous veno de mentionner, en est le type le plus achevé, l'ensemble des ét blissements d'enseignement ne lui est guère inférieur. Situés so

(1) Nous ne doutons pas que M. Lalande ne songe à créer Alger une organisation similaire à celle du Maroc.

vent en bordure de la ville, leur forme blanche, sur cette terre de lumière, ne dispense plus dès l'abord la tristesse de nos vieilles murailles grises. Les proportions sont vastes, l'espace n'est pas marchandé, les arbres n'ont pas tous été coupés... Dans les établissements féminins et dans les écoles primaires, des fleurs, des dessins égaient les salles. Quelquefois une piscine, toujours un grand terrain de sport permettent aux corps de se détendre. Sous ce rapport et malgré l'usure rapide du climat, qui n'épargne pas davantage les objets que les personnes, le Maroc est en avance sur la Métropole.

La fréquentation scolaire.

La fréquentation scolaire est très élevée. Il ne faut pas perdre de vue que la majeure partie de la population européenne est une population de cadres : fonctionnaires, officiers, colons. Ils désirent pour leurs enfants une bonne culture; la plupart d'entre eux subissent l'attrait de la culture secondaire. Sur les 74.000 élèves (1) qui fréquentent actuellement les divers établissements du Maroc, nous trouvons près de 20.000 enfants français sur les bancs des écoles primaires et près de 8000 de leurs jeunes concitoyens dans les diverses sections de l'enseignement européen du second degré. Les classes secondaires proprement dites en groupent 3500, la différence se trouvant absorbée par les classes inférieures à la sixième (2), ainsi que les classes primaires supérieures, techniques et d'apprentissage. Si nous ajoutons que les étrangers — en grande majorité Italiens et Espagnols — font dispenser l'instruction à plus de 10.000 de leurs enfants (3), soit dans les diverses écoles du gouvernement, soit dans certaines écoles qu'ils entretiennent eux-mêmes, nous constatons que les 200.000 Européens du Maroc fournissent plus de la moitié des effectifs scolaires du pays, tandis que les 6 millions de la population autochtone — Arabes, Berbères et Israélites — se contentent de pourvoir à l'autre moitié. Garçons et filles sont en proportions sensiblement égales dans l'enseignement européen et israélite. Un écart s'affirme au contraire dans l'enseignement musulman (4). Le total nous révèle 44.317 garçons pour 29.764 filles.

(1) 74.081 exactement. N. B. Toutes les statistiques utilisées ici sont celles de novembre 1936.
(2) 1517 élèves.
(3) Pour les écoles primaires : 1994 italiens, 5386 espagnols, 1382 divers.
(4) Écoles primaires musulmanes : garçons 11.483, filles 2127.

Le recrutement professoral.

L'afflux des éléments européens au cours de ces dernières années a mis la Direction de l'Enseignement en présence d'un problème de croissance très ardu. Les effectifs de l'enseignement européen du second degré ont quadruplé en quinze ans (1), ce qui n'était pas sans nécessiter de grandes modifications dans les programmes, les locaux et le personnel enseignant.

Le Maroc n'ayant pas d'Université, recrute ses professeurs en France. Un certain nombre sont d'ailleurs des « Vieux Marocains », enfants élevés sur la terre d'Afrique, et revenant s'y fixer, après leurs années d'études supérieures dans une Université française.

Il peut au contraire, dès à présent, se suffire à lui-même pour ses instituteurs. En cette matière, et après expérience, M. Gotteland, directeur général de l'instruction publique, a réalisé une réforme qui lui donne entière satisfaction. Les instituteurs sont recrutés parmi les bacheliers. La préparation au Brevet supérieur est supprimée. Aussi bien n'est-il plus question d'enseignement secondaire, ni primaire supérieur : le tout est unifié et forme l'Enseignement du second degré. Les classes primaires proprement dites et les petites classes des lycées constituent l'Enseignement du premier degré. Voie dans laquelle s'avance prudemment la Métropole, à qui le Maroc aura servi, une fois encore, de champ d'expérience (2).

Les écoles étrangères.

A côté de l'enseignement français se placent deux écoles italiennes, ainsi qu'une école espagnole, ouverte depuis quatre ans et qui groupait 150 élèves en quatre classes, avant le début de la guerre civile.

L'école italienne de Casa reçoit en deux bâtiments distincts environ 800 élèves, sur une population italienne au Maroc de 12.000 ressortissants (3). Ils sont externes, mais l'école leur fournit à midi une assiette de soupe, les laissant libres de compléter leur repas avec la nourriture qu'ils veulent ou peuvent apporter. Après

(1) 2039 en 1920; 2825 en 1925; 4186 en 1930; 9120 en 1936. On prévoit désormais une augmentation annuelle de 10 %. Les 534 élèves des deux lycées français de Tanger sont compris dans ces chiffres.

(2) On voit dans quelle large mesure le dernier projet de réforme de l'enseignement a tenu compte de l'expérience marocaine.

(3) Dont 10.000 dans la région de Casablanca.

trois années d'école maternelle et cinq d'enseignement primaire, l'enfant passe le certificat d'études italien. Ceux qui désirent en outre posséder le diplôme français correspondant suivent à l'école même une ou deux années complémentaires — selon leur intelligence. Ils peuvent alors entreprendre leurs études secondaires dans les lycées français.

L'école de Rabat compte 200 élèves; Marrakech et Fès possèdent en outre une école maternelle, et Mazagan a ouvert des cours de langue italienne, ainsi qu'une pré-école qui fonctionne le jeudi, le dimanche et organise des cours du soir. Au total, 1100 jeunes Italiens reçoivent cet enseignement. Il va sans dire que Tanger réunit école primaire, collège de garçons et de filles, lycée et institut technique (1). Trois cours du soir pour les langues et l'Association Dante-Alighiéri témoignent enfin à Casablanca de la vitalité de l'esprit italien. Rome ne s'en désintéresse nullement, ainsi qu'en font foi de nombreuses gravures — Camille, Horatius Coclès, Fabricius, et bien d'autres héros de l'antiquité — accrochées de place en place dans les longs corridors, libéralité du Ministère des Affaires étrangères!

L'école est ouverte depuis 1924. De nouveaux bâtiments l'ont rajeunie en 1932. Son but, nous précise le Directeur, n'est pas de garnir ces têtes enfantines d'une véritable encyclopédie. On exige d'eux moins de connaissances qu'il n'est coutume d'en demander couramment, mais plus de raisonnement. Deux heures d'enseignement physique, une heure d'enseignement religieux figurent aux programmes; dans chaque classe, à côté des portraits du Roi ou du Duce, un crucifix est suspendu, bien en évidence. Directeur, professeurs, élèves, jusqu'aux plus petits bambins encore en robe, s'abordent en se saluant à la romaine. Mais sous ce formalisme un peu rigide perce l'affection de ces éducateurs pour les enfants qui leur sont confiés, et le geste spectaculaire recouvre le sentiment réel d'une communauté nationale. Serait-il impossible, pour nous, Français, sans forcément nous plier à ces gestes ni à cette uniformité qui soulèvent en nous une légère ironie, sans avoir recours à ces accessoires indispensables d'une dictature, d'en retenir cependant la leçon ?

Un grave problème : la dispersion.

La présence des colons posait une autre question. Le colon est une nécessité : c'est lui seul qui peut assurer le peuplement français du pays. Qu'il vienne de sa propre initiative, ou qu'à plus forte raison il soit attiré par la propagande du Gouvernement, il demande à l'État d'assurer l'instruction de ses enfants.

(1) Destiné à la formation des comptables.

Certes, les colons ne se trouvent que dans les plaines; le plu souvent même, ils sont groupés : la région de Meknès en compt 500, dont les domaines se touchent. Encore faut-il savoir que ce domaines ont en moyenne 250 hectares. Ils peuvent donc êtr mitoyens sans que leurs divers propriétaires se trouvent côte côte... Comment, dans ces conditions, organiser des écoles ?

Le plan de colonisation prévoyait initialement la création d « centres » où seraient groupés les quelques services indispens bles : P.T.T., école. Tout autour s'agrégeraient les artisans — ch ron, mécanicien —, l'approvisionnement d'essence, l'inévitai café. Mais cette formule a échoué : les centres existants végète depuis leur fondation. Les colons ayant une automobile préfère aller jusqu'à la ville la plus rapprochée, quitte à faire quelqu dizaines de kilomètres de plus. Pour ceux qui n'en ont pas, co ment atteindre facilement un centre éloigné de vingt kilomètr ou même davantage ? En majorité, les enfants de colons so donc pensionnaires dans les petites classes des lycées.

La formule de l'internat primaire dans les villes, où l'on reço les enfants de sept à quatorze ans, paraît actuellement la pl satisfaisante, tant à cause de difficultés qu'ont les élèves à se gro per dans le bled, qu'en raison de celles rencontrées par l'Admini tration pour assurer le fonctionnement de ces écoles de bled. L instituteurs devaient simultanément apprendre à lire aux enfan de six ans et préparer ceux de onze ans à leur certificat d'ét des (1); leur travail ne pouvait avoir d'efficacité que s'ils conna saient bien les enfants et les suivaient plusieurs années : ma dès qu'un poste se trouvait vacant dans une ville, il était difficil de maintenir ces instituteurs, contre leur gré, dans le bled.

Il n'existe donc à l'heure actuelle que 48 écoles à classe uniqu dont les effectifs s'échelonnent de 15 à 35 élèves. Pour ouvrir un telle école, à titre d'essai, dans un local de fortune, une enquêt doit révéler la présence de 20 enfants d'âge scolaire, rassemblé dans un périmètre de moins de quatre kilomètres de rayon. A bout d'un an, s'il n'en reste pas au moins 15, l'école est fermée.

Après leur certificat, la question ne se pose plus; automatiqu ment, ceux qui poursuivent leurs études doivent se rendre à ville, seul endroit où ils trouveront un établissement du secon degré.

L'enseignement par la T.S.F. et le cinéma.

Une tentative d'enseignement par T.S.F. n'aurait pas donné l résultats escomptés. Il ne peut d'ailleurs s'agir là que d'un con

(1) Les mêmes difficultés pédagogiques se rencontrent dar tous les petits villages de France, et jamais encore n'a été donné de solution pleinement satisfaisante.

plément d'instruction. La T.S.F. est incapable de remplacer l'école. Sans maître et sans travail suivi, l'enfant ne fera pas de progrès; il faudrait aux parents de grandes aptitudes pédagogiques et un temps dont ils ne disposent pas, pour que l'enseignement par T.S.F. leur permette de garder l'enfant à la maison.

Mais son emploi actuel comme moyen complémentaire d'instruction est une innovation fort intéressante. Deux fois par semaine, les mercredi et samedi, dans les écoles, un programme musical, littéraire, historique et scientifique à la portée des jeunes élèves permet à ceux-ci de compléter leurs connaissances et d'éduquer leur goût, ce dont ils n'ont peut-être pas toujours l'occasion chez eux. Schubert, Strauss, Meyerbeer, Rubinstein (1), et bien d'autres maîtres, occupent la partie musicale, complétée par des chants que répètent en chœur les enfants. Des lectures commentées, — le *Petit Chose* voisine avec le *Lvre de la Jungle,* — des causeries variées — citons au hasard, « la vigne » et « le travail des champs », ou bien encore « le Makzen » et « le Contrôle civil français » — s'y ajoutent, et parfois suit un concours où chaque enfant note ce qu'il a retenu de l'audition. Un prix récompense la meilleure copie.

A côté de la T.S.F., une large place est réservée à l'éducation par les films documentaires ou même récréatifs (2). Leur montrer des vues de Savoie fait connaître la France à ces Africains de race ou d'accident, et des projections sur l'acier, les vers à soie ou les rongeurs sont d'une aide efficace pour les écoles techniques ou simplement pour les classes de sciences.



Conclusion.

Un pays enchanteur est le cadre d'initiatives neuves et hardies. Presque tout a été créé à partir de rien : de la sorte, les novateurs échappaient au risque d'être prisonniers de formules périmées. La difficulté en a été plus grande, mais la difficulté stimule l'effort et les dévouements.

Actuellement, alors que le plus gros travail d'organisation est fait, le même esprit créateur demeure : il y a toujours une amélio-

(1) Programme de l'année 1936.
(2) Un bulletin trimestriel, *La T.S.F. et le Cinéma à l'école* (8e année) réunit les programmes de T.S.F., publie les copies lauréates et les appréciations des éducateurs sur les films passés dans leurs écoles.

ration projetée, une expérience en cours. Et si l'expérience réussit, les résultats en sont généralisés sans tarder.

Dans le Maroc contemporain, nous voyons donc des lycées et des écoles européennes surgir un peu partout, très fréquentées par rapport au nombre de la population, amorçant un mouvement en faveur du renouveau de l'éducation, et appliquant avec succès les réformes dont il est regrettable que certaines seulement aient été adoptées par la métropole.

C'est sous le signe de la jeunesse et de l'esprit d'initiative qu'une telle activité se développe. Rejetant de propos délibéré la routine dont en France s'est peu à peu recouvert l'enseignement, des maîtres jeunes ont voulu voir dans leurs élèves une pâte vivante dont il importait avant tout qu'ils fussent le levain. Toute leur attitude affirme qu'ils aiment leur tâche, non de cet amour maniaque de « l'intellectuel » qui cultive en laboratoire un cerveau, mais de l'amour compréhensif et averti de l'éducateur qui prétend former un être complet. Dans cette œuvre qui paraîtrait ne requérir, pour certains de leurs collègues de la Métropole, qu'un effort d'intelligence, ils ne craignent pas de laisser la trace de leur sensibilité et l'empreinte de leur énergie.

Un tel dynamisme ne nous permet-il pas de songer à demain avec quelque espoir ?

AUGUSTIN ALLINE.

LES LETTRES ET LES ARTS

H. GUILLEMIN. *Gustave Flaubert* (*suite*).

« L'art n'est pas à notre disposition; sont à la sienne au contraire ceux qu'il a mystérieusement choisis. » Cette phrase nous livre la règle de vie que se fixa Flaubert au lendemain de la crise de 1844. Deux aventures pourtant risqueront de le faire dévier. L'une est connue : c'est celle de Louise Colet. L'autre, presque ignorée, est cependant plus grave : la tentative du *Candidat*.

CHRONIQUES

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par Ch. Ducasse : *Journal de Julien Green*.

THÉATRE, par H. Gouhier : *Tricolore*, de P. Lestringuez, et *Le Cantique des Cantiques*, de Giraudoux.

La faillite du tourisme, par P. Villoteau.

Gustave Flaubert

(*Suite*) (1)

C'est donc vrai? Il aurait donc tenu, toute sa vie, cette gageure de vivre comme ne vivant pas? Nous ne cédons pas, en acceptant de le voir ainsi, à la commodité des images simples? Nous ne sommes pas en train de confondre un homme et son schéma? Parce que ce destin, mieux qu'un autre, se prête aux grandes lignes sommaires des idéalisations, est-ce possible, tout de bon, que Flaubert ait été — si j'osais risquer ce jeu de mot presque involontaire — non pas seulement le styliste que chacun sait, mais ce stylite déconcertant? Flaubert ou le saint Siméon de Croisset? (2).

Il y eut, dans sa vie, deux moments où il trébucha. En deux occasions, au moins, (mais je ne crois pas qu'il y en eut d'autres) le stylite déserta sa colonne. La première fois, le fait est connu; c'est l'aventure Louise Colet; encore faut-il ne pas juger trop vite, et bien voir à quel point, même dans cet entraînement ou Flaubert semble tout oublier de ses plus fortes résolutions, il demeure

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 10 novembre.

(2) L'image du stylite, c'est lui-même qui la propose, dans cette lettre du 30 mai 1852, à Louise Colet, où il s'explique avec fougue sur la dignité de l'artiste : « Le moyen — écrit-il — de vivre avec sérénité et au grand air, c'est de se fixer sur une pyramide quelconque, n'importe laquelle pourvu qu'elle soit élevée, et la base solide. Ah! ce n'est pas toujours amusant, et l'on est tout seul, mais on se console en crachant d'en-haut... »

ırtant en éveil, et protège en son âme l'essentiel; la
onde chute est beaucoup moins fameuse, presque igno-
; non pas certes qu'elle ait échappé aux biographes,
s on en parle, quand on y pense, comme d'un incident
sodique dénué d'importance, et qu'il convient sim-
ment d'indiquer à seule fin d'être complet. Je veux
ler de Flaubert au théâtre, Flaubert auteur du *Can-*
at. Or c'est là cependant, c'est vraiment cette fois-là
les choses furent ou risquèrent d'être tout à fait gra-
; la plus grande tentation, les pires consentements,
Flaubert à deux doigts de tout gâcher, déjà plus qu'aux
s quarts démissionnaire, un vrai commencement de
hé mortel...
'oyons cela, ces deux histoires l'une après l'autre; d'a-
d Louise, puis le *Candidat.*

a rencontre avec Louise Colet se place, dans la vie
Flaubert, juste au lendemain de cette belle décision
l avait prise : « rompre avec l'extérieur ». Nous n'a-
s pas ici à nous appesantir sur les détails de cette liai-
non plus que sur le caractère, ou le tempérament, de
ise Colet. Cette jeune femme que ne contentaient
ıt ses premiers lauriers de Muse départementale,
t devenue, à peu près, à Paris, une aventurière de la
rature. Dévorée de l'appétit du succès, elle était bien
lue à trouver bons tous les moyens pour assurer sa
ière; son charme était grand; elle en userait donc.
honse Karr, Villemain, Cousin, Hugo, Vigny, reçu-
ainsi ses complaisances en échange de leurs bons
es auprès des éditeurs et des jurys académiques.
endant lorsque, en 1846, elle se trouve en présence de
bert, ce garçon de belle carrure, athlétique et chevelu,
pas de ceux qui peuvent l'aider à se pousser dans le
de des lettres. Il écrit, mais il est encore tout à fait

inconnu ; il n'a rien publié, il ne paraît aucunement pre de « réussir » ; on ne le voit point cultiver de relations fru tueuses ; il se tient, non sans rudesse, en dehors du jeu q mènent les autres. Pourtant ce Flaubert l'intéresse, l'a tire. Je ne suis pas sûr qu'il s'en soit lui-même donné peine. Il est probable qu'elle fit, hardiment, au-deva de lui, beaucoup plus de pas qu'il n'en fit au-deva d'elle. Il avait vingt-cinq ans, elle trente-six. Cette co tisane lettrée s'accordait, en somme, en marge du méti et des choses sérieuses, l'agrément d'un amant de cœ Telle est, du moins, la manière usuelle dont on appré ce moment de sa vie. Il n'est pas impossible, au res qu'on se trompe, et que l'on prête à Louise Colet, un p trop tôt, l'âme assez basse qui fut la sienne un peu p tard. Flaubert ne fut-il vraiment à ses yeux qu'une be proie offerte à ses convoitises, ou peut-être cette noble qu'elle devinait en lui, s'en approchait-elle pour demander confusément quelque chose comme un secour L'aurait-elle aimé, non pas tant parce qu'il était be que parce qu'il était *différent*, meilleur ? Après tout no n'en savons rien, et ce n'est pas, pour l'heure, notre p pos d'en décider.

Mais lui ? Nous ne connaissons pas grand'chose de vie sentimentale et charnelle avant 1846. Ses deux réc autobiographiques, *Mémoires d'un Fou* et *Novembre*, contredisent sur un point qui a tout de même son imp tance : « La vanité me poussa à l'amour ; non : à la volupt pas même à cela : à la chair ; on me raillait de ma ch teté ; j'en rougissais ; elle me faisait honte ; elle me pes comme si elle eût été de la corruption... J'avais é comme à un devoir, faire du vice et puis je m'en ét vanté ; j'avais quinze ans » ; c'est le texte des *Mémoi d'un Fou*, chapitre XVI ; il date de 1838, Flaubert av dix-sept ans. Ce qu'on lit dans *Novembre* est tout autr

une brûlante histoire; cet adolescent vierge, dans l'emportement d'une passion où sa chair et son cœur à la fois participent; un trouble immense, un enivrement, une angoisse sans nom; nous ne l'ignorons plus aujourd'hui, ces pages de *Novembre* ont été écrites avec les souvenirs transposés, mais tout palpitants encore, de ce que Flaubert avait vécu, quelques mois plus tôt, à Marseille, avec Eulalie Foucaud. En dépit des *Mémoires d'un Fou*, était-il donc vrai qu'il avait apporté à cette femme sa jeunesse intacte, ses dix-neuf ans préservés?

Rappelons-nous aussi la dernière page de l'*Éducation sentimentale,* cette page que l'on a voulu juger impudente. Frédéric Moreau évoque, avec Deslauriers, le temps de leur seizième année: ils s'étaient procuré un peu d'argent; ils avaient décidé d'aller pour la première fois, dans cette mauvaise maison attirante, chez « la Turque », où il y avait des femmes. Frédéric s'était muni d'un naïf bouquet de fleurs. Sur le seuil, il s'était enfui. Ils rient maintenant, tous les deux, à ce souvenir; ils haussent les épaules. Mais Frédéric, après un silence : « C'est là ce que nous avons eu de meilleur. » Le meilleur temps, le temps d'innocence.

Comme nous nous tromperions, j'en suis sûr, en imaginant un Flaubert entre dix-huit et vingt-cinq ans fanfaron de vices, et passant d'une maîtresse à l'autre ainsi que Musset, ou bien encore, ainsi que Sainte-Beuve, acharné à de tristes et furtifs plaisirs! Deux visages se sont imprimés en son cœur, et l'un au moins, y demeurera ineffaçable, jusqu'au dernier jour ; deux femmes qu'il n'effleura jamais de la moindre caresse, deux visages seulement, deux présences presque immatérielles : cette enfant dont lui-même, enfant, n'avait pas deviné le vague et craintif amour, Gertrude Collier, cette jeune femme, Élisa Schlésinger, qui ne pouvait lui appartenir et qu'il

chérissait en silence, préférant mille fois la savoir à tout jamais inaccessible plutôt qu'avilie, infidèle, même pour être à lui.

Il y a en lui un dissentiment, une sorte de mésentente qu'il constate et ne s'explique pas : sa nature est pleine d'exigences ; ce sanguin musculeux, ami des amples nourritures et du vieux « calva », connaît d'autres appétits plus brutaux que ceux de la bonne table ; un peuple de démons habite ce grand corps puissant, et réclame de s'assouvir. En même temps, un éloignement étrange des choses de la sexualité, un non-consentement, un dégoût. Pourtant on ne saurait dire que Flaubert obéit à une contrainte extérieure, qu'il subit l'effet d'un dressage ; il n'a pas été élevé, comme d'autres, dans une famille pieuse ; aucun prêtre ne lui a enseigné quels maléfices se cachent dans les dérèglements de la chair, quelles offenses, ni les châtiments du pécheur. C'est au plus intime de son âme, essentiellement, radicalement, qu'il éprouve, à l'égard de la vie charnelle, cette répulsion.

En avril 1845 il confie à Le Poittevin qu'il pourrait, s'il le voulait, revoir Eulalie Foucaud ; « avec un peu de soin, de bonne volonté, je serais peut-être parvenu à découvrir où elle loge... Il me manque ce qui me manque pour tout ce qui n'est pas l'art : l'âpreté. » Le 26 mai de la même année, au même ami, plus sincèrement encore : « C'est une chose singulière comme je suis écarté de la femme. » Il confesse plus tard à Louise Colet elle-même, le 27 décembre 1852, qu'à dix-neuf ans, à Paris, il avait été tourmenté par l'idée sauvage de la castration : « ... besoin de haïr sa chair, de lui jeter de la boue au visage, tant elle vous semble hideuse. »

Cependant, au début du mois d'août 1846, Flaubert se laisse emporter, avec Louise Colet, dans une fougue ardente. Il l'aime, lui qui ne voulait plus rien aimer, hors

son travail. L'adolescent fiévreux dans *Mémoires d'un Fou* ressuscite, lancé vers l'aventure. « L'amour, après tout, n'est qu'une curiosité supérieure, un appétit de l'inconnu qui nous pousse dans l'orage, poitrine ouverte et tête en avant » (à L. C., 18 septembre 1856). Il se persuade d'ailleurs qu'il ne trahit rien de ce qui reste à ses yeux la grande chose, l'unique, sa mission d'artiste. Il accepte, et voilà tout, un risque personnel, une probabilité de souffrances. Il en a le droit, je pense! A lui de s'en tirer, et tout seul, si la douleur arrive; mais il n'aliène rien de sa liberté, de sa totale indépendance. Il faut même que Louise comprenne bien, tout de suite — et il s'en charge assez brutalement — qu'il appartient à son labeur, avant tout. Il n'assume envers elle aucune responsabilité, ni dans le présent ni pour l'avenir. Au reste elle est bien d'accord, il n'en doute pas, car il croit la connaître bien ; elle pense comme lui, elle aime son art du même amour primordial ; c'est à cause de cela justement qu'il lui a fait accueil, à cette créature elle aussi marquée du signe... Elle est femme, un peu incertaine peut-être, séduite par le monde ; mais il l'aidera ; il lui tiendra la main, l'empêchera de se démentir. Ils vont marcher tous deux ensemble au but sacré. Oui, c'est ainsi que Flaubert s'engage, crédule, dans cette aventure somme toute assez pauvre, mais qu'il entoure, en toute bonne foi, d'un rayonnement. Est-il donc à ce point privé de discernement qu'il commette devant Mme Colet une telle erreur sur la personne? Mais encore une fois, peut-être ne savons-nous pas vraiment qui elle était en 1846, quelles paroles entre eux ont été dites, le jeu qu'elle a joué, et si ce n'était qu'un jeu, chez elle, qu'une pantomime.

Rien n'est saisissant, en tout cas, comme de voir combien, malgré tout, Flaubert se tient sur ses gardes ; une

défiance lui reste. Il sent bien qu'il est entraîné par une tentation, subjugué par un ensorcellement ; il s'y prête, parce qu'il y découvre un délice ; il ne s'y donne pas, parce qu'au fond de lui il est mal rassuré et que ce délice même il le devine mortel. Comme ont fait tant d'autres êtres, engagés, eux aussi, par certaines promesses supérieures, et qui, dans la flambée des sens et du cœur, délaissant leur devoir mais n'osant s'avouer qu'il trahissent, voudraient se convaincre follement qu'ils aiment encore mieux le Seigneur en l'aimant avec une femme, de même au moment où Flaubert quittant sa solitude, tombe dans ce brûlant abîme que lui ouvrent les bras de Louise, lui aussi il tâche de se dire qu'il s'est trompé sans doute jusqu'ici et que, bien loin d'être infidèle à cette divinité suprême dont l'artiste est le serviteur, il aura plus d'ardeur désormais à sa tâche, il s'acquerra même le mérite d'avoir converti, sauvé, donné à l'art, pour toujours, une âme en péril de se perdre.

Il se répète toutes ses choses, et pourtant il n'est pas tranquille ; il ne parvient pas à surmonter son trouble, à dissiper en lui un malaise. Il a établi, immédiatement, entre sa maîtresse et lui, une loi, contre laquelle elle luttera en vain : elle l'aurait voulu près d'elle, constamment à sa portée, à Paris. Il refuse : « Nous sommes destinés, lui dit-il, à nous voir rarement. » Ils s'écriront beaucoup ; écrire ne lui coûte guère. Il défend son temps, son travail ; il défend aussi sa mère qu'il ne doit pas abandonner, dans sa maison pleine de fantômes. C'est en janvier, on s'en souvient, que le docteur Flaubert est mort ; en mars, Caroline ; nous ne sommes qu'en août ; tous ces deuils sont encore si cruellement récents ! S'il s'est jeté, lui Flaubert, dans cette liaison, peut-être est-ce bien aussi, sans qu'il en ait clairement conscience, par un sursaut d'épouvante devant ces anéantissements, une espèce de pro-

station animale du corps vivant devant la menace de nmobilité éternelle, une revanche : vivre, vivre, jouir, ndant qu'on dispose encore de ce cœur qui bat, de ces embres qui nous obéissent...

Mais la chère maman, la « pauvre vieille », peut-il la crifier? Le 4 juin il écrivait, en parlant d'elle, à Cheva-r : « Tu n'as pas l'idée d'un pareil chagrin »; le 24 août il y a vingt jours qu'il est l'amant de Louise — elle ent de l'agacer déjà; précisément par une allusion 'elle a faite à Mme Flaubert; il lui avait parlé du cha-n de sa mère; elle avait répondu en se réclamant de sa opre peine. Il explose; il remet un bon coup les choses leur place, et Louise à la sienne, singulièrement : Le supplice de ma mère et tes incommodités, ton insa-faction, n'ont aucune commune mesure; ce que ma ere endure c'est une douleur auprès de laquelle la nne, si exagérée qu'elle puisse être, ne sera jamais 'une piqûre auprès d'une brûlure, une convulsion à é d'une agonie. »

Au fond de lui, si libéré qu'il se veuille de « préju-s », il aime peut-être Louise Colet, certainement il la sire, il ne l'estime pas. Il la compare, secrètement, à sa re, à Mme Schlésinger. Il la méprise; il la méprise ce qu'elle se donne, parce qu'elle traite légèrement, je ıx dire sans en comprendre la gravité, en s'y livrant à ps perdu et l'âme aveugle, les choses de la chair. Flau-t affirmera volontiers, tout le long de sa vie, que la rale ne lui paraît rien d'autre qu'un système gratuit et ez burlesque; on le verra même, à plusieurs reprises, clarer qu'il ne comprend pas l'importance qu'on attache, ramment, à l'acte sexuel; cette manie « me semble n drôle », dit-il par exemple à Mme Roger des Genet-en 1879; « il serait temps, écrit-il la même année à ıl Alexis, que les naturalistes regardassent cette action

comme indifférente » (7 décembre). Il s'efforce de s
convaincre ; quelque chose en lui résiste invinciblem
En 1846, il sort des rendez-vous de Mantes la chair c
blée, mais le cœur lourd. Il ne juge pas, s'interdit de jug
jamais on ne l'entendra dire que la luxure c'est le mal
se comporte cependant comme s'il jugeait, comme
prononçait, lèvres closes, ces mots de condamnation.
1847, avec quelle joie il s'en va sur les routes de Breta
« la cravate autour des reins, habits déchirés, vagabo
insolent et plein d'orgueil (1) », ayant Maxime pour c
pagnon ; l'alcôve de Mantes restera vide des mois dur
tant mieux ! Deux ans après, nouveau départ, et pour
rient cette fois-ci. Il n'a pas même dit adieu à Louise
seul chagrin qui le tourmente, c'est la pensée de sa m
laissée seule. Le 21 octobre 1851, on le verra confie
Du Camp : « Peu d'hommes ont eu moins de femmes
moi. » Ce qui le touchera si profondément, dans
Fleurs du Mal, c'est cette « façon triste de chante
chair sans l'aimer », ainsi qu'il l'écrit à Baudelaire
même (13 juillet 1857). Après Louise Colet dont il s
enfin délivré, au début de 1855, personne ne tiendra p
jamais, la place qu'il lui avait à elle si imprudemm
accordée.

Depuis 1855 jusqu'à sa mort, en 1880, pendant vi
cinq ans, Flaubert a vécu sans liaison, et presque en
rement chaste. Il ne se découvre aucune raison solid
vivre ainsi, « comme un anachorète », lui dit Ge
Sand, un peu moqueuse (2) ; mais c'est un fait qu'il
fère cela, qu'il veut cela. Il regarde, étonné, éco
vaguement, le vieux Sainte-Beuve aux convoitises in

(1) Manuscrit de *Par les champs.*
(2) Cf. sa lettre à G. Sand, 13-1-67.

rissables ; en janvier 1867 il a reçu de lui un « petit billet lugubre » ; Sainte-Beuve, écrit-il à George Sand, « me paraît désolé de ne pouvoir hanter les bosquets de Cypris... Je lui ressemblerai peut-être quand j'aurai son âge » ; puis il ajoute, aussitôt : « Je crois que non, cependant » (à G. S., 23-1-67). La châtelaine de Nohant ne veut pas croire que, réellement, Flaubert se passe de « belles dames » (« tant les femmes comprennent peu qu'on puisse vivre sans elles », dit Flaubert aux Goncourt, 13-1-67). Elle lui suppose de secrètes débauches ; il sourit tristement, il secoue la tête : « Aucune *belle dame* ne vient me voir ; les belles dames m'ont beaucoup occupé l'esprit, mais m'ont pris très peu de temps... » (13-1-67). Et un an plus tard, sur le même sujet qui, décidément, tracasse la romancière : Mes sens, lui avoue Flaubert, « ont été mes serviteurs, même dans ma plus verte jeunesse... Je touche à la cinquantaine et ce n'est pas leur fougue qui m'embarrasse ! » (1-1-69) (1). C'est dans la même lettre, juste avant ces deux lignes, que Flaubert a jeté les mots décisifs sur ce problème de sa vie charnelle : entre « la Muse », comme il dit, pour désigner l'Art, son métier, sa mission, entre la Muse et la femme, « il faut opter ; mon choix est fait, depuis longtemps ».



Flaubert n'a donc pas trahi pour la chair le rude idéal qu'il s'était assigné. Restait un autre péril contre lequel

(1) A Maupassant, le 15 avril 1878 : « Vous vous plaignez des... femmes, qui sont monotones. Il y a un remède bien simple, c'est de ne pas vous en servir. »

il se croyait bien défendu : la tentation du succès. Rappelons-nous sa lettre à Du Camp, du 26 juin 1852, cette hauteur, cette violence : écrire pour être applaudi, écrire pour s'enrichir, c'est le péché irrémissible. Il y a encore, à ce propos, telle lettre de lui à Louise Colet — le 30 mai 1852 — qui le révèle admirablement. Elle lui a parlé de ces « jours d'orgueil où l'on me recherche, dit-elle, où l'on me flatte... » Flaubert a sauté sur sa plume : « Allons donc ! ce sont des jours de faiblesse, ceux-là, les jours dont il faut rougir ; tes jours d'orgueil je vais te les dire, les voici : quand tu es chez toi, le soir, dans ta plus vieille robe... gênée d'argent, et que tu vas te coucher le cœur gros, et la tête fatiguée, quand... tu te dis que rien ne te soutient, que tu ne comptes sur personne, que tout te délaisse, et qu'alors, sous l'affaissement de la femme, la muse rebondissant, quelque chose se met à chanter au fond de toi... défi à la vie, espérance de sa force, flamboiement des œuvres à venir. Si cela te vient, voilà tes jours d'orgueil ; ne me parle pas d'autres orgueils, laisse les... au sieur Esnault qui sera flatté d'entrer à la *Revue de Paris*, à Du Camp qui est enchanté d'être reçu par Mme Delessert, à tous ceux enfin qui s'honorent assez peu pour qu'on puisse les honorer... »

A Bouilhet qui voudrait bien se faire connaître un peu et qui n'y parvient guère, Flaubert, le 2 octobre 1855, soumet ces vérités : « Il te manque ce qu'ont tous les autres, à savoir l'aplomb, le petit manège du monde, l'art de donner des poignées de main et d'appeler *mon cher ami* des gens dont on ne voudrait pas pour domestiques » ; « A Paris, lui avait-il dit précédemment (2 août) la célébrité s'obtient à force de courses. » Quant à lui, comme on sait, il vend cinq cents francs à Michel Lévy tous ses droits pour *Madame Bovary* pendant cinq ans ; et le livre, au total, au lieu de lui rapporter quoi que ce soit,

i aura coûté trois cents francs (1). En mai 1859, on le
oit encore déclarer à Feydeau : « Bien que j'aie de
ands besoins, dont je ne dis mot, je me ferais plutôt
on dans un collège que d'écrire quatre lignes pour de
argent. »

Flaubert n'est pas extrêmement riche, mais enfin il a
quoi vivre. Le souci du pain quotidien ne le harcèle
s. Toute nécessité de besogne servile lui est épargnée
r le sort. Faut-il donc que l'artiste soit d'abord un
omme pourvu de rentes solides, et dispensé de gagner
vie ? La première condition, inéluctable, imprescripti-
e, du « sacerdoce » artistique serait donc que l'on
partienne à la classe des privilégiés ? Flaubert évite de
ser la question. Il se trouve providentiellement qu'il
a pas, en ce qui le regarde, à se préoccuper des moyens
assurer son existence ; et il est d'autant plus rigoureux
r le chapitre du mépris de l'argent, chez l'artiste, que
tte intransigeance, pour sa part, lui coûte moins. Pour-
nt, ne lui faisons pas dire ce qu'il n'a jamais prétendu :
doctrine ne comporte pas l'interdiction du succès ; tout
qui lui importe c'est que l'artiste n'y vise point
mme à l'essentiel, qu'il n'infléchisse en rien l'orienta-
n de son labeur pour satisfaire aux goûts du jour. Dans
terrible lettre du 26 juin 1852 à Du Camp, il écrit en
opres termes : « Le succès me paraît être un résultat,
non pas le but. » Un résultat, une conséquence, quel-
e chose qui vient ou qui peut venir par surcroît ; mais
n pas, mais jamais une fin.

Ce qui semble signifier qu'il n'est pas non plus interdit
gagner de l'argent avec sa plume, pourvu qu'on n'y
point délibérément songé, pourvu qu'on n'ait pas con-

) « *Madame Bovary* m'ayant de bénéfice net *coûté* 300 francs. »
Ch. Edmond, octobre 1865.)

senti, dans ce dessein très arrêté, à des accommodeme[illegible] ménagés tout exprès pour rendre plus « commercia[illegible] l'ouvrage auquel on travaille, pour lui conférer une p[illegible] sûre valeur marchande. Flaubert jugera tout de mê[illegible] amer que *Madame Bovary* ait été pour l'éditeur u[illegible] affaire si magnifique, tandis que lui-même n'y trouv[illegible] pas son compte ; le 29 août 1862, il déclare, assez furie[illegible] (dans une lettre à Duplan) que Lévy « n'a jamais vo[illegible] [lui] dire combien il avait vendu d'exemplaires [illegible] *Madame Bovary* ». On le voit, pour *Salammbô*, tenir [illegible] conduite assez différente ; il entend bien toucher, ce[illegible] fois, la forte somme ; il se fait cher, et fixe d'abord [illegible] prix à trente mille francs. Au printemps 1871, il pa[illegible] d'une « dispute violente » qu'il a eue avec Michel Lé[illegible] « lequel est le plus abominable coquin de la création (1[illegible] C'est qu'il commence à s'inquiéter ; ses revenus se s[illegible] amoindris ; le terrible « il faut bien vivre » s'impose à [illegible] peu à peu. Et puis, il a passé la quarantaine ; il a b[illegible] s'enfermer dans sa solitude orgueilleuse, il se défend [illegible] d'un agacement croissant au spectacle de tant de méd[illegible] cres écrivains, galvaudeux de la littérature, et qui s'[illegible] flent, qui triomphent, qui passent à Paris pour des m[illegible] tres. Peu de semaines avant sa mort, l'élection de Maxi[illegible] Du Camp à l'Académie française le plongera « dans u[illegible] rêverie sans bornes », augmentera son « dégoût de[illegible] capitale ». Du reste, si l'on rouvre ces *Mémoires d'un [illegible]* où il a jeté, pêle-mêle, la plainte de toutes les détress[illegible] le cri de toutes les avidités qui étaient en lui dans s[illegible] adolescence, on découvre, dans la page même où il ap[illegible] lait l'impossible instant d'une ivresse, d'une folie « [illegible] sens, au pays d'Orient, on découvre aussi le vœu f[illegible]

(1) Lettre, sans date, à Estelle Gautier.

issant d'être un jour éperdu de gloire, salué par « les
is d'enthousiasme, les trépignements de la foule », au
éâtre, à cause d'une pièce qu'il aurait faite... « Un bril-
nt théâtre avec ses femmes parées, ses diamants aux
mières »; la gloire, même frelatée peut-être, même
gitive, mais sous sa forme la plus concrète, la plus bru-
le, follement grisante, celle qui nous prend aux sens,
ous entre par les yeux et par les oreilles, cette jouissance
ouïe, cette violente caresse, cette secousse, cette espèce
spasme. Il a convoité cela, puis il a résolu de n'y plus
nser, de se marcher sur le cœur, à cette place-là aussi,
mme à tant d'autres. Et pourtant ce rêve d'Orient,
arté, compté au nombre des chimères, il l'a vécu tout
même, inconcevablement. La tentation de la gloire,
tte forme pour lui peut-être la plus redoutable de ce
'il eût volontiers nommé, avec Pascal, « l'usage déli-
eux et criminel du monde », il va la retrouver mainte-
nt, et s'y laisser prendre.

Il s'était approché du théâtre à cause de Louis Bouilhet,
ur tenter de servir sa mémoire et de faire un sort
des œuvres posthumes que son amitié chaleureuse
faisait tenir pour solides. Mais lui-même s'était
is au jeu; pour lui-même il avait désiré aussi ces
plaudissements qu'il voulait d'abord conquérir seule-
ent en faveur de son ami mort. En plus, il a besoin
rgent. Il a placé dans les affaires de Commanville (son
veu par alliance, le mari de Caro) le plus clair de sa for-
ne et il lui faudrait bien tout de même un peu plus de
méraire, pour des dépenses urgentes, à Croisset. Alors,
on vieil appétit de gloire, déjà sourdement ranimé, s'a-
te l'idée exaltante des sommes qu'il pourrait gagner
écrivait, s'il faisait jouer une pièce qui serait un
omphe. Après tout, il a un nom, déjà dans les lettres;
a des amis, des relations; il se débrouillera; et pour-

violence inouïe, hors de cet univers des ambitieux et des mondains où il avait voulu, sur le tard, se faire accueillir. Par deux fois, à trente ans de distance, il est implacablement ramené, maintenu à cette place, dans cette froide contrée, sur ces hauts-lieux où il lui faut vivre et mourir.

Je connais peu de choses plus belles que l'attitude de Flaubert encaissant ce coup dur. Le 12 mars 1874, il écrit à George Sand : « Pour être un four, c'en est un!... j'avoue qu'il m'eût été agréable de gagner quelque argent; mais comme cette chute-là n'est ni une affaire d'art ni une affaire de sentiment, je m'en bats l'œil profondément... Je me dis : enfin! c'est fini! et j'éprouve comme un sentiment de délivrance. » Délivrance; oui, il est délivré de sa tentation et de son péché; le voici rendu à lui-même, à son personnage austère et un peu tragique; mais tout est bien. Il est puni : il a reçu, en pleine figure, un beau soufflet, une fameuse humiliation. Il l'a bien cherché; il ne l'a pas volé. Rien de plus salutaire. Bonsoir, les gens du monde, et au travail!

Comme un châtiment qui viendrait quand on croit déjà ne le mériter plus, quand on est sorti de sa faute, voici qu'un an après le *Candidat*, au printemps de 1875, Flaubert est victime d'une catastrophe financière. L'entreprise Commanville s'écroule brusquement. Son neveu, sa nièce sont ruinés; il l'est aussi du même coup; sous un pareil choc, il vacille. Sa pauvre Caro, qu'il s'était tant soucié de bien établir pour qu'elle fût à l'aise, pour qu'elle ignorât toujours la gêne! Fameux calcul qu'il avait fait là! Et lui-même, ah! il était servi dans ses désirs d'être un peu plus au large! L'an passé, il convoitait bêtement quelque supplémentaire appoint pour son superflu; maintenant il allait tout perdre peut-être, jusqu'au nécessaire; est-ce qu'il ne faudrait pas en venir à

itter Croisset, sa maison, le jardin qu'aimait tant sa ère? Il n'en peut plus; cette aventure-là tout de même t trop rude, cette punition trop injuste. Il pleure, à os sanglots : « Les larmes rentrées, m'étouffent, et je che l'écluse (1). »

Il pleure sur Caro, sur lui, sur la vie sinistre, mais il ne ange rien à ses déterminations capitales. Le livre qu'il entrepris, il n'y renonce pas, un livre qui, Bon Dieu! est pas appelé à plaire, un livre qui ne fera pas d'argent, ui-là! De quoi faire hurler le beau monde et tous les essieurs distingués; du travail à rebrousse-poil, *Bou-rd et Pécuchet*. On le verra s'y acharner, crispant ses iscles pour aller jusqu'au bout, asphyxié par toute cette tise qu'il s'imposait de fouiller encore et sans cesse pour tirer je ne sais quelle image terrible et désespérée. ielle nausée certains jours! Mais c'était cela, il en était r, qu'il fallait qu'il fît. On verrait ensuite à s'enfuir en prit vers d'autres rivages diaphanes, pleins de brises, où n respirerait enfin : les Thermopyles, par exemple, cette erveilleuse histoire qui le hantait, l'attirait depuis si ngtemps. Pour l'heure, s'enfoncer dans le noir et dans, dégoût, à corps perdu, retrouver à travers tant de nuit par ces voies affreuses, la beauté enfouie dans cette rreur même, le visage en larmes masqué par tout cela; janvier 1879, il écrit à Mme Braine : « Je suis de plus plus d'un idéalisme frénétique et résolu à crever de m et de rage plutôt que de faire la moindre conces-n. »

L'argent manque et sérieusement; il en est réduit à mpter les lettres qu'il écrit, à cause des timbres. Eh n, tant pis! On l'entend grommeler quelquefois encore; Mme Charpentier, en novembre 1878, il écrit par exem-

) *Corr.*, v, 273.

ple : « J'ignore si je récolte des lauriers, mais le cô
truffes manque de plus en plus dans ma carrière ! » E
1874, il disait « gagner quelque argent », avec une poin
de noblesse, un certain respect tout de même pour ce
qui savent s'enrichir ; maintenant c'est « le côté truffes
quand les truffes manquent, c'est assurément ennuyeu
mais en tout cas une chose est sûre : il n'a plus le go
d'en manger au prix où il a voulu les payer naguère (
De toute la violence de son âme, il s'offre de nouvea
se voue, se donne à son inexorable prédestination.

(*A suivre.*) H. GUILLEMIN.

(1) Le 26 septembre 1853, il avait écrit à Louise Colet : « Qua
on fait de sa plume un alambic à ordures pour gagner de l'argen
qu'on ne gagne même pas d'argent, on n'est en définitive qu'
idiot doublé d'un misérable. »

NOTES ET CHRONIQUES

Journal de Julien Green

(Plon, éd.)

Je pense qu'on peut se connaître et connaître sa propre vie et les livrer véridiquement à son journal. Mais on ne peut guère livrer son journal au public de son vivant. C'est pourquoi si M. Julien Green a voulu mettre en ces pages « sa vie entière, avec une franchise et une exactitude absolues », il a dû, avant de les publier, choisir « les passages avec le souci d'intéresser un lecteur ». Nous pensons bien que d'autres soucis ont imposé ses coups de ciseaux ! Aussi, après avoir lu ce premier volume (qui va de 1928 à 1934), nous ne connaissons qu'incomplètement la vie de M. Julien Green; et comme, quoi que paraisse en penser l'auteur de *Minuit*, il est déjà impossible qu'une « vie entière » passe dans un journal, nous sommes loin de compte avec la curiosité qu'éveille la parution de son nouveau livre.

Je voudrais, d'autre part, présenter une observation non pour mettre en doute la sincérité de ce journal, mais pour préciser dans quel esprit on doit, je crois, l'aborder. Qu'un homme quelconque, non accoutumé à écrire, tienne son journal : celui-ci sera peut-être d'un style maladroit, mais sans doute plus nu, plus expressif malgré ses défaillances de langage, en prise plus directe sur la vie de son auteur, que le journal d'un écrivain. Un écrivain (qui soit un artiste, bien entendu), quoi qu'il veuille, choisira nécessairement entre dix événements, dix réflexions, dix confidences qu'il pourrait livrer le soir à son journal, non les plus vraies, les meil-

leures au point de vue documentaire, mais celles d'où résulte un accord plus harmonieux. Le journal d'un écrivain est une œuvre d'art et implique un choix qui n'est pas nécessairement en fonction de la valeur confidentielle des éléments à choisir. Le lecteur ne s'en plaint pas, d'ailleurs : ainsi seulement le journal appartient-il à la littérature.

M. Julien Green espère, en commençant son journal, qu'il l'aidera à voir plus clair en soi-même. Aussi ne cesse-t-il de s'interroger sur sa vie, et sur les rapports de sa vie avec la vie — avec ce que, du moins, la majorité des hommes appelle la vie. Aux yeux de cette majorité, la vie de M. Julien Green se tient sans doute en deçà de la vie ,car il n'hésite pas à faire cette profession de foi scandaleuse : « La vie ne m'est jamais apparue comme quelque chose de tout à fait réel. » Cette déclaration remplira d'aise notamment les ridicules détracteurs des romans de M. Green à qui ils reprochent d'écrire des livres en dehors de la vie. Mais ceux qui ne pensent pas que le rôle du romancier soit de copier servilement la vie, pas plus qu'ils ne croient que vivre consiste à accepter cette même vie sans bénéfice d'inventaire, pressentent aussitôt, sous cette apparence d'irréalisme, un réalisme foncier. Cette parole de M. Julien Green est, en dépit d'une ressemblance superficielle, fort éloignée de la phrase fameuse de Benjamin Constant : « Je ne suis peut-être pas tout à fait un être réel »; les êtres qui ne se croient pas réels sont souvent ceux qui s'abandonnent le plus passivement au courant de la vie; leurs oppositions à la vie restent platoniques; au mieux donnent-elles naissance, parfois, à un beau livre. Au contraire, à l'irréalité de la vie, M. Julien Green oppose un certain nombre de réalités, dont il semble bien qu'il vive vraiment, et en faveur desquelles son journal ne cesse de témoigner. On pense bien qu'au premier rang de ces réalités, M. Julien Green place l'art : « Tout me semble vain et faux, sauf quelques peintu-

res, quelques pages de musique et quelques poèmes », l'art dont l'éclatante, l'évidente réalité résorbe et anéantit l'autre réalité, celle des apparences : « Comme le monde vrai tient dans le monde faux une place étrange ! Puis-je douter que le Torse de Milet soit vrai ? Mais en dirai-je autant du gardien galonné qui m'a ouvert la porte et de tout ce qu'il représente d'illusoire à mes yeux, de l'administration, des autorités ? En dirai-je autant de moi-même ? La vie n'est jamais si belle que lorsqu'elle s'éloigne de ce qu'on appelle la vie. Que signifient dans l'éternité le putsch de Hitler, les mutineries à bord de croiseurs anglais, la chute de la livre ? Tout est ailleurs. Rien n'est vrai que le balancement d'une branche dans le ciel (1). » Nous verrons que M. Julien Green ne recherche pas l'œuvre d'art comme une évasion facile hors de la vie, mais combien, au contraire, il se montre exigeant à l'égard de l'artiste, et d'abord à l'égard de lui-même.

Si l'art a tant de prix aux yeux de M. Julien Green, c'est qu'il permet d'atteindre à la vérité. Cette vérité que l'auteur du *Journal* paraît bien opposer à la vie, parce que la vie est trop souvent, non pas même mensonge, mais seulement apparence, M. Julien Green y revient constamment. Il n'a confiance qu'en elle, et dans son succès qu'il tient pour assuré, lors même qu'elle paraît le plus vaincue. « Cette grosse bête, le canon, me tuera peut-être sans m'avoir convaincu pour cela qu'il existe, alors que quelques notes de Bach semblent soutenir le ciel. Que la lourdeur triomphe en Europe, ce ne sera jamais qu'une atroce apparence. Le vrai demeure hors de toute atteinte. » Mais quel est le vrai ? Cette vérité intérieure à laquelle M. Julien Green adhère et qui, sans doute, justifie à ses propres yeux son existence, cette vérité que l'art rejoint, puis dépasse

(1) Cette dernière phrase me gêne. Elle paraît bien conventionnelle, surtout à cette place.

en l'exprimant, reste le fruit d'une secrète et incommunicable réflexion de soi-même sur soi-même. Le *Journal* de M. Julien Green témoigne en faveur de cette vérité, bien plus qu'il ne l'explicite. Et c'est moins par ce qu'il désigne de la vérité elle-même que par son accent lorsqu'il y fait allusion que certains de ses lecteurs peuvent se trouver profondément, presque fraternellement d'accord avec lui : « Je n'ai pas d'autre ambition que d'être un homme. Il est très rare que j'aie conscience d'appartenir à une race, à un pays, et dans ces moments-là j'agis et parle d'une manière artificielle dont j'ai honte. Je ne puis haïr aucun peuple, et rien ne m'attriste comme un couplet patriotique... » « Dans un monde qui va trop vite, j'ai résolu de vivre lentement. Je veux accomplir ma tâche comme si une longue vie m'était promise... Vivre lentement n'est pas si facile. C'est savoir consacrer une journée entière à des rêves, quand il le faut, c'est perdre son temps à bon escient... »

J'ajoute qu'on a parfois l'impression — mais ce n'est peut-être qu'une impression, et on n'a le droit de l'énoncer qu'avec beaucoup de réserves — que la vérité, aux yeux de M. Julien Green, est, non pas certes irréelle, mais incomplète. Le *Journal* paraît nous donner le témoignage d'un homme qui croit à la vérité et à sa permanence, mais qui ne parvient à expérimenter en fait que certaines vérités seulement. De sorte qu'il demeure en lui une sorte de vacuité, de disponibilité intérieure que rien ne parvient à saisir définitivement et dont la persistance crée une invincible tristesse. La plus poignante expression de cette tristesse se trouve en ce passage, un des plus beaux d'ailleurs du livre : « Hier à Port-Royal-des-Champs. Le temps se couvre comme nous arrivons et les grands peupliers murmurent autour des ruines de la chapelle. Tout près de là, un grand sapin sous lequel je me suis tenu quelques minutes. Ses branches noires tombent jusqu'à terre et me cachent complètement. A travers les déchirures de ce rideau, je

garde le paysage d'une simplicité si tragique et tout coup je me sens envahi d'une tristesse inattendue de-nt cette solitude. *Religio depopulata.* Ce que j'ai sous s yeux, c'est l'image d'une âme que je connais bien; e aimait Dieu, et Dieu s'est détourné d'elle. » Je ne e pas cette page à cause de son automnale beauté le a d'ailleurs été écrite en automne). Je ne la cite pas n plus pour insinuer qu'il y a au fond de la vie de . Julien Green une crise religieuse, alors qu'il ne nous guère donné sur cette crise que cette brève indication. ais ce passage fait sentir cette marge, qu'en tant autres pages on devine, entre la vérité dont M. Julien een voudrait couronner sa vie et la somme d'incerti-des qui, malgré tout, l'attriste. Ce journal est peut-re celui d'un homme désaffecté, ou peut-être celui un homme qui n'est pas encore affecté, et en souffre urdement. De là viendrait cette tristesse qui est la-nte à beaucoup de pages du *Journal* et en face de quelle, d'ailleurs, M. Julien Green nous met dès le but lorsque, à propos d'un passage de *Leviathan,* il rit . « Il me semble que dans cette page j'ai atteint fond de toute la tristesse qui est en moi, mais n'en rlons pas, et transformons en histoires nos petits nuis. »

Si la vie à l'état brut n'est peut-être pas réelle et si e transgresse sans cesse la vérité, elle accède sans ute à sa dignité véritable, aux yeux de M. Julien een, par la mémoire et grâce à elle. Sa sensibilité au ssé n'est nullement celle d'un être mécontent du pré-nt. Mais la mémoire seule, en écrémant, en épurant données de la vie, lui confère la beauté, de même e l'art, en épurant et en recréant les réalités extérieu-s, en fait des réalités authentiques. Sans doute, quand . Julien Green écrit, après avoir constaté qu'il avait blié le détail d'un tableau : « Laisser échapper un tail, c'est laisser échapper un peu de la vie même, r notre vie passée n'a d'autre réalité que dans la mé-

moire et il faut savoir la retenir tout entière jusqu'à mort », on pourrait croire que la vie est pour lui la ré lité première et que la mémoire n'a de prix qu'en fon tion d'elle. J'incline à croire cependant que c'est to le contraire qui est vrai, que M. Julien Green confère la mémoire un rôle primordial et qu'il n'aime la vie n'y adhère que dans la mesure où elle a été criblée, c cantée, et comme justifiée par le souvenir. « Certain dit quelque part M. Julien Green, ont la nostalgie d temps futurs; moi, j'ai encore, à trente ans passés, regret absurde de ce qui ne sera jamais plus. » Non, regret n'est pas absurde : combien légitime, au co traire, car ce qui ne sera jamais plus, mais a été u fois, a accédé, grâce à l'action purificatrice de l'oubli de la mémoire, à cette vérité intemporelle que l'artis cherche toujours à atteindre ou à retrouver.

Aussi bien, ce qu'il y a peut-être de plus noble da ce *Journal* est le témoignage d'un artiste qui s'effor perpétuellement d'exprimer dans son œuvre une véri qui ne soit pas qu'apparente : « Très préoccupé p mon roman, il existe une vérité à laquelle il faut attei dre à tout pris, celle qui vit au cœur « de tout homm « venant en ce monde ». Ce n'est pas une vérité de r man, ce n'est pas cet air de vraisemblance qui fait cri d'admiration les amateurs. Non, pour trouver la vérit il faut travailler contre soi-même, contre sa pente, co tre les facilités que donne l'habitude, contre le succè contre le public; il faut supprimer toutes les pages l'amusement du lecteur est le seul objet en vue. L mots forment une sorte de courant qu'il faut sans ces remonter; qui cède à leur entraînement va droit à l chec, car il devient impossible, après avoir longtem abusé des mots, de leur faire dire la vérité. » Sans ces M. Julien Green confie à son *Journal* les difficultés qu éprouve à remonter le courant des mots, ses efforts po ne pas trahir la vérité dans ses romans. Quelle répon aux écrivains de vingt-cinquième ordre qui accuse

M. Julien Green d'infantilisme, et voient dans ses contes, si austères et si surveillés, tout au plus les produits d'une imagination délirante. Quel exemple, surtout, pour nous tous, que celui de cet écrivain si dédaigneux du succès, si sérieux et si acharné dans son effort !

Effort héroïque : M. Julien Green avait commencé en 1934 un roman qui se déroulait aux États-Unis, avant et pendant la guerre de Sécession; il s'est vu paralysé dans son invention par la « crainte de tomber dans une reconstitution historique ». Ainsi « l'air de vraisemblance » aurait détruit dans *les Pays lointains* (tel était le titre de ce roman) la vérité profonde. Pourtant, M. Julien Green publie, à la fin de son *Journal,* les cinquante pages qui ont été écrites de ce roman, et ces pages sont parmi les plus mystérieuses que nous connaissions de lui; sauf les nouvelles et la fin de *Minuit,* il n'y a rien dans son œuvre qui soit doué d'une telle résonance. Il faut un rare courage pour avoir arrêté un roman où le courant poétique était si intense. Ces pages sont trop incomplètes pour qu'il s'en dégage cette signification générale qui émane de toutes les œuvres, brèves ou longues, de M. Julien Green; aussi leur poésie paraît-elle toute gratuite et plus décantée que dans les autres ouvrages de cet auteur; elles n'autorisent aucun commentaire, mais suscitent des rêveries sans fin. Elles complètent admirablement le récit, que l'on trouve dans le *Journal,* d'un voyage dans les États du Sud, récit étonnant pour ceux qui ne connaissent pas l'Amérique, et peut-être aussi pour ceux qui la connaissent. Dans l'ombre des forêts marécageuses où des rideaux de mousse recouvrent des chapelles en ruines, sous l'œil des aigles le long des routes, au bord des fleuves rouges, M. Julien Green retrouve le pays de son enfance : pour une fois la réalité retrouvée est aussi admirable que le souvenir que la mémoire en avait gardé.

On parlerait longtemps de ce *Journal*; les notations les plus insignifiantes y sont animées par un lyrisme

intérieur qui communique à la phrase un tremblement à peine perceptible : c'est à de telles œuvres qu'on revient le plus souvent, après avoir eu la joie de les découvrir. Il est heureux et bon que leur leçon s'élève encore et que leur réconfort nous parvienne aux moments les plus angoissants de l'existence.

Christian Ducasse.

THÉATRE

Si *Tricolore* était à sa place, c'est-à-dire sur la scène de la Porte-Saint-Martin ou du Théâtre Sarah-Bernhardt, il serait juste d'insister sur les mérites d'une œuvre dont les qualités sont moins apparentes que les défauts; on les ferait volontiers ressortir par comparaison avec la *Théroigne de Méricourt* de Paul Hervieu. Mais ces dispositions optimistes seraient déplacées à la Comédie-Française, direction Édouard Bourdet.

M. Pierre Lestringuez a voulu évoquer dans une suite d' « intérieurs » la Révolution à grand spectacle qu'inaugure la prise de la Bastille : cette vision par reflets n'est pas une mauvaise idée dramatique ; mais il ne fallait pas choisir les « intérieurs » où trône Théroigne de Méricourt, femme dont la vie fut essentiellement « extérieure ». Cette erreur de perspective commande toutes les autres. Théroigne de Méricourt n'est pas intéressante chez elle; là, elle ne peut que parler; ce rôle à tirades est insupportable; il l'est de plus en plus à mesure que la pièce avance et que l'héroïne devient symbole. Théroigne folle et enfermée ou la Liberté enchaînée par des hommes qui ont la vocation de l'esclavage, tel est le dernier tableau. On se console en

ensant que cet exercice pseudo-tragique fait peut-être laisir à Mme Marie Marquet. Malheureusement, on oublie ussi que M. Pierre Lestringuez écrit bien; sa pièce est par-emée de formules frappantes. Il connaît même l'argot des emoiselles du Palais-Royal à la fin du XVIIIe : son éru-ition fut peu goûtée; des spectateurs de la répétition gé-érale ont sifflé la scène où deux jeunes artistes trop dis-nguées s'efforçaient de dire des choses certainement osées nais inintelligibles; il eût été plus sage de réclamer un ictionnaire. Ce tableau serait, d'ailleurs, supprimé; il n'a-outait rien qu'un beau décor.

L'exemple de Shakespeare interdirait de condamner le rame historique, si un genre pouvait être condamné. Mais théâtre n'est pas l'histoire, même lorsque l'histoire est héâtrale. Une intention spécifiquement dramatique doit onc s'ajouter à l'histoire pour constituer le drame histo-que : donner à un héros son style héroïque, ou faire com-nunier un peuple dans un grand souvenir, ou simplement rer du passé un album d'images émouvantes. Il serait ès difficile de dire ce que M. Pierre Lestringuez a voulu ire. *Tricolore* n'est inspiré, semble-t-il, par aucune pas-on politique : cette absence d'inspiration est humaine-ent sympathique, mais ce n'est pas une force dramati-ue. On sent dans ces pages un amour profond et sincère la liberté : il reste extérieur au jeu qui doit l'exprimer; ans la mesure où l'auteur suit l'histoire, ses personnages représentent pas, dans toute la vérité de ce mot, ce que . Lestringuez veut nous montrer par leur présence au-elà de leur présence. La meilleure scène de *Tricolore* laire la faiblesse des autres : un huissier mélomane ins-umente dans le misérable logis de Théroigne; ces quel-ues minutes de pure fantaisie en disent plus que toutes tirades de la pièce.

La Comédie-Française rachète en partie cette erreur en outant à *Tricolore* un acte de Giraudoux, mis en scène r Louis Jouvet, dans un décor d'E. Vuillard, joué par me Madeleine Renaud, MM. Pierre Dux, Debucourt et Le-oux. Disons immédiatement la qualité de la présentation, r un tel dialogue n'appartient plus au théâtre que par talent de ses interprètes. La jeune fille de Jean Girau-oux — toujours la même et toujours nouvelle — revient vant nous, entre deux hommes. Ici, un être qui existe

au point que son absence même n'efface pas son existenc
le voir, c'est le retrouver; il existe par son esprit, par sc
goût, par sa finesse; impossible de participer à son amit
sans recevoir à chaque instant de cette amitié une sugge
tion qui rend l'âme plus légère, plus assurée, plus délicat
Là, un être qui n'est que présence, au point que son absen
le supprime tout entier; on sait qu'il est là, mais on ne
voit pas, car il n'y a rien à voir en lui; sa présence enco
bre les choses, car les choses elles-mêmes ne le voient pa
il n'a certainement pas d'avenir et son passé semble rédu
au bagage indispensable. Entre cette existence et cette pr
sence, la jeune fille de Giraudoux n'eut pas même la te
tation d'hésiter : la présence seule est puissance.

Le titre, *Le Cantique des cantiques*, est trop lourd po
cette fantaisie dont la profondeur est réelle, mais nul
ment biblique. Il y a, d'ailleurs, entre l'âme de la Bible
l'intelligence de Giraudoux le passage d'un univers à u
autre : une métaphore tirée du premier apparaît tou
dépaysée dans le second.

Henri Gouhier.

La faillite du tourisme

On est tenté d'être injuste envers le tourisme. Il suffit à u
esprit tant soit peu délicat d'avoir partagé la vie d'une « cha
retée », je veux dire d'avoir participé à une randonnée en autoca
ou même il lui suffit d'avoir « suivi le guide » dans un quelco
que château historique, en compagnie d'une fournée de curieu
pour avoir à résister à l'envie de rire ou de se fâcher. Il y a ta
de braves bougres, généralement bien intentionnés, pour écout
les dates infailliblement dévidées par des gardiens, pour « faire
des provinces en un temps donné, comme ils firent naguère le
droit; il est tant de voyageurs d'art qui s'en vont de ville en vil
comme des voyageurs de commerce, qu'on risque de se laiss
entraîner à dresser un véritable acte d'accusation plutôt qu'u
bilan. Il n'est pourtant pas vrai que l' « amphionie », pour r
prendre l'amusante expression de Guillaume Apollinaire, soit u
« art » balbutiant. Mais il fut longtemps pratiqué exclusiveme
par des amateurs, comme actuellement encore c'est le cas pour

i nautique par exemple, ou le lancement du javelot. Aujour-'hui la mode, ou plus exactement certaine jalousie sociale, épiphé-omène de la lutte des classes marxiste, pousse chacun à user e « son » droit. Quand Paul fait des sports d'hiver parce qu'il trouve son compte, Pierre en fait aussi, parce qu'il y a droit ıtant que Paul. Et Louis se prendrait pour un serf attaché à la lèbe s'il ne visitait pas l'Italie en dix-huit jours et en autocar ullmann, ou les châteaux de la Loire en train radio.

La maladie du tourisme ne réside donc pas dans la nouveauté de art, mais dans l'inexpérience de ses récents pratiquants.



Le tourisme n'a pas le droit, cinquante ans après la guérison de peinture et de la sculpture, vingt ans après le déferlement de la oésie pure, d'être de l'art pour l'art. Le tourisme n'est pas le voyage our le voyage, ni pour le dépaysement, ni pour la santé, ni pour archéologie, ni pour le pittoresque. Il peut être un peu de tout ela, exceptionnellement d'ailleurs, mais il est avant tout, surtout, voyage pour l'enrichissement de l'homme. Enrichissement phy-que certes, mais aussi, mais essentiellement, pour son enrichisse-ıent spirituel.

Si l'économie capitaliste engendre une réaction marxiste, il est tal qu'un tourisme exploité par des marchands amène les tenants e diverses idéologies à utiliser l' « amphionie » à des fins de pro-agande. Nous avons connu l'ère des pèlerinages de l'Intourist en ussie soviétique et des croisières en Espagne « républicaine », omme nous connaissons aujourd'hui les circuits en Espagne « na-onale ». Depuis juin 1936, nous avons, dans le même ordre d'i-ées, l'A.P.A.M., le Musée de l'Homme du professeur Rivet, les aisons de la Culture, les Auberges de la Jeunesse, les organisa-ons de tourisme des syndicats. Je dirai franchement que, quant à ıoi, quoique je ne sois nullement aveugle sur leurs conséquences, s efforts m'apparaissent plus nobles ou, tout au moins, moins ches que les entreprises contre quoi ils luttent.

Le tourisme doit être une leçon de choses. Il doit apprendre aux rançais — et aussi aux étrangers, mais accessoirement — à aimer France. Il doit apprendre aux hommes d'aujourd'hui à respecter, comprendre et à aimer l'œuvre des hommes d'hier. Il doit faire ntir à chacun sa solidarité dans l'espace et dans le temps avec les ıtres hommes, ses voisins et ses pères : une leçon d'amour et une çon de paix.

Il doit être aussi un professeur de maintien, il doit amener les ens qui « reçoivent » à surveiller leur tenue, à bannir toute né-ligence, à se considérer un peu partout comme dans un salon... élas, hélas ! le tourisme a bien failli à sa mission. Il a presque

partout été détourné à des fins mercantiles ou politiques, ce dernie cas étant la conséquence logique de l'autre.

Il y a un « Touring-Club » officieux, il y a un *Office national d tourisme* (ex-Maison de France) officiel. On n'entreprendra pas l critique — aisée bien sûr — ni l'éloge — ils s'en chargent eux mêmes — de ces organismes qui ont d'abord le mérite d'exister e de travailler, et qu'on ne peut tenir pour responsables de l'état pré sent de l'activité qu'ils servent. La vérité c'est que le brusque esso du tourisme survenant en pleine période révolutionnaire (le débu du XXe siècle), dans un pays libéral (ou plutôt peut-être en dérout spirituelle), ne pouvait produire d'autres fruits que ceux que nou goûtons.

La visite de la Grande Chartreuse est certes une épreuve pénibl mais si les bâtiments étaient richement entretenus et si les gardien avaient plus de tact, le scandale ne serait-il pas aussi grave, aus intolérable ? Au château de Blois, l'historien peut rire du guide o se fâcher contre sa naïveté plus ou moins naturelle. Les instru ments de torture et les oubliettes, qu'on montre complaisammen à Loches pour faire mal aux nerfs des dames en shorts, appartien nent sans doute aux accessoires de certain sectarisme. Et quand l gardienne du château de Langeais (propriété de l'Institut) montr dans l'ancienne salle des gardes un « buffet de salle à manger quinzième siècle », j'entends à côté de moi un ami qui fredonn ironiquement la rengaine que la publicité par T.S.F. a rendu célèbre : « Bien l' bonjour, m'sieu Lévitan... »

Ce dont on peut se plaindre, ce n'est pas que les marchands son gent à leurs gains. Ils vendent des chambres, des repas, des carte postales. Ils font leur métier. Ils exploitent légitimement les ri chesses de leur pays, comme le fait le paysan, le marin, le mineu En tentant la fortune, ils servent des intérêts qui dépassent l compte en banque.

Ce dont on peut se plaindre, c'est que ceux qui, à quelque plac qu'ils soient ont un *poste* et doivent assurer un *service*, trahissen les intérêts dont ils ont la garde, appauvrissent le capital qu'ils on charge de défendre et détournent les richesses publiques. Tel es évidemment le cas de ces modestes gardiens et guides qu'on do pourtant bien se garder d'accabler, puisqu'ils ne sont que des com plices et qu'ils ne pèchent que par ignorance ou par faiblesse. Il flattent le goût qu'ils supposent à ceux dont ils attendent le pour boire, ils récitent la leçon apprise en l'agrémentant de cocasseries e en « l'éclairant » du point de vue qu'on leur a enseigné du temp qu'ils étaient à l'école. Je sais plusieurs d'entre eux qui échapper à toute critique de cet ordre et j'aimerais voir cités ces bons ser viteurs aussi souvent qu'on moque les autres : il y avait naguère e Avignon un gardien célèbre par sa faconde et qui récitait du Mistra et du Roumanille aux visiteurs ébahis; il y a au Musée Alsacien d Strasbourg un guide aux explications pleines de bonhomie qui sa

amuser les plus pauvres clients et pourtant éveille leur intérêt, suscite leurs réflexions, sans jamais dire une inexactitude touchant le folklore et les arts populaires. Ce n'est peut-être pas le hasard qui me met à l'esprit des gens de Provence et d'Alsace. Il est à peu près certain que, pour recruter de bons collaborateurs de cet ordre, il faut d'abord trouver des hommes qui aiment leur province, qui aiment ce sur quoi ils ont à veiller, qui aiment le passé et le présent de leur patrie. Ce qui est rare en un temps où il est plus souvent appris à mépriser qu'à aimer. Et c'est justement la cause de tout le mal dont nous nous plaignons : le tourisme doit cesser d'être un cours complémentaire de haine; on doit renoncer à faire voir aux « masses » ces forteresses ou les grands féodaux défiaient le peuple, ces cloîtres où les frères ignorantins, les inquisiteurs et les bourreaux de Jeanne d'Arc abrutissaient les humbles par l'idolâtrie et la superstition, ces palais où les grands se prélassaient dans la débauche et le luxe, tandis que les paysans hâves mangeaient des racines et vivaient demi-nus...

On peut croire que j'exagère : si les choses étaient présentées avec des couleurs aussi crues, elles seraient moins nocives. Il n'y a aucun complot. Aucune instruction ne préconise telle propagande. Il est même fort possible qu'il soit notifié d'avoir à respecter une stricte neutralité. Seulement, il n'y a, en cela comme en toute chose, pas de neutralité possible...



S'il fallait ouvrir, d'autre part, le dossier des « syndicats d'initiative », sans doute serait-on édifié. C'est un dossier que je ne possède pas et dont je n'ai dans la mémoire que quelques pièces disparates :

A Carnac — Carnac-Plage, s.v.p. — on a organisé durant le mois d'août un « pardon des menhirs », avec noce « bretonne » enfantine (!), illumination de la lande, etc... Le pardon de Carnac, le vrai, a lieu en effet en septembre, quand les baigneurs sont partis. La nouvelle fête, bien placée en saison, « neutre » religieusement puisque laïque, renforcée de cette attendrissante noce enfantine costumée, doit réussir. On souhaite que cet exemple soit suivi partout : A Locronan, la Grande Troménie, qui n'a lieu qu'une fois tous les sept ans, devrait être reconstituée chaque année dans la première semaine d'août, avec cent figurants au moins. Et la messe de minuit aux Baux en Provence, qui attire la moitié des grosses autos de la Côte d'Azur, pourquoi ne pas la répéter plusieurs nuits par an ?

Et voyez ce qui se passe à Roquebrune : ce gros bourg très pittoresque est situé fort heureusement à quelques pas des stations les plus fréquentées de la *Côte*. On y fait une procession « curieuse » : des figurants promènent dans les rues les principales scènes de la

Passion de Notre-Seigneur : voici le centurion en caleçon long et grosses godasses de chasse, Jésus en chaussettes blanches écrasé sous une croix faite de deux planches, un soldat romain coiffé d'un casque de pompier portant sous son bras un tuyau de poêle peint : la colonne de la flagellation... Des saintes femmes, je ne dirai rien.

Tous ces gens ont l'air un peu honteux de ce qu'on leur fait faire. Sans doute préféreraient-ils participer à la « haulte liesse » de l'entrée de S. M. Carnaval en sa bonne ville de Nice ? Enfin, ils sont de service...

Je connais un exploitant dont l'industrie assez prospère consiste à promener à travers la France la « grande fête régionaliste des provinces françaises ». Il a empli l' « Exposition 37 » de son folklore à la chaîne et on retrouve *ses programmes* dans toutes les braderies, foires, semaines commerciales et festivités. Il vous fournit des Sablaises, des bourrées, des binious, des farandoles, du Botrel et du Hansi, des Ajoncs d'Or, du Jasmin d'Argent, des corridas, des jeux floraux. Comme les bureaux de ce M. Prisunic sont tout près de ceux du *Mercure*, peut-être M. van Gennep croisera-t-il parfois ce folkloriste réjouissant ! Mais il ne s'agit ici que d'une inévitable exploitation.

Dans le cas de Carnac, on a purement et simplement oublié la signification des mots — et des choses — pour n'en retenir qu'un certain aspect superficiel, et je veux bien croire à la bonne foi naturelle des animateurs. *Pardon*, ça fait local, ça fait pittoresque, ça fait breton, ça fait costume, ça fait archaïque. La « noce enfantine », c'est « mignon », c'est attendrissant, ça a toujours du succès. Je pense qu'il eût dû se trouver des gens pour signaler qu'il était peut-être inconvenant — ou, si on veut, qu'il ne convenait peut-être pas — d'appeler pardon ce qui n'en est pas un. Il était possible de discuter, ne serait-ce que sur le terrain cher à M. Abel Hermant-Lancelot. Et d'ailleurs, dans mon village où la fête patronale n'est pas un « pardon », mais « l'assemblée », personne ne soupçonne que la messe qu'on dit le matin à l'église est la cérémonie essentielle de ce jour de fête.

Mais revenons à Roquebrune. On est ici en présence d'un détournement odieux et, je le pense, sacrilège. Cette chienlit, cette mascarade est sans doute pénible du point de vue du goût et de la propagande française. Mais est-elle tolérable pour un chrétien ? Il veut bien qu'on « visite » ses temples, il veut bien qu'on « assiste » aux cérémonies de son culte. Il accepte la curiosité — déférente ou moqueuse, ou apitoyée — mais que, sous couvert de piété, on fabrique du pittoresque pour touristes, qu'on maquille les rites de sa religion, peut-il être complice de cette prostitution ?

PIERRE VILLOTEAU.

Le Gérant : E. AUBIN. — Imp. E. AUBIN ET FILS, LIGUGÉ (Vienne)